



Comité Subrégional
de l'Emploi et de la Formation

Analyse du marché de l'emploi dans la région du Centre



Etude réalisée dans le cadre du projet Trends

Septembre 2005

Table des matières

1. Contexte général	4
1.1 Population	4
1.1.1 Répartition de la population par commune	5
1.1.2 Densité de la population par commune	6
1.1.3 Répartition de la population par sexe et par commune	7
1.1.4 Répartition de la population par classe d'âge	8
1.1.5 Evolution de la population en âge de travailler par classe d'âge	9
1.1.6 Mouvements dans la population	13
1.2 La structure d'activité de la population	15
1.2.1 La structure générale et les principaux indicateurs de la population active de la région du Centre	15
1.2.2 Analyse de la population en âge de travailler par âge et par sexe	17
1.2.3 Les salariés résidant	20
1.2.3.1 La part des salariés résidant dans la région du Centre	21
1.2.3.2 L'évolution du nombre de salariés résidant	21
1.2.3.3 Répartition des salariés résidant par statut et par genre	23
1.2.3.4 Nombre de salariés résidant par tranche d'âge et par genre	26
1.2.3.5 Répartition des salariés résidant par grand secteur d'activité	27
1.2.3.6 Répartition sectorielle des salariés résidant	29
1.2.3.7 Répartition sectorielle du nombre de salariés résidant entre 1997 et 2002	32
1.2.4 Les indépendants	34
1.2.4.1 La part des indépendants de la région du Centre	34
1.2.4.2 L'évolution du nombre d'indépendants	35
1.2.4.3 La répartition des indépendants par genre	37
1.2.4.4 La répartition des indépendants par genre et par tranche d'âge	38
1.2.4.5 La répartition des indépendants par genre et par type d'activité	40
1.2.4.6 La répartition des indépendants par genre et par statut	42
1.2.4.7 La répartition des indépendants par statut et par type d'activité	43
1.2.4.8 La répartition des indépendants par grand secteur d'activité	44
1.2.4.9 La répartition sectorielle des indépendants	46
1.2.4.10 Evolution dans la répartition sectorielle des indépendants	49
1.2.5 L'emploi salarié dans les établissements de la région du Centre	51
1.2.5.1 La part de l'emploi salarié dans les établissements de la région du Centre dans l'emploi wallon	52
1.2.5.2 L'évolution du nombre de postes de travail salarié	53
1.2.5.3 Répartition des postes de travail salarié par statut et par genre	56
1.2.5.4 Répartition des postes de travail salarié par genre et selon le secteur public / privé	57
1.2.5.5 Répartition des postes de travail salarié selon le secteur public / privé et selon la taille des établissements	58
1.2.5.6 Répartition des postes de travail salarié selon le secteur d'activité	59
1.2.5.7 Répartition des postes de travail salarié selon le secteur d'activité et selon le genre	61
1.2.5.8 Répartition des postes de travail salarié selon le secteur d'activité et selon le secteur public / privé	62
1.2.5.9 Répartition sectorielle des postes de travail salarié selon le volume d'emploi	63
1.2.5.10 Les secteurs d'activité représentant 80% de l'emploi salarié	67
1.2.5.11 Nombre de postes de travail et d'établissements selon leur classe de taille	69
1.2.5.12 Répartition des établissements et des postes de travail selon le secteur d'activité et selon la classe de taille des établissements	71
1.2.5.13 Evolution du nombre de postes de travail salarié et d'établissements	73
1.2.6 Comparaison entre les postes de travail occupés et les travailleurs résidant dans la région du Centre	77
1.2.6.1 La comparaison entre les postes de travail occupés et les travailleurs résidant	78
1.2.6.2 Les principaux secteurs pour lesquels le nombre de travailleurs salariés résidant est supérieur à celui des postes de travail	78

1.2.6.3 Les principaux secteurs pour lesquels le nombre de postes de travail occupés dans la région du Centre est supérieur à celui des salariés résidant _____	79
1.2.7 Les demandeurs d'emploi et les chômeurs _____	80
1.2.7.1 La part des DEI de la région du Centre dans la région wallonne _____	80
1.2.7.2 Evolution du nombre de DEI dans la région du Centre _____	81
1.2.7.3 Evolution du nombre de DEI en fonction du genre _____	82
1.2.7.4 Le taux de chômage en 1997 et en 2005 selon le sexe _____	83
1.2.7.5 Part des inscrits comme demandeurs d'emploi et des indemnisés par l'ONEM _____	84
1.2.7.6 Les différentes catégories de chômeurs et de demandeurs d'emploi _____	86
1.2.7.7 Les différentes catégories de personnes indemnisées par l'ONEM _____	88
1.2.7.8 Evolution du nombre de DEI et de chômeurs âgés _____	90
1.2.7.9 Répartition des DEI selon la durée d'inactivité _____	91
1.2.7.10 Répartition des DEI selon le niveau de diplôme le plus élevé _____	92
1.2.7.11 Répartition des DEI par branche d'activité _____	93
1.2.8 Synthèse des indicateurs du marché de l'emploi dans la région du Centre _____	95

1. Contexte général

La région du Centre est composée des 16 communes suivantes :

- 1- Anderlues
- 2- Binche
- 3- Braine-le-Comte
- 4- Chapelle-lez-Herlaimont
- 5- Ecaussinnes
- 6- Enghien
- 7- Erquelines
- 8- Estinnes
- 9- La Louvière
- 10- Le Roeulx
- 11- Manage
- 12- Merbes-le-Château
- 13- Morlanwelz
- 14- Seneffe
- 15- Silly
- 16- Soignies

Pour obtenir plus de détail sur l'une des communes de la région du Centre, vous pouvez vous référer aux analyses communales détaillées (documents indépendants de celui-ci).

1.1 Population

La population de la région du Centre comptait, en 2002, 287 835 habitants¹
dont 118 610 sont désireux de travailler¹
dont 97 722 sont occupés¹
et dont 20 888 sont demandeurs d'emploi inoccupés²

La population de la région wallonne, quant à elle, compte 3 363 405 habitants³. Cela signifie que la population de la région du Centre représente 8.56% de la population de la région wallonne.

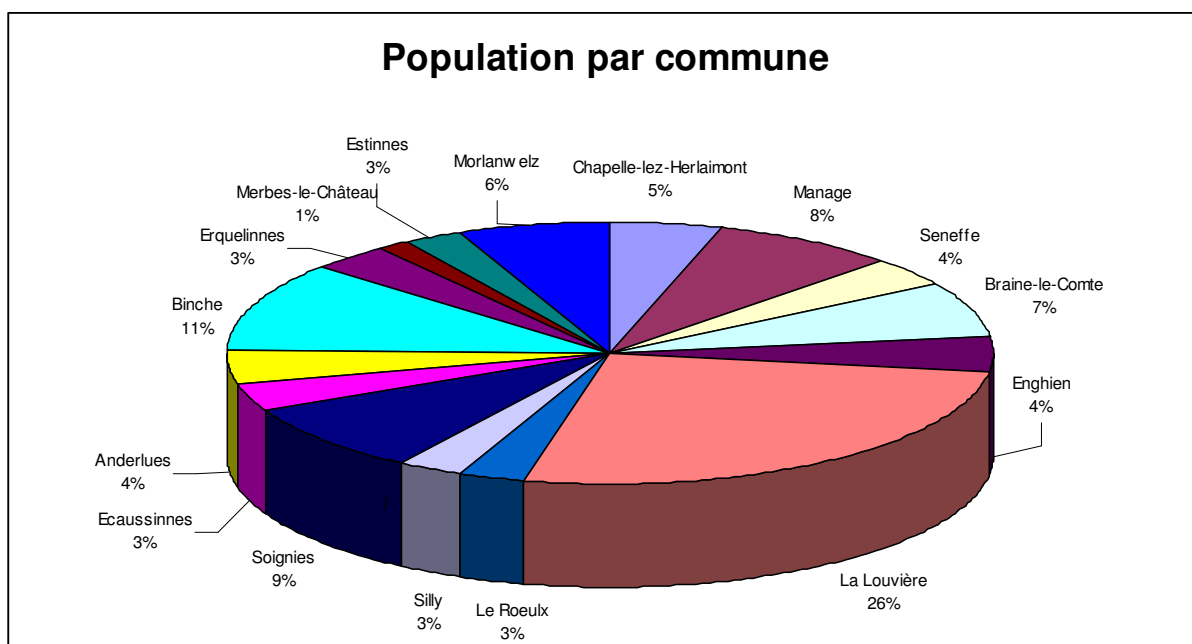
¹ Source : IWEPS – OSEC, juin 2002

² Source : FOREM, juin 2002

³ Source : IWEPS – OSEC, juin 2002

1.1.1 Répartition de la population par commune

La répartition de la population par commune se présente comme suit :



Source : INS, 2004

La population de la région du Centre compte 288 713 habitants au 1^{er} janvier 2004. Cela représente 8.5% de la population wallonne.

Comme on peut le constater sur le graphique repris ci-dessus, La Louvière reprend à elle seule un peu plus d'un quart de la population de la région du Centre, soit 76 784 habitants.

Dans l'ordre d'importance de la population, on retrouve ensuite

- Binche (11.2%), soit 32 227 habitants
- Soignies (8.6%), soit 24 854 habitants
- Manage (7.7%), soit 22 091 habitants
- Braine-le-Comte (6.8%), soit 19 944 habitants
- Morlanwelz (6.4%), soit 18 376 habitants
- les 10 autres communes de la région du Centre qui représentent chacune moins de 5 % de la population totale de la région

De 1995 à 2004, la population de la région du Centre a progressé de 4 016 unités, soit une progression de 1.4 %. Durant cette même période, l'ensemble de la population wallonne a augmenté de 2 %. Cela signifie que la part de la population de la région du Centre dans la population wallonne est passée de 8.6 % à 8.5 %.

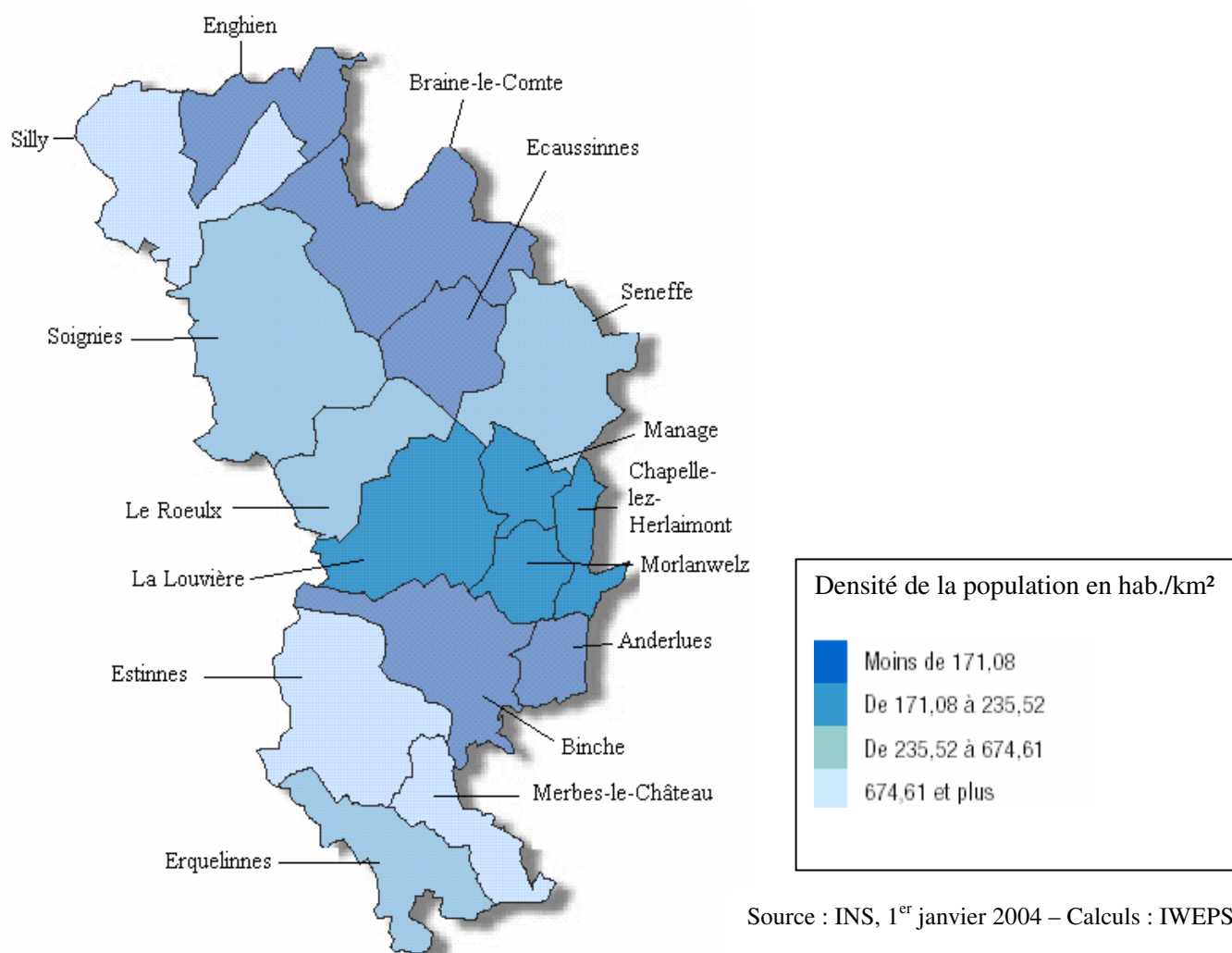
Durant la période allant de 1995 à 2004, la population de la région du Centre évolue différemment de commune en commune.

Les communes suivantes voient leur population diminuer légèrement : Binche, Erquelinnes, Chapelle-lez-Herlaimont, Anderlues, Morlanwelz et La Louvière.

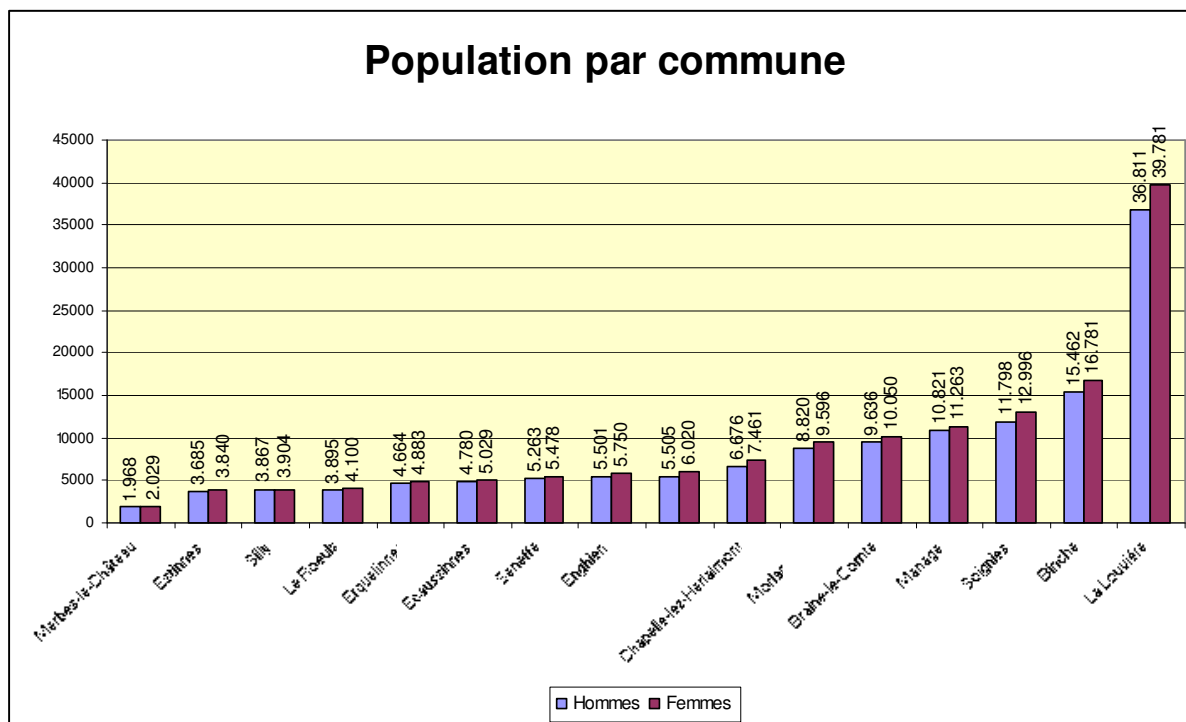
Les autres communes ont vu leur population augmenter. Silly a vu sa population augmenter d'un peu plus de 11% sur la période analysée. Braine-le-Comte a vu sa population augmenter de plus de 9%. La population d'Enghien s'est accrue d'environ 8%. Les autres communes ont connu un accroissement plus modéré de leur population (Seneffe, Soignies, Estinnes, Ecaussinnes, Le Roeulx, Manage et Merbes-le-Château).

Au vu des résultats mentionnés ci-dessus, il semblerait que les communes à vocation résidentielle et, particulièrement, celles qui sont les plus proches du bassin d'emploi de Bruxelles connaissent un accroissement de leur population alors que les communes de tradition industrielle ont tendance à voir se réduire ou stagner leur nombre d'habitants. Un autre phénomène d'évolution de la population doit également être pris en compte. Les agglomérations urbaines ont également tendance à voir leur population diminuer au profit des banlieues.

1.1.2 Densité de la population par commune



1.1.3 Répartition de la population par sexe et par commune



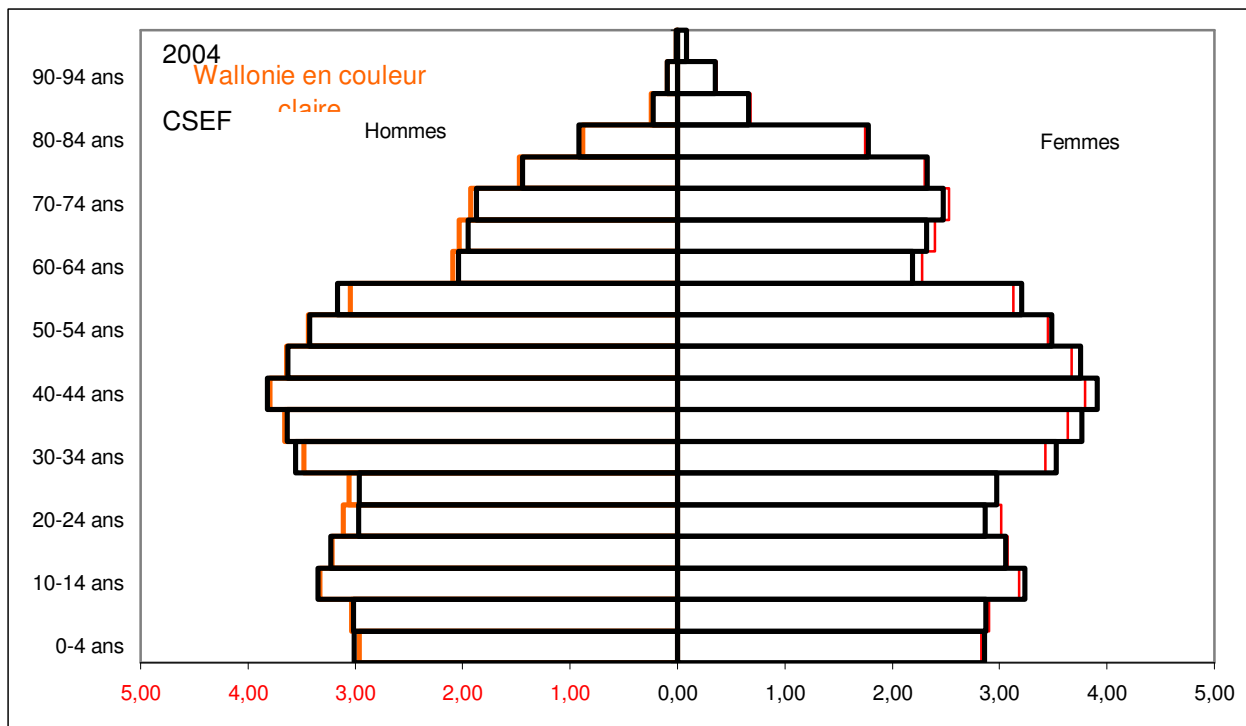
Source : OSEC, 2004

Parmi les 288 713 habitants de la région du Centre, on retrouve 51.7% de population féminine, soit 149 224 personnes. Pour l'ensemble de la région wallonne, le pourcentage de la population féminine s'élève à 51.5%.

Sur la période de 1995 à 2004, la proportion de population féminine a augmenté de 1.6% dans la région du Centre alors que la population masculine n'a augmenté que de 1.2%.

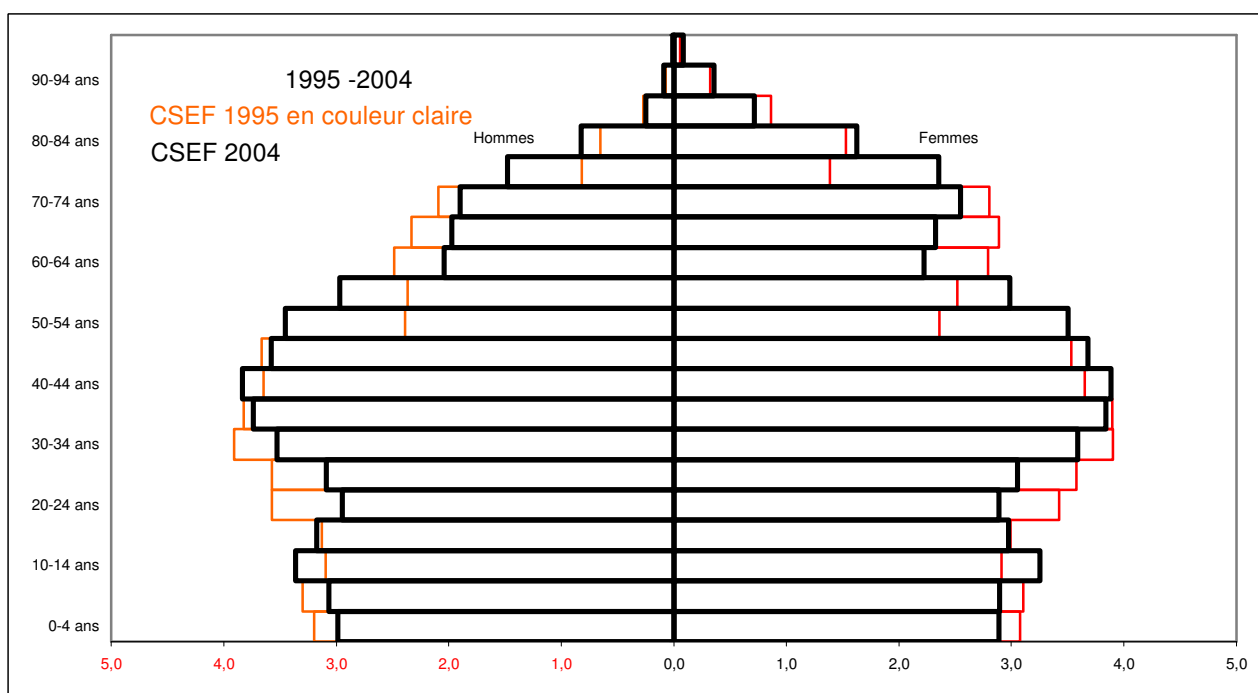
L'augmentation globale de la population wallonne était, durant la même période, de l'ordre de 2%. Cet accroissement se répartit de manière équivalente entre les hommes et les femmes.

1.1.4 Répartition de la population par classe d'âge

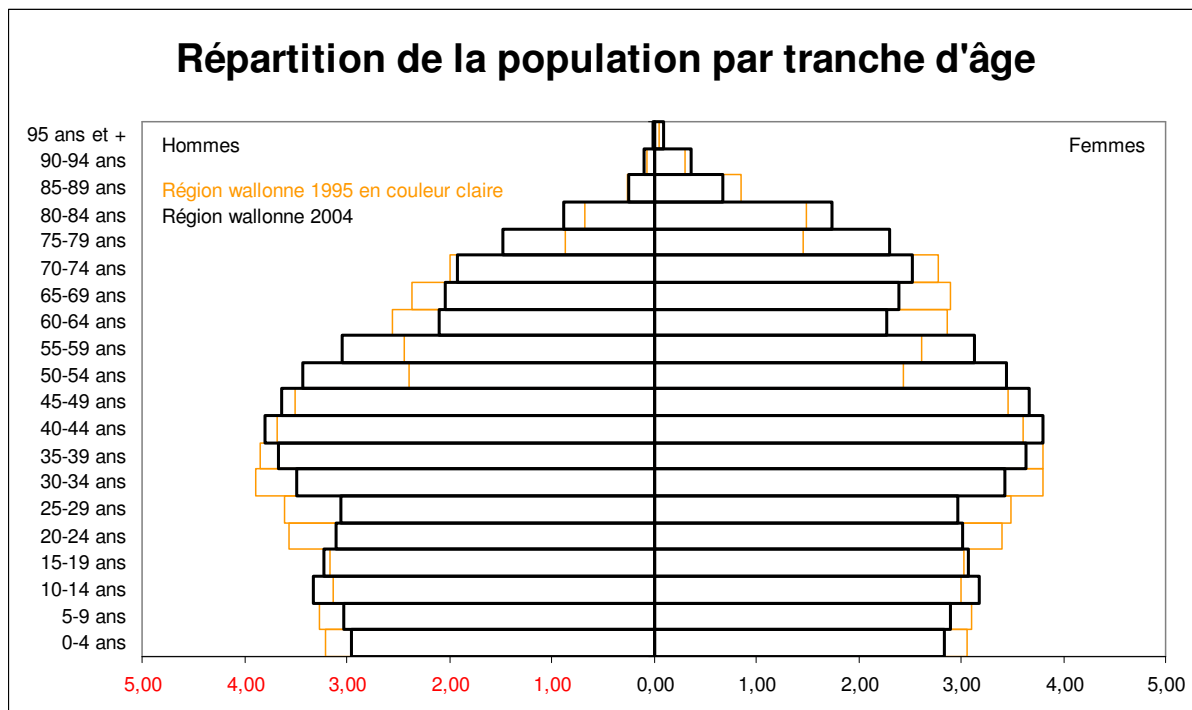


Source : INS

La répartition par âge de la population est similaire à celle prévalant pour l'ensemble de la Wallonie avec comme éléments les plus divergents 0.30 point de pourcentage de moins pour les 15 à 24 ans et 0.42 point de pourcentage de plus pour les 25 à 49 ans.



Source : INS



Source : INS

Si la population totale a augmenté de 1.4% de 1995 à 2004, comme spécifié ci-avant, cette augmentation n'est pas uniforme en fonction des tranches d'âge.

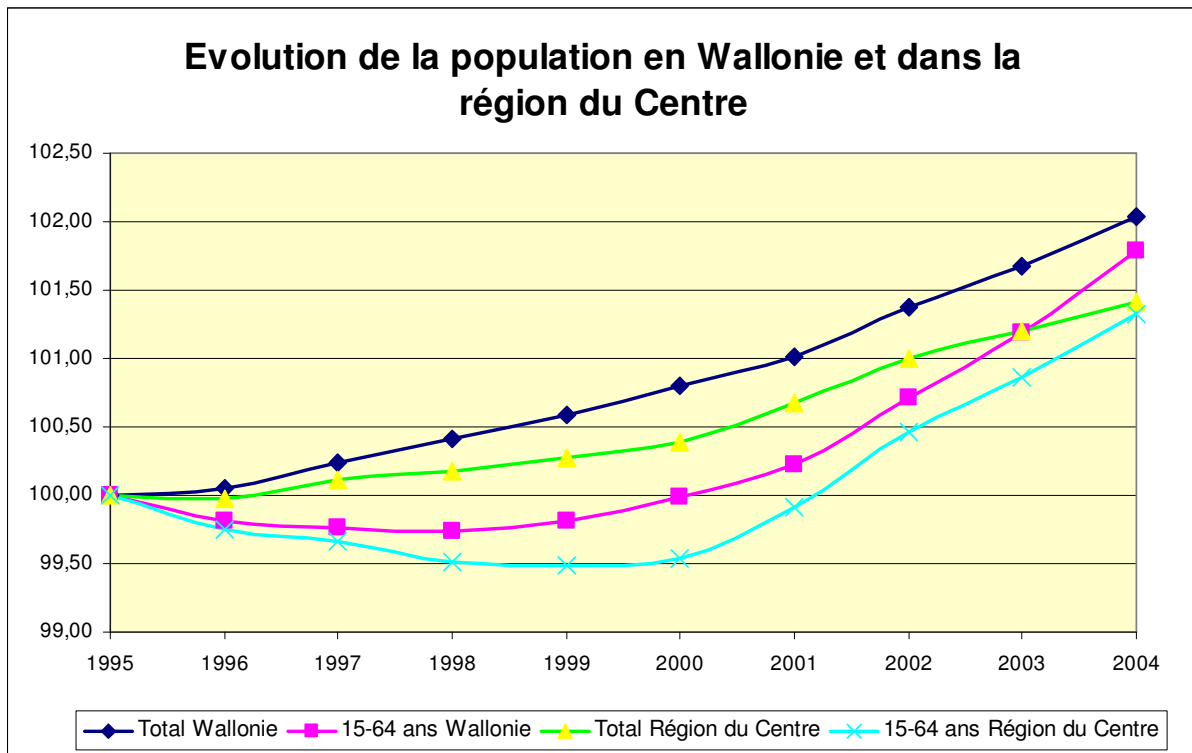
Pour la population âgée de 15 à 24 ans, on note une diminution de 6.3% dans la région du Centre pour une réduction de 3.8% en Wallonie. Pour les 25 à 49 ans, on relève une diminution de 3.1% dans la région du Centre pour une réduction de 2.2% en Wallonie. Enfin, pour la tranche d'âge de 50 à 64 ans, on constate une augmentation de 19% dans la région du Centre alors qu'elle s'élève à 16.2% en Wallonie.

1.1.5 Evolution de la population en âge de travailler par classe d'âge

La population en âge de travailler (population âgée de 15 à 64 ans) au sein de la région du Centre compte 186 857⁴ personnes. Cela représente 8.57% de la population en âge de travailler de la région wallonne. Celle-ci compte 2 178 949 personnes.

Le graphique suivant représente la comparaison de l'évolution de la population en âge de travailler au sein de la Wallonie et au sein de la région du Centre.

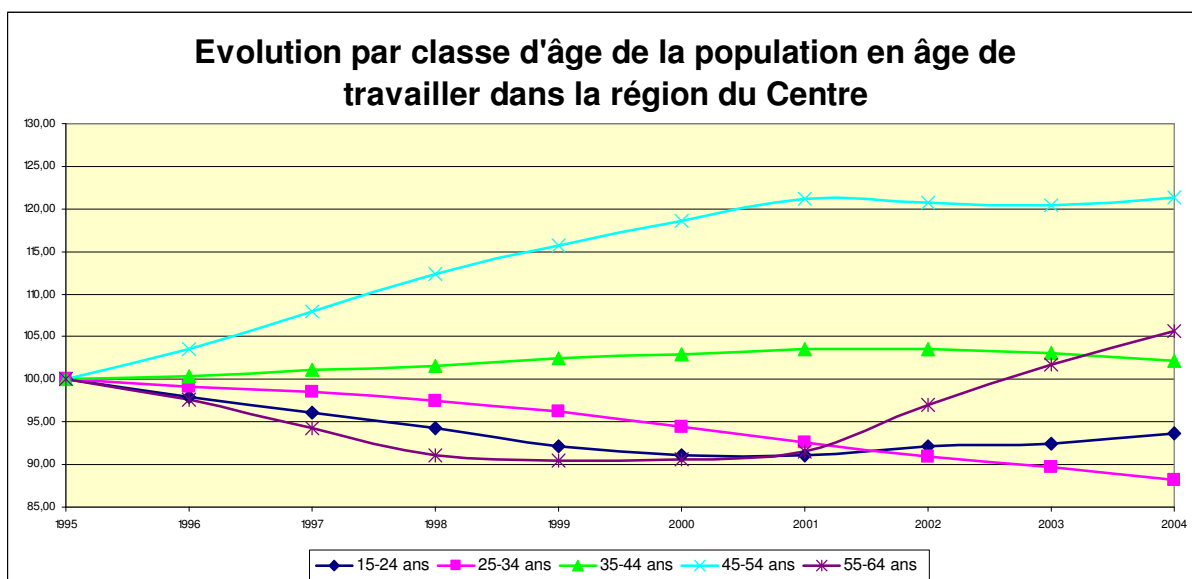
⁴ Source OSEC – 30 juin 2002



De 1995 à 2004, l'évolution globale de la population en âge de travailler dans la région du Centre a été positive mais elle est restée inférieure à l'évolution de la même population au niveau de la région wallonne (différentiel de moins d'un demi point de pourcentage)

L'évolution globale des courbes telles que présentées sur le graphique ci-dessus montre une légère diminution de la population âgée de 15 à 64 ans jusqu'en 1999-2000 et ce, tant pour la région wallonne que pour la région du Centre. Depuis lors, cette même population connaît une croissance permanente.

Le graphique ci-dessous détaille l'évolution par classe d'âge de la population en âge de travailler dans la région du Centre.



Source : IWEPS-OSEC, 2004

Au vu des résultats présentés sur ce graphique, on constate que les tranches d'âge extrêmes (15 à 24 ans et 55 à 64 ans) présentent une évolution similaire à l'évolution globale présentée dans le graphique précédent.

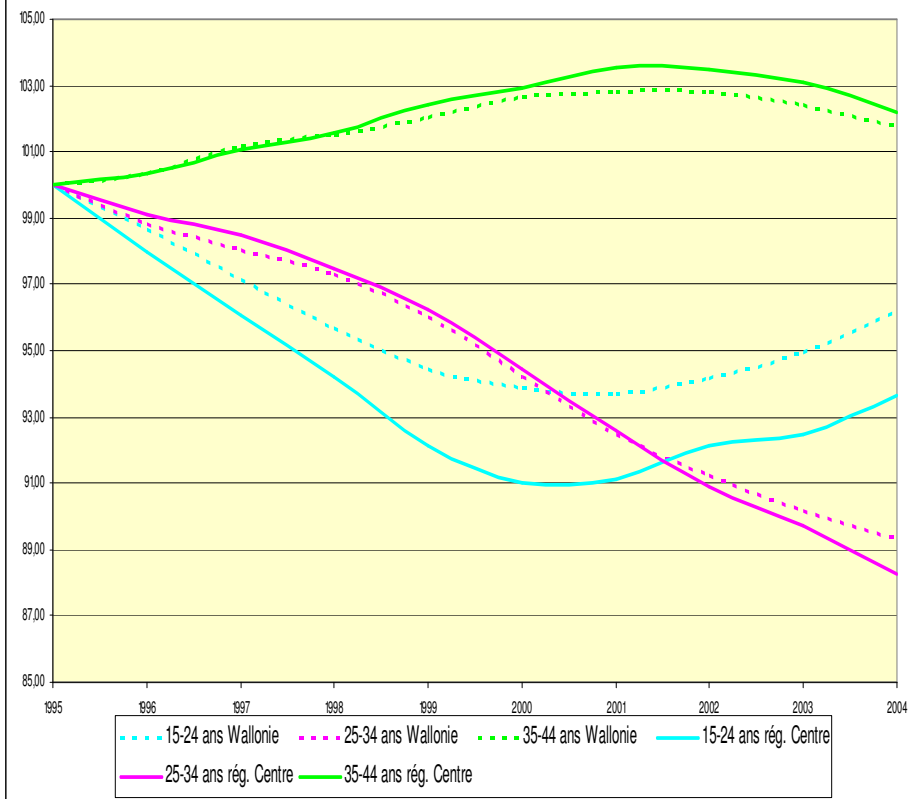
La tranche d'âge de 35 à 44 ans reste relativement stable sur les 10 dernières années.

Par contre, la population de la tranche d'âge de 25 à 34 ans évolue différemment. Elle diminue depuis 1995. Elle a perdu sur ces 10 dernières années près de 12 points de pourcentage.

Quant à la tranche d'âge de 45 à 54 ans, elle évolue d'une manière opposée à celle de 25 à 34 ans. La population de cette tranche d'âge a connu une forte croissance jusqu'en 2001. Depuis lors, elle stagne ou régresse légèrement. L'accroissement total sur 10 ans est de l'ordre de 21 points de pourcentage. Cela montre un certain vieillissement de la population. Il est à noter que cet accroissement se retrouve, avec un même ordre de grandeur, au niveau de la région wallonne.

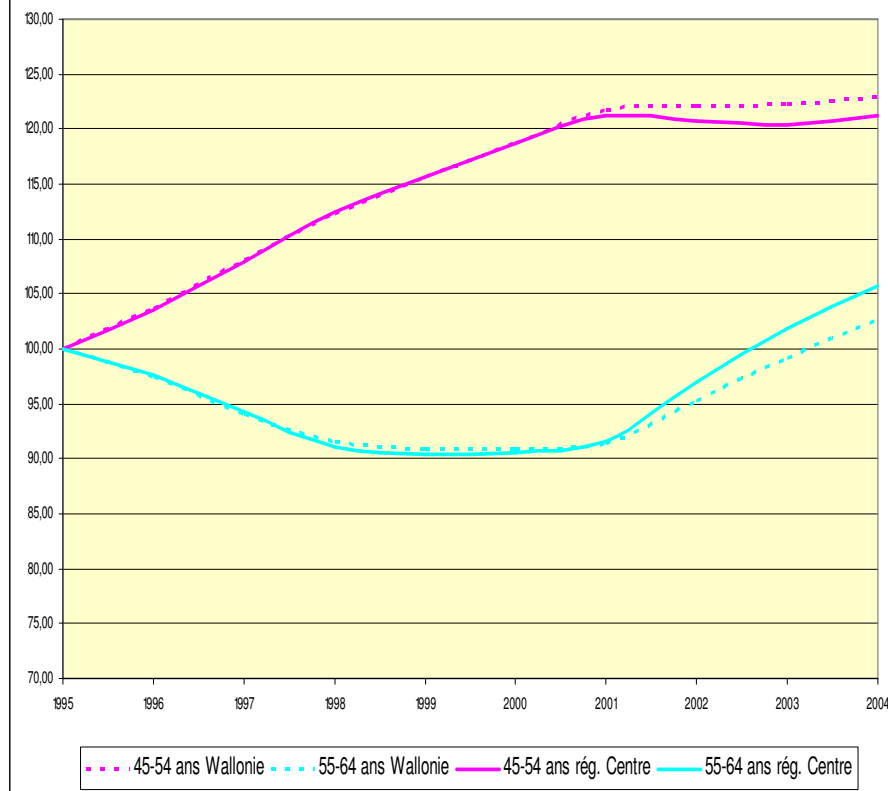
Comme le montrent les deux graphiques suivants, la population en âge de travailler évolue de manière similaire dans la région du Centre et en Wallonie. La seule exception concerne la tranche d'âge de 15 à 24 ans. Pour cette partie de la population, même si la tendance suivie par la courbe d'évolution est la même pour les deux régions comparées (diminution jusqu'en 2000 suivie d'une légère augmentation), on constate que le niveau de la courbe de la région du Centre se situe toujours sous la courbe de la région wallonne. Cela signifie que, pour cette tranche d'âge, la population de la région du Centre s'est réduite d'une manière plus prononcée qu'en région wallonne.

Evolution de la population en âge de travailler dans la région du Centre et en Wallonie - 1ère partie : de 15 à 44 ans



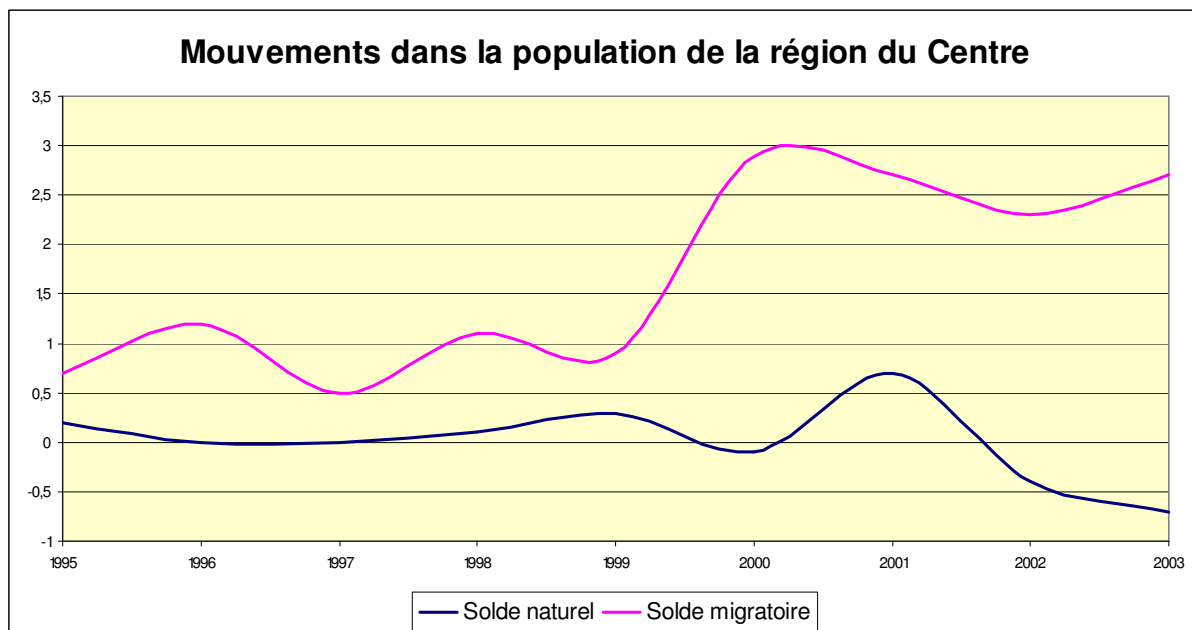
Source : IWEPS-OSEC, 2004

Evolution de la population en âge de travailler dans la région du Centre et en Wallonie - 2ième partie : de 45 à 64 ans



Source : IWEPS-OSEC, 2004

1.1.6 Mouvements dans la population



Source : OSEC, 2004 – Soldes naturel et migratoire pour 1000 habitants

Année	Nombre de naissances	Nombre de décès	Solde naturel	Solde migratoire ⁵	Population Au 31/12 ⁶
1995	3 152	3 093	59	202	284 637
1996	3 309	3 296	13	349	285 013
1997	3 229	3 231	-2	130	285 178
1998	3 257	3 218	39	323	285 489
1999	3 289	3 217	72	265	285 793
2000	3 329	3 349	-20	827	286 614
2001	3 418	3 221	197	769	287 556
2002	3 234	3 339	-105	660	288 113
2003	3 261	3 449	-188	765	288 713
Année	Taux de natalité en ‰	Taux de mortalité en ‰	Solde naturel en ‰	Solde migratoire en ‰	Taux de croissance annuel de la population en %
1995	11.1	10.9	0.2	0.7	-0.02
1996	11.6	11.6	0.0	1.2	0.13
1997	11.3	11.3	0.0	0.5	0.06
1998	11.4	11.3	0.1	1.1	0.11
1999	11.5	11.3	0.3	0.9	0.11
2000	11.6	11.7	-0.1	2.9	0.29
2001	11.9	11.2	0.7	2.7	0.33
2002	11.2	11.6	-0.4	2.3	0.19
2003	11.3	12.0	-0.7	2.7	0.21

Source : INS, 1^{er} janvier 1995 – 2003 – Calculs : IWEPS

⁵ Le solde migratoire comprend les rayés d'office, les rayés réinscrits et les changements de registre (depuis 1998).

⁶ La population au 31 décembre comprend l'ajustement statistique

Sur base du graphique repris ci-dessus, on constate que le solde naturel dans la région du Centre évolue peu entre 1995 et 2003. Il oscille entre 0.7 et -0.7. La seule exception est vue en 2001. Cette année-là, le nombre de naissances est supérieur à la moyenne des années précédentes. Ce petit « pic » ne se retrouve pas dans les statistiques des naissances au niveau de la région wallonne. Globalement, la région du Centre présente chaque année un solde naturel inférieur à celui de la région wallonne. La seule exception concerne l'année 2001 au cours de laquelle les soldes naturels de la Wallonie et de la région du Centre sont identiques.

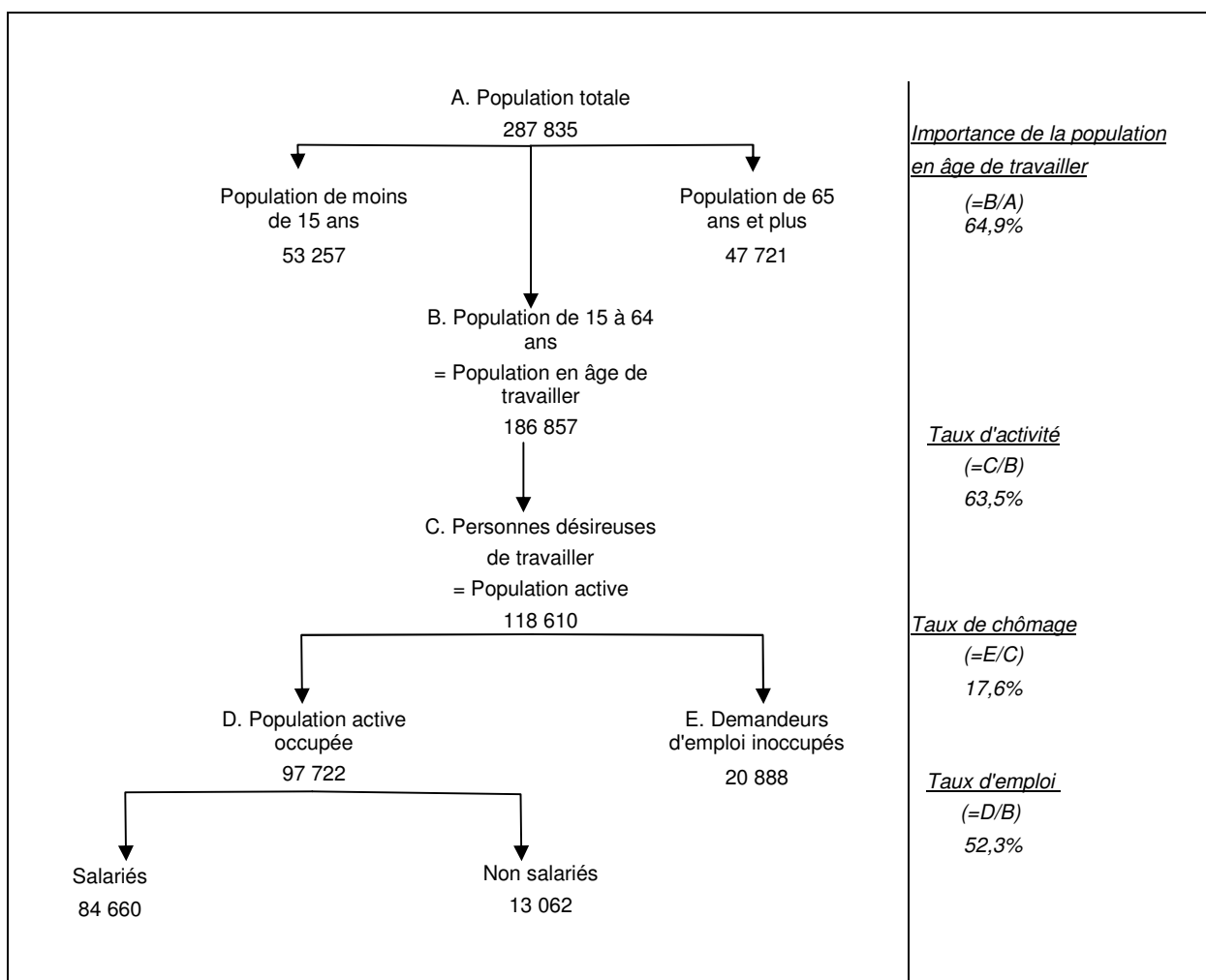
Le solde migratoire (pour 1 000 habitants), quant à lui, est toujours positif. Il connaît une forte croissance entre 1999 et 2000 (+2.9‰). Depuis lors, il régresse légèrement pour atteindre 2.3‰ en 2002 et 2.7‰ en 2003.

Le solde migratoire de la région du Centre est toujours inférieur à celui de la Wallonie sauf en 2000 où il vaut près du double de celui de la région wallonne (2.9‰ pour la région du Centre et 1.5‰ pour la région wallonne). Les communes qui ont le plus participé à cet accroissement plus important sont les communes les plus favorisées du point de vue socio-économique (cf. Chapitre 2 – Classement des communes de la région de Centre selon l'indicateur de synthèse socio-économique), à savoir, Silly, Braine-le-Comte et Enghien.

Ce solde migratoire plus important s'explique, entre autre, par le phénomène général de délocalisation des grandes villes et, plus particulièrement, de la région bruxelloise.

1.2 La structure d'activité de la population

1.2.1 La structure générale et les principaux indicateurs de la population active de la région du Centre



Source : IWEPS – OSEC, 30 juin 2002

La population en âge de travailler, qui comprend les personnes âgées de 15⁷ à 64 ans, représente 64,9% de la population totale. La moyenne wallonne est tout-à-fait similaire, elle s'élève à 64,8%.

Pour les autres tranches d'âge de la population, les jeunes de moins de 15 ans sont légèrement sur-représentés dans la région du Centre par rapport à la moyenne de la région wallonne (18,46% dans la région du Centre contre 18,40% dans la région wallonne).

⁷ La formation en alternance est prévue à partir de 15 ans

Par contre, les 65 ans et plus sont légèrement sous-représentés dans la région du Centre (16.56% par rapport à 16.76% pour la région wallonne).

Dans cette population en âge de travailler, 63.5% des personnes sont désireuses de travailler, c'est-à-dire soit travaillent en qualité de salarié ou d'indépendant soit sont demandeurs d'emploi bénéficiant ou non d'une indemnité de chômage. Elles constituent la population active.

Ce taux est de 2.1 points de pourcentage inférieur au taux de la Wallonie.

Parmi la population active, 17.6% sont demandeurs d'emploi inoccupés. Cela représente 2.7 points de pourcentage en plus qu'en région wallonne (14.9%).

Les demandeurs d'emploi inoccupés de la région du Centre représentent 9.82% du total des demandeurs d'emploi inoccupés en Wallonie.

La population en âge de travailler dans la région du Centre représente 8.57% du total wallon. La population active représente, quant à elle, 8.29% du total wallon.

La proportion moins importante de population active dans la région du Centre (cf. ci-dessus : elle est de 2.1 points de pourcentage inférieure à celle de la région wallonne) est la cause du taux de chômage plus élevé qu'en région wallonne (17.6% vs 14.9%).

Si l'on comparait le nombre de demandeurs d'emploi à la population en âge de travailler, le taux serait de 11.18% dans la région du Centre pour 9.76% en Wallonie, soit un supplément de 1.42 point de pourcentage.

Face à de telles constatations, il s'avère que la problématique du non-emploi dans la région du Centre ne se limite pas aux seuls demandeurs d'emploi inoccupés mais elle doit tenir compte d'une part relativement plus importante de personnes inoccupées ne recherchant pas ou plus d'emploi. Pour mieux comprendre la situation, il y a lieu, notamment, d'étudier les tranches d'âge comme c'est le cas par après.

1.2.2 Analyse de la population en âge de travailler par âge et par sexe

Les tableaux suivants présentent les principaux indicateurs de la population active au 30 juin 2002 ainsi que le taux de croissance sur la période allant de 1997 à 2002.

Sexe	Age	Population en âge de travailler	Population active				Taux			
			Population active occupée			Population active inoccupée (chômeurs DEI)	Total population active	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
Salariés	Non salariés	Total actifs occupés								
Hommes	15-24 ans	17 615	4 835	243	5 077	2 171	7 265	41.1%	28.8%	30.0%
	25-49 ans	51 324	35 245	5 308	40 553	6 244	46 797	91.2%	79.0%	13.3%
	50-64 ans	24 098	8 627	2 650	11 277	561	11 838	49.1%	46.8%	4.7%
	15-64 ans	93 036	48 706	8 201	56 907	8 976	65 900	70.8%	61.2%	13.6%
Femmes	15-24 ans	16 864	3 467	141	3 608	2 379	5 993	35.5%	21.4%	39.7%
	25-49 ans	52 142	27 205	3 209	30 414	9 090	39 504	75.8%	58.3%	23.0%
	50-64 ans	24 816	5 259	1 511	6 770	443	7 213	29.1%	27.3%	6.1%
	15-64 ans	93 821	35 930	4 862	40 792	11 912	52 710	56.2%	43.5%	22.6%
Total	15-24 ans	34 478	8 301	384	8 685	4 550	13 259	38.4%	25.2%	34.3%
	25-49 ans	103 466	62 450	8 517	70 967	15 334	86 301	83.4%	68.6%	17.8%
	50-64 ans	48 913	13 886	4 161	18 047	1 004	19 051	38.9%	36.9%	5.3%
	15-64 ans	186 857	84 637	13 062	97 699	20 888	118 610	63.5%	52.3%	17.6%

Source : IWEPS-OSEC, 30 juin 1997-2002

où le Taux d'activité = (Population active / Population en âge de travailler) * 100%

le Taux d'emploi = (Total actifs occupés / Population en âge de travailler) * 100 %

le Taux de chômage = (Population active inoccupée / Population active) * 100 %

Le genre

Au niveau de la population en âge de travailler, la répartition par genre dans la région du Centre est comparable à la même répartition en région wallonne : une part globale à peu près égale de femmes et d'hommes et des proportions par tranches d'âge équivalentes.

Par contre, en ce qui concerne la population active occupée, la part des hommes est majoritaire avec 58.25% (environ 57% en Wallonie). Cette tendance est également observée chez les salariés parmi lesquels on retrouve 57.55% d'hommes. Elle se retrouve de manière encore plus marquée chez les non-salariés parmi lesquels on retrouve 62.78% d'hommes. En Wallonie, la proportion d'hommes salariés est de 56.12% et celle des hommes non-salariés s'élève à 63.26%.

Les constatations qui précèdent (prédominance des hommes dans la population active occupée) sont également reflétées au niveau du taux d'activité. En effet, on constate que ce taux s'élève à 70.8% pour les hommes alors qu'il n'est que de 56.2% pour les femmes. Le taux d'inactivité est donc plus important chez les femmes. Ce phénomène est proportionnellement accentué dans la région du Centre. En effet, au niveau de la Wallonie, ce taux est de 72.5% pour les hommes et de 58.8% pour les femmes. Cela signifie qu'il y a donc un différentiel de -1.7 point de pourcentage pour les hommes et -2.6 points de pourcentage

pour les femmes entre les résultats présentés au niveau de la région du Centre et ceux qui sont présentés au niveau de la région wallonne.

L'âge

En axant sur l'âge l'analyse de la population active occupée, on est amené à constater que la tranche d'âge de 25 à 49 ans, qui est la plus importante, l'est encore plus pour les femmes que pour les hommes. En effet, 74.54% de la population féminine active occupée est âgée de 25 à 49 ans alors, que pour les hommes, ce pourcentage est de 71.24%.

Au niveau de la tranche d'âge des 50 à 64 ans, la tendance est inversée. La proportion d'hommes de cet âge qui font partie de la population active occupée s'élève à 19.81 % alors que pour les femmes, elle n'est que de 16.6 %. Cela signifie que l'âge moyen des femmes actives occupées est moins élevé que celui des hommes.

En ce qui concerne la tranche d'âge de 15 à 24 ans, les proportions sont similaires entre les genres (9 % pour les hommes et 8.8% pour les femmes).

Une analyse des taux d'activité, d'emploi et de chômage montre que ces indicateurs sont plus défavorables dans la région du Centre qu'au niveau de la Wallonie. En effet, la région du Centre présente un différentiel négatif de 2.14 points de pourcentage pour l'indicateur du taux d'activité et un différentiel négatif de 3.58 points de pourcentage pour l'indicateur du taux d'emploi. L'indicateur taux de chômage est également défavorable pour la région du Centre. En effet, il présente un différentiel positif de 2.74 points de pourcentage par rapport au taux de la région wallonne.

Un examen de ces taux par tranche d'âge montre que, pour la tranche d'âge des 15 à 24 ans, même si le taux d'activité est supérieur pour la région du Centre (38.5%) par rapport à la moyenne de la région wallonne (37.38%), le taux d'emploi, quant à lui, reste inférieur à la moyenne wallonne (25.3% vs 26.09%). Le taux de chômage est de ce fait supérieur dans la région du Centre (34.3% vs 30.2%).

L'examen de la tranche d'âge des 25 à 49 ans révèle que pour les trois indicateurs, la région du Centre présente des résultats moins bons que la moyenne wallonne.

Enfin, l'examen de la tranche d'âge de 50 à 64 ans révèle que, comme pour la tranche d'âge précédente, les trois indicateurs sont défavorables pour la région du Centre. Dans ce cas, le différentiel en points de pourcentage s'élève à 7.2 pour le taux d'activité, 7 pour le taux d'emploi et 0.6 pour le taux de chômage.

On constate que le différentiel pour le taux de chômage est relativement faible par rapport aux différentiels des deux autres taux analysés. Cela peut s'expliquer, notamment, par le nombre important de travailleurs qui sont sortis du marché du travail suite aux nombreuses restructurations industrielles survenues dans la région (cf. prépension).

Pour le total (sans distinction de sexe), le différentiel pour les taux analysés s'élève à 1.33 point de pourcentage pour le taux d'activité, 3.28 points de pourcentage pour le taux d'emploi et 2.64 points de pourcentage pour le taux de chômage.

Les salariés/non-salariés

Examinons à présent les informations relatives aux salariés et aux non-salariés.

La part de la population active non-salariée dans la population active occupée est de 13.4%, soit 1.5 point de pourcentage de moins que la moyenne wallonne.

Si l'on examine l'évolution de la population non-salariée, on s'aperçoit qu'elle s'est réduite de 7% sur six ans (de 1997 à 2002) alors qu'au niveau de la région wallonne, la réduction est de l'ordre de 5%.

De son côté, la proportion des salariés représente 86.6 % de la population active occupée. 64% de cette proportion est à attribuer aux personnes âgées de 25 à 49 ans.

Evolution

Du point de vue de l'évolution sur la période de 1997 à 2002, la population salariée a augmenté de 9% dans la région du Centre. Cette évolution est tout-à-fait similaire à celle de la région wallonne (+8.6%).

		Taux de croissance 1997-2002						Ecart en points de pourcentage		
Sexe	Age	Population en âge de travailler	Population active				Total population active	Taux		
			Population active Salariés	Non salariés	Total actifs occupés	Population active inoccupée (chômeurs DEI)		Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
Hommes	15-24 ans	-2.8%	16.4%	-40.1%	11.4%	-21%	-0.9%	0.8	3.7	-7.7
	25-49 ans	-2.5%	1.1%	-11.3%	-0.7%	-19.9%	-3.8%	-1.2	1.5	-2.7
	50-64 ans	12.6%	22.8%	12.9%	20.3%	-20.2%	17.5%	2	3	-2.2
	15-64 ans	0.9%	5.8%	-6.2%	3.9%	-20.2%	-0.2%	-0.8	1.7	-3.4
Femmes	15-24 ans	-3.1%	28.6%	-21.7%	25.5%	-20.3%	2.1%	1,8	4.9	-11.2
	25-49 ans	-1.6%	9.7%	-14.6%	6.5%	-5.9%	3.4%	3.7	4.4	-2.3
	50-64 ans	11.4%	44.2%	16.8%	37%	-9.2%	32.9%	4.7	5.1	-2.8
	15-64 ans	1.2%	15.4%	-7.1%	12.1%	-9.3%	6.5%	2.8	4.2	-3.9
Total	15-24 ans	-3%	21.2%	-34.4%	16.8%	-20.7%	0.5%	1.3	4.3	-9.2
	25-49 ans	-2.1%	4.7%	-12.6%	2.2%	-12.1%	-0.6%	1.2	2.9	-2.3
	50-64 ans	12%	30.1%	14.3%	26.1%	-15.7%	22.9%	3.4	4.1	-2.4
	15-64 ans	1.1%	9.7%	-6.5%	7.2%	-14.3%	2.6%	1	3	-3.5

Source : IWEPS-OSEC, 30 juin 1997-2002

L'évolution de 1997 à 2002 montre que le **taux d'activité** général a augmenté légèrement de 1 point de pourcentage. Au niveau de la région wallonne, l'augmentation a été un peu plus importante. Elle s'élève à plus ou moins 1.3%.

Au niveau de la région du Centre, la répartition de l'augmentation du taux d'activité entre les différentes tranches d'âge montre que la tranche d'âge de 50 à 64 ans évolue d'une manière plus importante que les autres (+3 points de pourcentage). Au niveau de la région wallonne, l'augmentation pour cette tranche d'âge est de l'ordre de 5.8 points de pourcentage.

Le taux d'activité évolue différemment en fonction des sexes. L'évolution la plus marquante au niveau des genres concerne la tranche de 25 à 49 ans. Pour cette tranche d'âge, le taux d'activité s'est dégradé pour les hommes (-1.2 point de pourcentage) alors qu'il s'est amélioré pour les femmes (+3.7 points de pourcentage).

Le **taux d'emploi** a, quant à lui, augmenté de 3 points de pourcentage dans la région du Centre. L'évolution dans la région wallonne pour la même période est exactement identique. Du point de vue de l'évolution du taux d'emploi par sexe, on constate le même phénomène que pour l'évolution du taux d'activité (cf. paragraphe précédent). Par contre, l'évolution par tranche d'âge ne présente pas d'élément remarquable. Les tranches d'âge semblent évoluer de la même manière.

Le **taux de chômage**⁸ a diminué sur la période s'étalant de 1997 à 2002 (-3.5 points de pourcentage). Cette diminution est plus importante au niveau de la tranche d'âge des 15-24 ans (-9.2 points de pourcentage) et, plus particulièrement, chez les femmes de cet âge (-11.2 points de pourcentage).

Au niveau de la région wallonne, sur la même période, le taux de chômage a également diminué mais dans une moindre mesure (-2.5 points de pourcentage).

1.2.3 Les salariés résidant

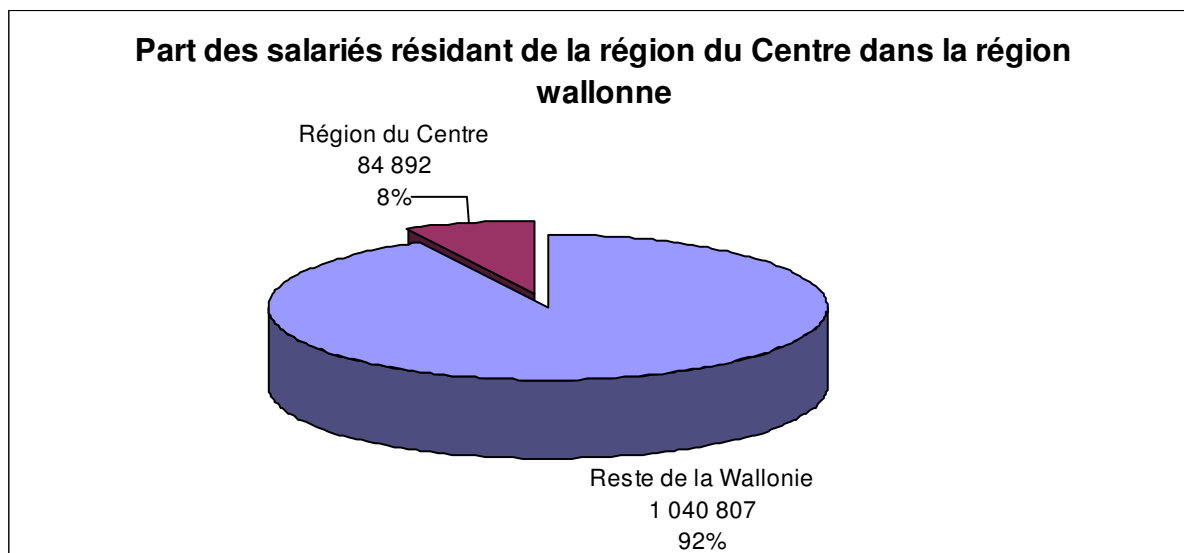
Dans ce chapitre consacré aux salariés résidant, nous allons aborder les points suivants :

- La part des salariés résidant dans la région du Centre
- L'évolution du nombre de salariés résidant
- La répartition des salariés résidant par statut et par genre
- Le nombre de salariés résidant par tranche d'âge et par genre
- La répartition des salariés résidant par grand secteur d'activité
- La répartition sectorielle des salariés résidant
- La répartition sectorielle du nombre de salariés résidant entre 1997 et 2002

⁸ Sur ces cinq années, dans un souci d'uniformisation nationale et de respect des conventions statistiques européennes, il y a eu une modification dans le comptage des DEI (demandeurs d'emploi inoccupés). Cela entraîne une légère amélioration des taux de chômage de l'ordre de globalement de 0,7 point de pourcentage et par conséquent du taux d'activité (+0,6 point de pourcentage).

1.2.3.1 La part des salariés résidant dans la région du Centre

Le graphique suivant montre la part des salariés résidant sur le territoire de la région du Centre par rapport aux salariés résidant au niveau de la région wallonne.

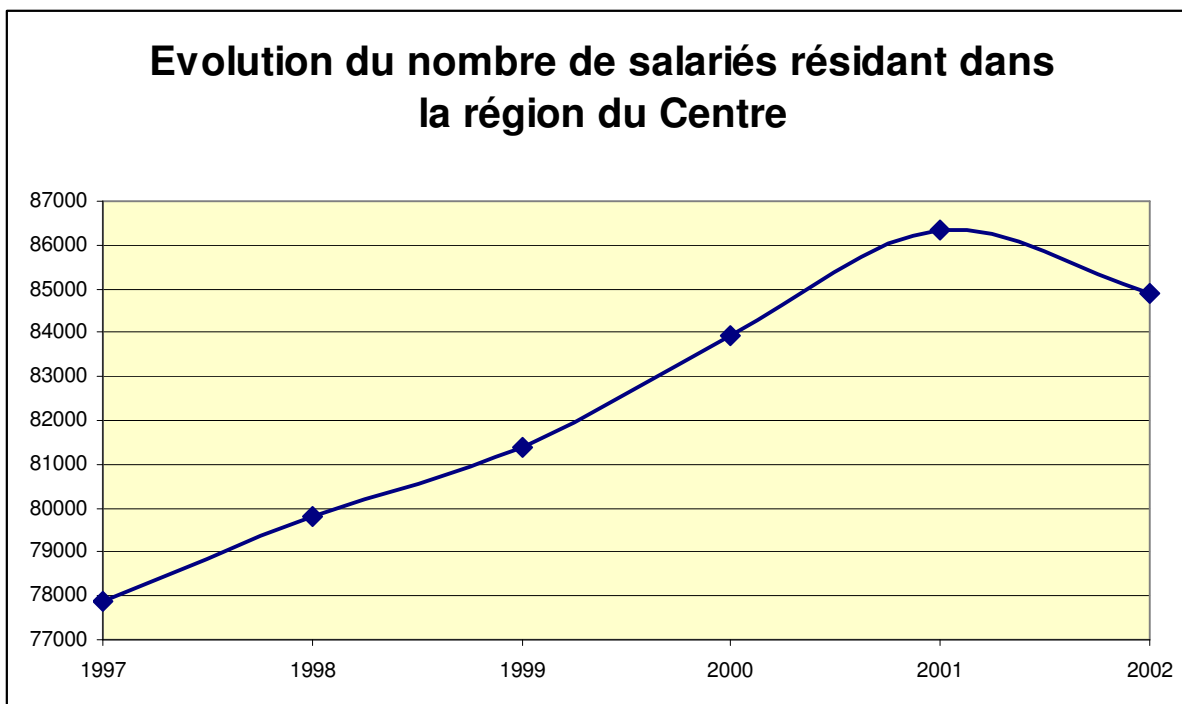


Source : IWEPS-OSEC, juin 2002

On constate que la proportion de salariés résidant dans la région du Centre représente 8 % de la population des salariés résidant de la Wallonie.

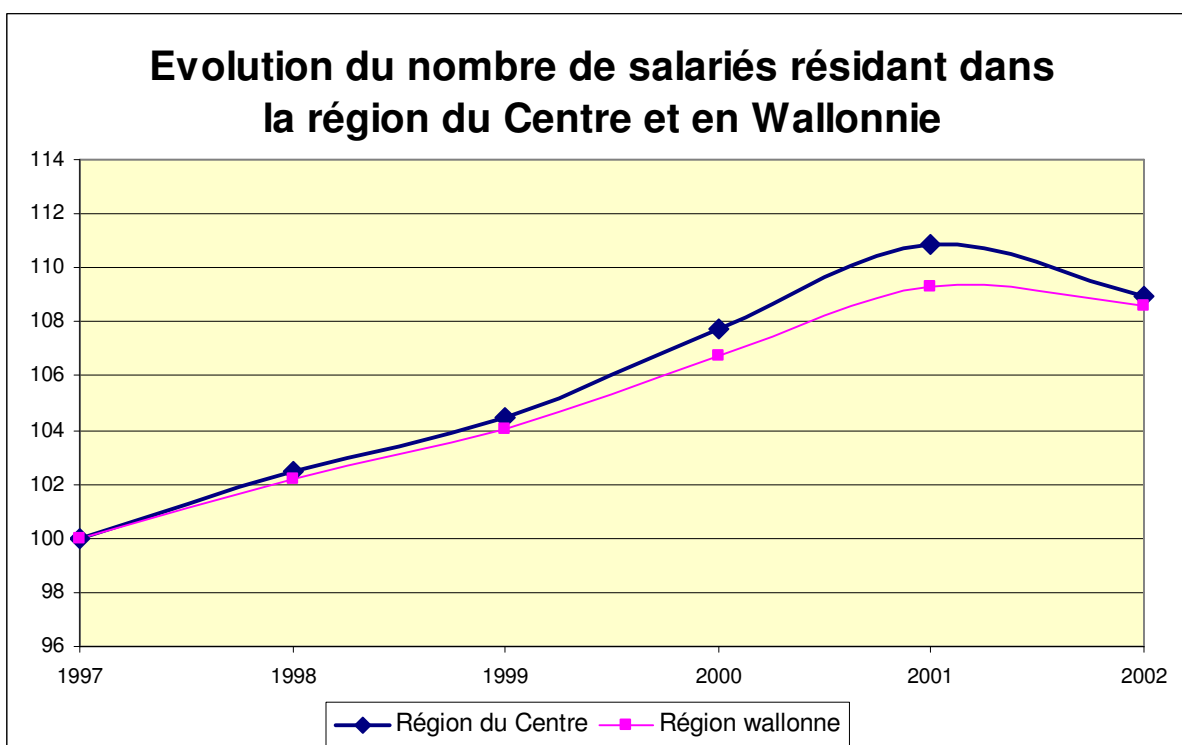
1.2.3.2 L'évolution du nombre de salariés résidant

Le graphique suivant présente l'évolution du nombre de salariés résidant dans la région du Centre entre 1997 et 2002.



Source : IWEPS-OSEC, juin 1997 – 2002

Le graphique repris ci-dessus montre que de 1997 à 2001, le nombre de salariés résidant de la région du Centre a connu une croissance continue. Entre 2001 et 2002, la tendance s'est inversée. Malgré cela, sur une période de 6 ans, le nombre de salariés résidant a augmenté d'environ 9%.



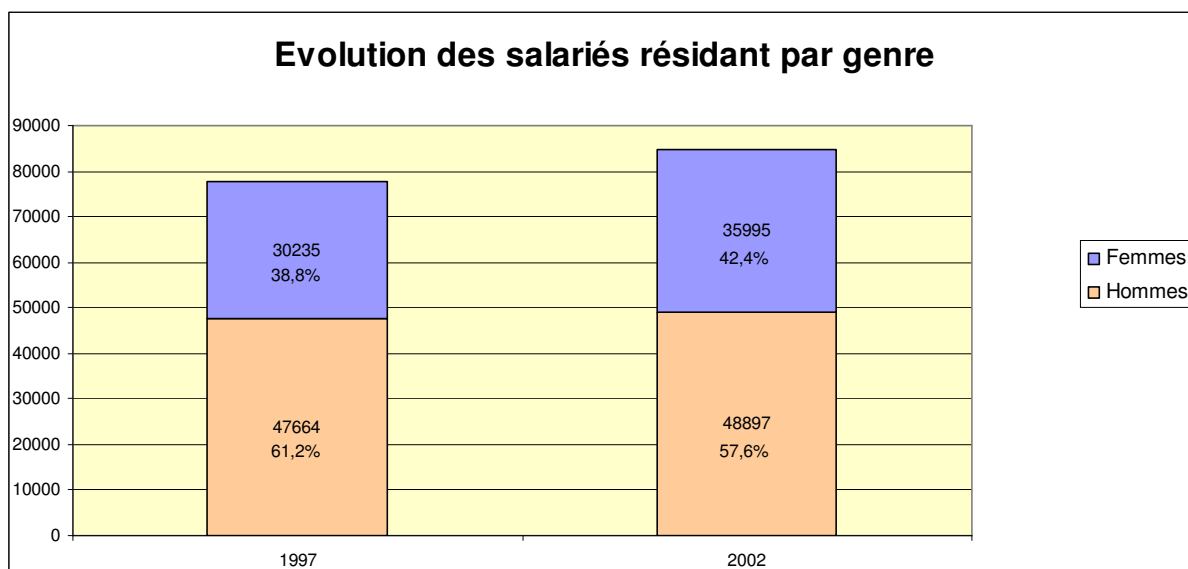
Source : IWEPS-OSEC, juin 1997 - 2002

Comme le montre le graphique ci-dessus, les courbes d'évolution de la région du Centre et de la Wallonie sont relativement similaires : croissance jusqu'en 2001 et régression depuis lors. Il est toutefois à noter que la croissance a été plus forte dans la région du Centre (9% vs 8.6%).

Un examen de cette croissance par genre révèle que la part des hommes s'est réduite lorsque l'on compare les résultats de 1997 à ceux de 2002. Elle passe de 61.2% à 57.6%. Au niveau de la région wallonne, la part des hommes est, sur cette même période, passée de 58% à 56%. En unité, le nombre d'hommes a augmenté de 5.8% dans la région du Centre. En Wallonie, l'augmentation a été de 5%. Le nombre de femmes a, quant à lui, augmenté de 15.4% dans la région du Centre et de 14.3% dans la région wallonne.

La part des femmes a, quant à elle, augmenté de 3.6 points de pourcentage. Elle est passée de 38.8% à 42.4%. L'accroissement de la part des femmes au niveau de la région wallonne est exactement la même (3.6 points de pourcentage).

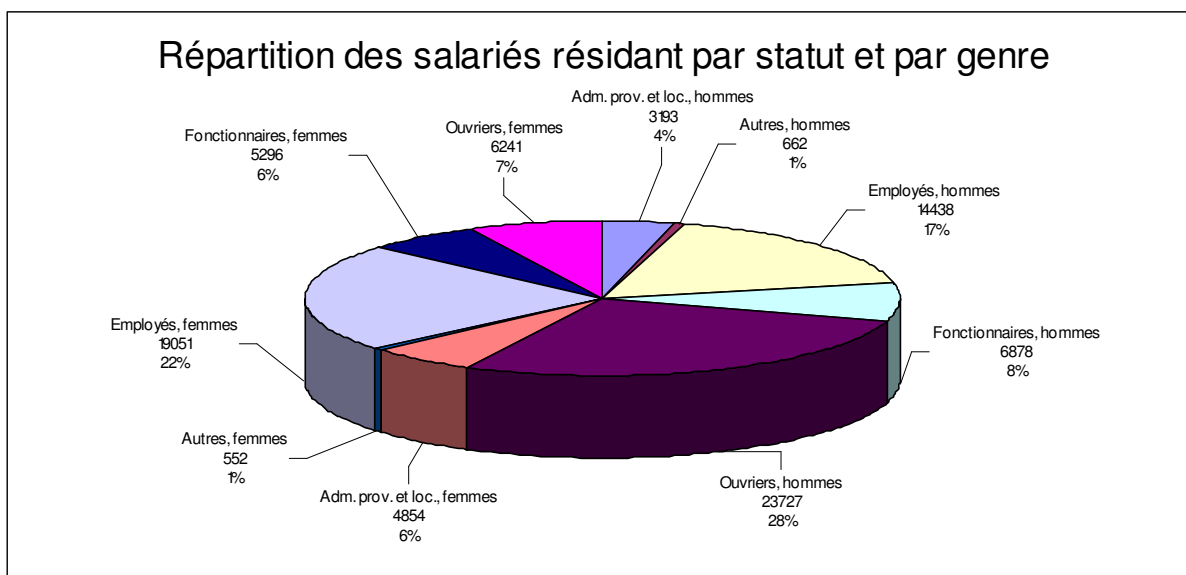
De manière générale, la part des hommes dans la région du Centre reste plus importante que la moyenne wallonne même si la part des femmes dans la population salariée résidente y augmente plus qu'en Wallonie.



Source : IWEPS-OSEC, juin 1997 - 2002

1.2.3.3 Répartition des salariés résidant par statut et par genre

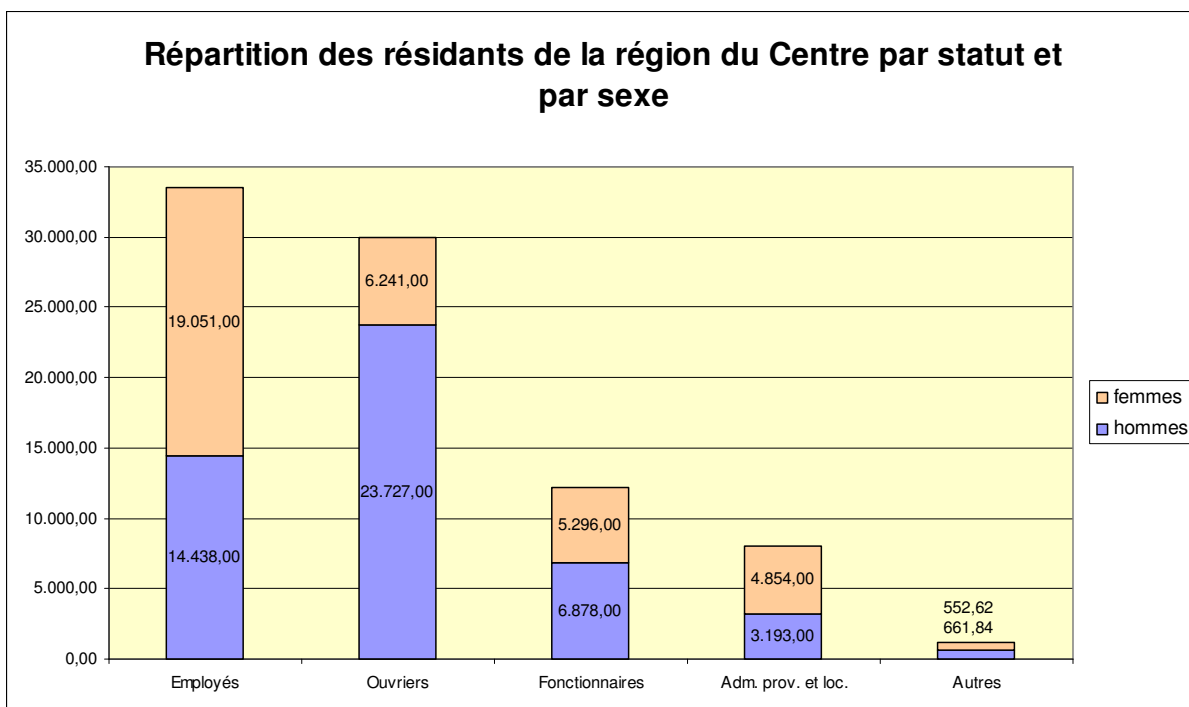
Le graphique ci-dessous présente une répartition des salariés résidant dans la région du Centre et ce, par statut et par genre.



Source : IWEPS-OSEC, juin 2002

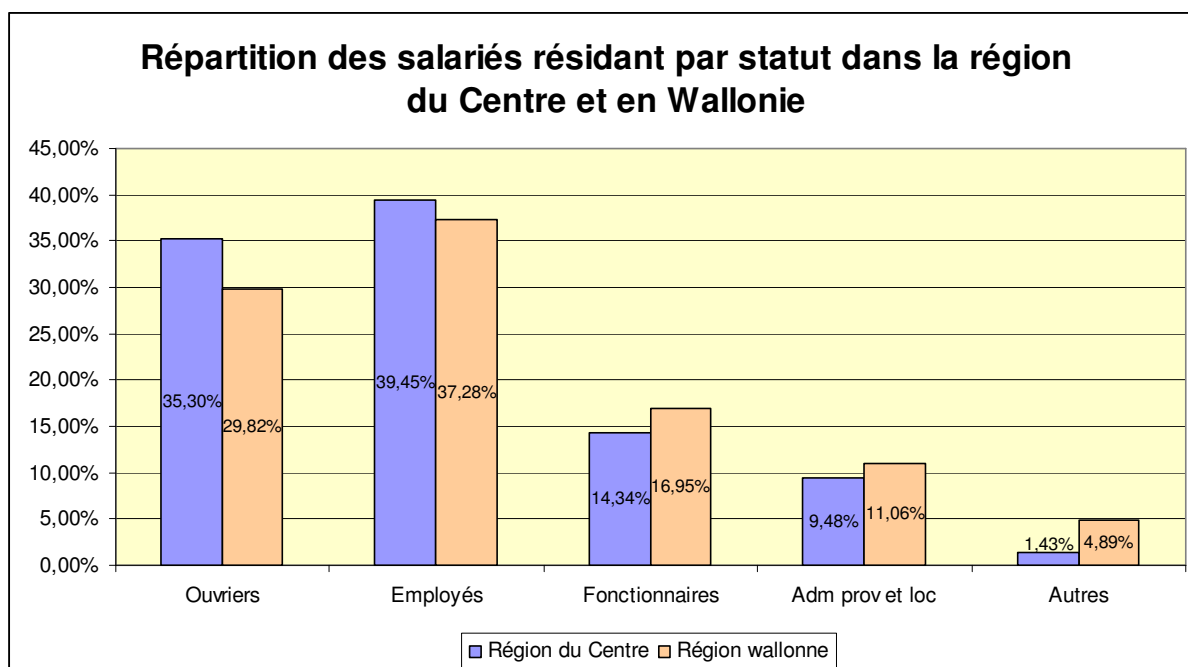
Ce graphique montre que la catégorie des hommes ouvriers constitue la catégorie la plus représentée dans la région du Centre (28%). Cette catégorie est sur-représentée par rapport à sa représentation dans la région wallonne (23%).

Pour toutes les autres catégories de salariés, leur représentation au sein de la région du Centre est similaire à leur représentation au niveau de la région wallonne et ce, avec un différentiel oscillant entre -1 et 2 points de pourcentage. De manière plus précise, les employés hommes et femmes sont légèrement sur-représentés dans la région du Centre (respectivement 17% et 22% vs 16% et 21% en région wallonne). Les catégories des ouvrières et des employés d'administrations provinciales et locales (hommes) sont représentées exactement de la même manière dans la région du Centre et en Wallonie. Les autres catégories sont légèrement sous-représentées dans la région du Centre : Fonctionnaires femmes -1 point de pourcentage, Fonctionnaires hommes -2 points de pourcentage, Administrations provinciales et locales femmes -1 point de pourcentage, Autres femmes -1 point de pourcentage et Autres hommes -2 points de pourcentage.



Source : IWEPS-OSEC, juin 2002

La répartition par genre en fonction du statut est comparable à celle relevée en Wallonie avec une proportion d'hommes plus élevée chez les ouvriers (79,2% par rapport à 75%) et une proportion plus forte de femmes chez les fonctionnaires (43,5% par rapport à 41%).



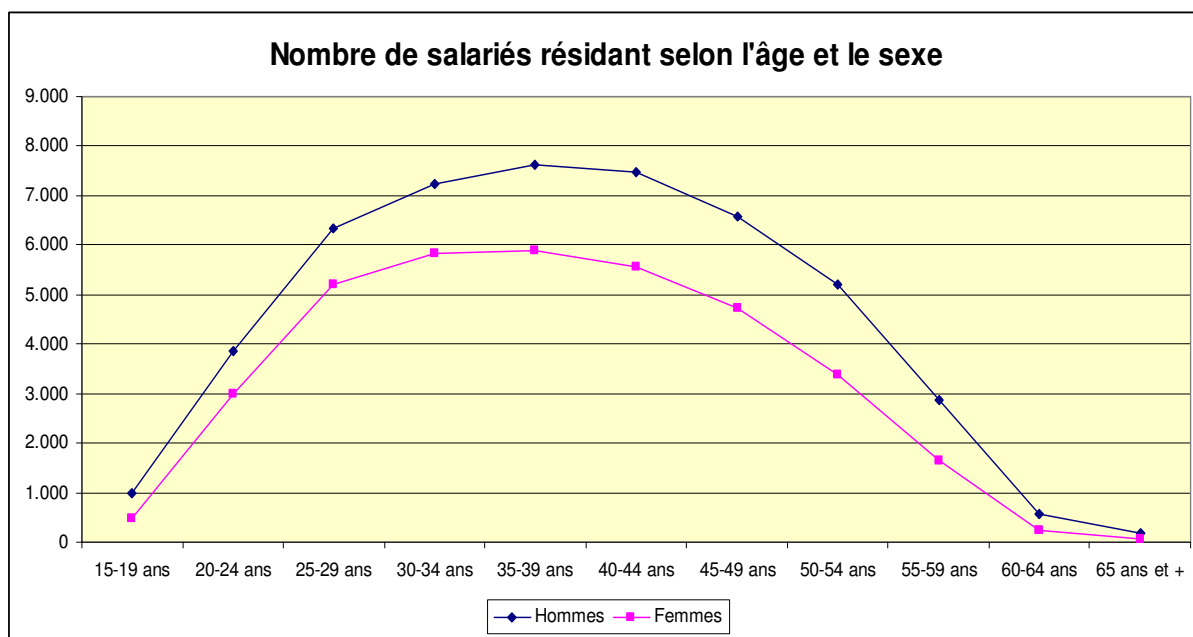
Source : IWEPS-OSEC, juin 2002

Globalement, la proportion d'ouvriers et d'employés est plus importante dans le Centre qu'en Wallonie, 74,7% au lieu de 67,1%. La part des fonctionnaires et des agents des administrations provinciales et locales y est, en conséquence, plus faible que pour le reste de la Wallonie (23,82% au lieu de 28%).

Pour information, les proportions d'ouvriers (35.30% par rapport à 29.82%) et d'employés (39.45% par rapport à 37.27%) sont plus élevées dans la région du Centre qu'en Wallonie.

1.2.3.4 Nombre de salariés résidant par tranche d'âge et par genre

Le graphique ci-dessous présente une répartition du nombre de salariés résidant dans la région du Centre et ce, par tranche d'âge et par genre.

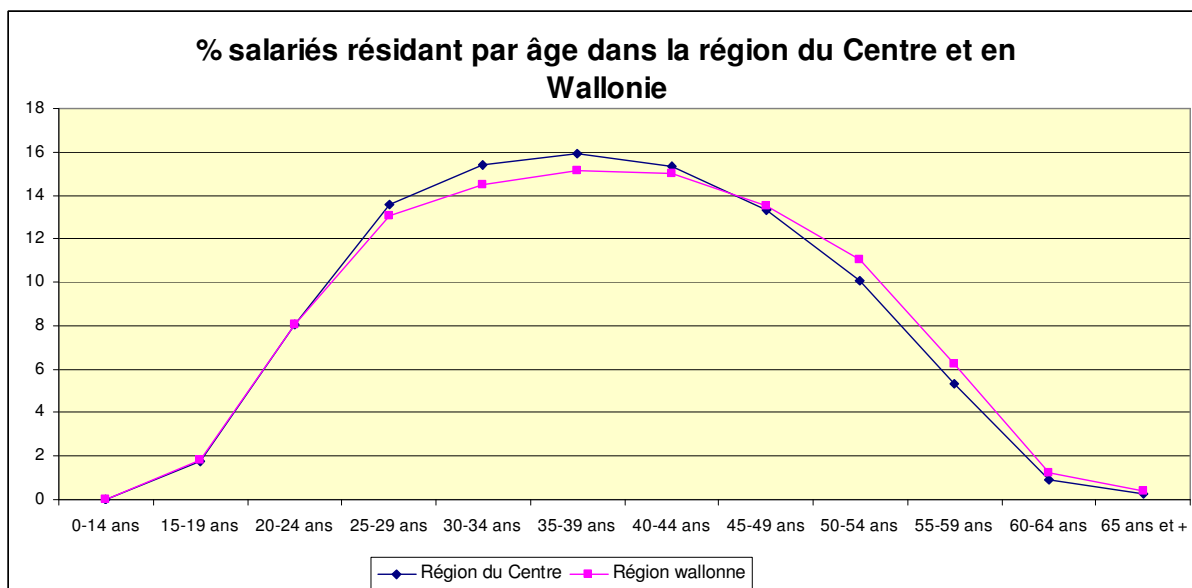


Source : IWEPS-OSEC, juin 2002

Comme le montre le graphique ci-dessus, la proportion d'hommes salariés résidant est supérieure à la proportion de femmes (57.6% d'hommes).

Même si les courbes par sexe sont relativement similaires, on constate qu'au niveau des tranches d'âge de 35 à 54 ans, elles ont tendance à s'éloigner pour se rapprocher vers les extrémités.

Le graphe suivant permet de comparer la structure par âge des salariés résidant au sein de la région du Centre et en Wallonie.



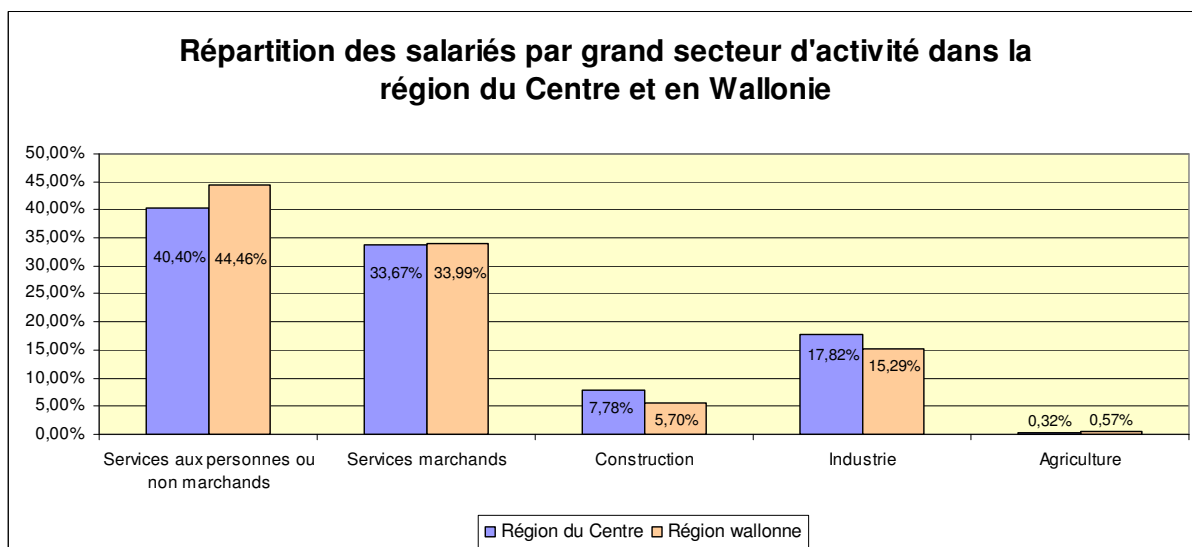
Source : IWEPS-OSEC, juin 2002

On constate que la part des salariés de 25 à 49 ans est proportionnellement plus élevée dans la région du Centre qu'en Wallonie. Le différentiel peut atteindre près de 1 point de pourcentage.

Par contre, pour les salariés de 50 à 64 ans, on observe une part moins importante dans la région du Centre. Cette situation est probablement la conséquence des restructurations importantes rencontrées dans l'industrie et dans certains services marchands qui ont amené de nombreuses mises à la pré pension d'ouvriers et d'employés.

1.2.3.5 Répartition des salariés résidant par grand secteur d'activité

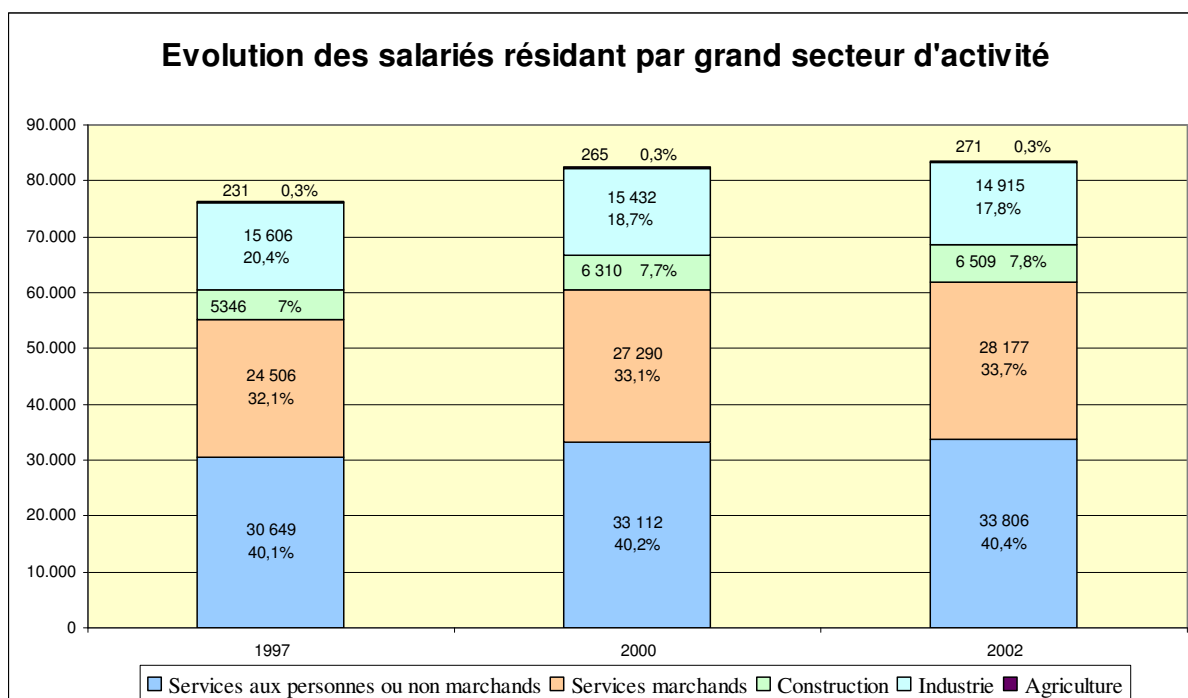
Le graphique suivant permet de comparer la répartition des salariés résidant dans la région du Centre et en Wallonie et ce, par grand secteur d'activité.



Source : ONSS LATG-ONSSAPL, juin 2002 / Calculs : IWEPS-OSEC

On constate que la région du Centre comprend proportionnellement plus de salariés dans les secteurs industriels et de la construction qu'en Wallonie (17.8% et 7.8% vs 15.3% et 5.7%). La part des services marchands est pratiquement équivalente et celle des services non marchands est inférieure à la part de ce secteur dans la région wallonne (40.4% vs 44.4%).

Le graphique suivant montre l'évolution des salariés résidant par grand secteur d'activité entre 1997 et 2002 et ce, pour la région du Centre.



Source : ONSS LATG-ONSSAPL, juin 1997-2002 / Calculs : IWEPS-OSEC

On constate que la région du Centre a vu sa proportion de salariés du secteur des services non-marchands, du secteur des services marchands et du secteur de la construction légèrement augmenter entre 1997 et 2002. Par contre, la proportion de salariés dans le secteur industriel a baissé sur cette même période (-2.6 points de pourcentage). Le secteur de l'agriculture est, quant à lui, resté stable.

1.2.3.6 Répartition sectorielle des salariés résidant

Le tableau repris ci-dessous présente une répartition sectorielle des salariés résidant selon le nombre de travailleurs et ce, dans un ordre décroissant.

Secteur d'activité NACEBEL		Nombre de travailleurs en 2002	Part des femmes en %	Part des travailleurs de moins de 25 ans en %	Part des travailleurs de 50 ans et plus en %	Part des ouvriers en %	Part des travailleurs à temps partiel en %	Part des travailleurs saisonniers ou intermittents en %
85	Santé et action sociale	8 706	78%	9%	12%	28%	41%	0%
80	Education	8 292	67%	5%	25%	5%	25%	0%
45	Construction	6 509	3%	15%	12%	91%	3%	0%
52	Commerce de détail, à l'exclusion du commerce en véhicules automobiles et de motocycles	5 898	65%	18%	11%	15%	49%	0%
75	Administration publique, services collectifs généraux et sécurité sociale obligatoire	5 732	43%	5%	21%	8%	16%	0%
74	Autres services fournis aux entreprises	5 424	46%	19%	11%	47%	17%	35%
51	Commerce de gros et intermédiaires du commerce, à l'exclusion du commerce en véhicules automobiles	3 268	30%	7%	15%	33%	12%	0%
60	Transports terrestres	3 041	8%	5%	20%	48%	4%	0%
65	Intermédiation financière	2 275	47%	6%	29%	1%	19%	0%
24	Industrie chimique	2 257	21%	5%	15%	47%	7%	0%
64	Postes et télécommunications	2 017	29%	5%	21%	7%	11%	0%
27	Métallurgie	1 885	5%	5%	12%	83%	1%	0%
28	Travail des métaux	1 577	7%	7%	19%	79%	3%	0%
55	Hôtels et restaurants	1 557	50%	29%	7%	84%	58%	1%
50	Commerce et réparation de véhicules automobiles et de motocycles, commerce de détail de carburants	1 519	14%	18%	14%	64%	14%	0%
29	Fabrication de machines et équipements	1 445	9%	10%	20%	77%	2%	0%
15	Industries alimentaires	1 291	35%	14%	9%	70%	14%	0%
26	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1 155	11%	6%	13%	76%	3%	0%
21	Industrie du papier et du carton	928	19%	7%	21%	77%	3%	0%
63	Services auxiliaires des transports	845	24%	20%	8%	50%	33%	0%
91	Activités associatives diverses	800	60%	6%	26%	12%	35%	0%
92	Activités récréatives, culturelles et sportives	720	45%	16%	16%	21%	30%	1%
34	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et semi-remorques	695	7%	9%	9%	90%	3%	0%
98	Activités mal définies	667	70%	4%	11%	37%	34%	0%
72	Activités informatiques	577	20%	10%	6%	1%	7%	0%
14	Autres industries extractives	576	5%	7%	19%	84%	1%	0%
31	Fabrication de machines et appareils électriques	549	20%	5%	21%	62%	4%	0%
93	Services personnels	540	73%	27%	12%	85%	47%	0%
66	Assurance	535	47%	9%	16%	0%	11%	0%
22	Edition, imprimerie, reproduction	449	34%	5%	18%	48%	11%	0%
70	Activités immobilières	409	40%	6%	21%	43%	24%	0%
40	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'eau chaude	359	15%	7%	32%	0%	3%	0%
25	Industrie du caoutchouc et des plastiques	327	24%	7%	19%	73%	8%	0%
67	Auxiliaires financiers	307	59%	6%	17%	3%	27%	0%
73	Recherche et développement	304	39%	13%	10%	4%	8%	0%
35	Fabrication d'autres matériels de transport	281	6%	10%	14%	57%	2%	0%
01	Agriculture, chasse et services annexes	259	15%	22%	12%	95%	27%	8%
36	Fabrication de meubles, industries diverses	199	18%	10%	15%	70%	6%	0%
18	Industrie de l'habillement et des fourrures	170	81%	2%	28%	79%	10%	0%
41	Captage, épuration et distribution d'eau	148	17%	5%	27%	11%	4%	0%
32	Fabrication d'équipements de radio, télévision et communication	138	30%	6%	17%	28%	2%	0%

Secteur d'activité NACEBEL		Nombre de travailleurs en 2002	Part des femmes en %	Part des travailleurs de moins de 25 ans en %	Part des travailleurs de 50 ans et plus en %	Part des ouvriers en %	Part des travailleurs à temps partiel en %	Part des travailleurs saisonniers ou intermittents en %
90	Assainissement, voirie et gestion des déchets	132	11%	8%	8%	77%	2%	0%
99	Organismes extra-territoriaux	127	38%	5%	28%	48%	8%	0%
23	Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires	121	6%	3%	29%	64%	3%	0%
71	Location sans opérateur	109	23%	19%	9%	30%	25%	0%
20	Travail du bois et fabrication d'articles en bois, vannerie ou sparterie liège	104	3%	10%	20%	75%	8%	0%
33	Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie	93	27%	6%	9%	55%	10%	0%
62	Transports aériens	91	29%	16%	4%	34%	13%	0%
17	Industrie textile	62	58%	10%	5%	90%	3%	0%
37	Récupération de matières recyclables	54	17%	4%	11%	74%	13%	0%
95	Services domestiques	43	51%	2%	26%	49%	56%	0%
16	Industrie du tabac	31	23%	6%	19%	68%	0%	0%
10	Extraction de houille, de lignite et de tourbe	10	20%	0%	20%	70%	0%	0%
02	Sylviculture, exploitation forestière et services annexes	9	22%	0%	44%	89%	22%	0%
19	Industrie du cuir et de la chaussure	9	56%	11%	0%	78%	11%	0%
05	Pêche, pisciculture et aquaculture	3	0%	0%	0%	100%	0%	0%
30	Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique	2	0%	0%	0%	50%	0%	0%
61	Transports par eau	1	0%	100%	0%	100%	0%	0%
	Agriculture	271	15%	21%	13%	94%	27%	8%
	Industrie	14 915	16%	7%	16%	69%	5%	0%
	Construction	6 509	3%	15%	12%	91%	3%	0%
	Services marchands	28 177	40%	14%	14%	32%	24%	7%
	Services aux personnes ou non-marchands	33 806	63%	7%	20%	13%	22%	0%
	Administrations provinciales et locales	8 047	60%	6%	23%	0%	0%	0%
	TOTAL	83 678	42%	10%	17%	36%	18%	2%

Sources : ONSS LATG et ONSSAPL, juin 1997 et 2002

	Sur-représentation par rapport à la Wallonie
	Sous-représentation par rapport à la Wallonie

Sur base du tableau qui précède, on note

- la première place du secteur de la santé et de l'action sociale sur-représenté par rapport à la moyenne wallonne (Indice de spécialisation⁹ : 1,18) qui peut s'expliquer particulièrement par l'importance des deux hôpitaux universitaires situés à La Louvière. Dans ce secteur, les femmes représentent 78% de l'emploi. Les salariés de plus de 50 ans ainsi que les ouvriers sont sous-représentés par rapport à la moyenne générale des secteurs. Le temps partiel y est important (41%)
- l'importance du secteur éducatif mais relativement sous-représenté par rapport à la moyenne wallonne (Indice de spécialisation : 0,86) avec une proportion importante de femmes (67%), de travailleurs de plus de 50 ans (25%) et de temps partiels (25%)
- la place du secteur de la construction (3^{ième}) avec une part plus élevée de jeunes travailleurs (15%) et une part moins élevée de travailleurs âgés (12%) ainsi qu'une très forte proportion d'ouvriers
- les secteurs du commerce de détail, l'administration publique ainsi que les autres services rendus aux entreprises qui occupent également plus de 5000 personnes

⁹ L'indice de spécialisation met en évidence la structure sectorielle de l'emploi dans une région par rapport à une autre (ici, dans la région du Centre par rapport à la Wallonie). Une valeur de cet indice égale à 1 traduit une contribution à l'emploi total du secteur concerné identique à celle de ce même secteur dans la région wallonne. Une valeur supérieure à 1 dénote une sur-représentation du secteur et une valeur inférieure à 1 une sous-représentation du secteur.

On relèvera également que les gros secteurs occupant proportionnellement plus que la moyenne

- de **femmes** sont la santé (78%), l'éducation (67%), le commerce de détail (65%), l'administration (43%), les autres services rendus aux entreprises (46%), l'intermédiation financière (47%) et les hôtels-restaurants
- de **jeunes travailleurs** sont la construction (15%), le commerce de détail (18%), les autres services fournis aux entreprises (19%), les hôtels-restaurants (29%)
- de **travailleurs âgés de plus de 50 ans** sont l'éducation (25%), l'administration publique (21%), les transports terrestres (20%), l'intermédiation financière (29%), les postes & télécommunications (21%) et le travail des métaux (19%)
- d'**ouvriers** sont la construction (91%), les autres services fournis aux entreprises (47%), les transports terrestres (48%), l'industrie chimique (47%), la métallurgie (83%), le travail des métaux (79%), les hôtels-restaurants (84%) et les fabrications de machines et d'équipements (77%)
- de **travailleurs à temps partiel** sont la santé (41%), l'éducation (25%), le commerce de détail (49%), l'intermédiation financière (19%) et les hôtels-restaurants (58%).

Par rapport à la moyenne de la Wallonie, les secteurs repris ci-après sont proportionnellement sur-représentés. Pour rappel, il s'agit ici des salariés résidant dans la région du Centre et non des postes de travail salarié y existant. L'importance du nombre de salariés occupés dans les secteurs est donc fonction des postes existant dans la région mais aussi dans les zones avoisinantes. Ces secteurs sont :

- la santé et l'action sociale
- l'intermédiation financière
- l'industrie chimique
- la métallurgie
- le travail des métaux
- la fabrication de machines et d'équipements
- l'industrie du papier et du carton
- les services auxiliaires des transports
- la construction et l'assemblage de véhicules automobiles
- et les autres industries extractives.

1.2.3.7 Répartition sectorielle du nombre de salariés résidant entre 1997 et 2002

Le tableau repris ci-dessous présente une répartition sectorielle des salariés résidant entre 1997 et 2002.

Secteur d'activité NACEBEL		Nombre de travailleurs en 2002	Répartition sectorielle de l'emploi en %	Répartition sectorielle de l'emploi wallon en %	Variation 1997-2002 en nombres absolus	Taux de croissance entre 1997 et 2002 en %
01	Agriculture, chasse et services annexes	259	0,3%	0,5%	37	16,7%
02	Sylviculture, exploitation forestière et services annexes	9	0,0%	0,0%	0	0,0%
05	Pêche, pisciculture et aquaculture	3	0,0%	0,0%	3	-
	Agriculture	271	0,3%	0,6%	40	17,3%
10	Extraction de houille, de lignite et de tourbe	10	0,0%	0,0%	-11	-52,4%
14	Autres industries extractives	576	0,7%	0,2%	8	1,4%
15	Industries alimentaires	1 291	1,5%	2,0%	71	5,8%
16	Industrie du tabac	31	0,0%	0,0%	-12	-27,9%
17	Industrie textile	62	0,1%	0,4%	4	6,9%
18	Industrie de l'habillement et des fourrures	170	0,2%	0,1%	-197	-53,7%
19	Industrie du cuir et de la chaussure	9	0,0%	0,0%	4	80,0%
20	Travail du bois et fabrication d'articles en bois, vannerie ou sparterie liège	104	0,1%	0,3%	-27	-20,6%
21	Industrie du papier et du carton	928	1,1%	0,4%	3	0,3%
22	Edition, imprimerie, reproduction	449	0,5%	0,6%	32	7,7%
23	Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires	121	0,1%	0,0%	3	2,5%
24	Industrie chimique	2 257	2,7%	1,8%	386	20,6%
25	Industrie du caoutchouc et des plastiques	327	0,4%	0,4%	-70	-17,6%
26	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1 155	1,4%	1,3%	-429	-27,1%
27	Métallurgie	1 885	2,3%	1,5%	-420	-18,2%
28	Travail des métaux	1 577	1,9%	1,6%	147	10,3%
29	Fabrication de machines et équipements	1 445	1,7%	1,4%	94	7,0%
30	Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique	2	0,0%	0,0%	2	-
31	Fabrication de machines et appareils électriques	549	0,7%	0,7%	107	24,2%
32	Fabrication d'équipements de radio, télévision et communication	138	0,2%	0,2%	-48	-25,8%
33	Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie	93	0,1%	0,2%	1	1,1%
34	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et semi-remorques	695	0,8%	0,5%	-80	-10,3%
35	Fabrication d'autres matériels de transport	281	0,3%	0,5%	-198	-41,3%
36	Fabrication de meubles, industries diverses	199	0,2%	0,3%	-2	-1,0%
37	Récupération de matières recyclables	54	0,1%	0,1%	-16	-22,9%
40	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'eau chaude	359	0,4%	0,5%	-49	-12,0%
41	Captage, épuration et distribution d'eau	148	0,2%	0,1%	7	5,0%
	Industrie	14 915	17,8%	15,3%	-690	-4,4%
45	Construction	6 509	7,8%	5,7%	1 163	21,8%
50	Commerce et réparation de véhicules automobiles et de motocycles, commerce de détail de carburants	1 519	1,8%	1,8%	177	13,2%
51	Commerce de gros et intermédiaires du commerce, à l'exclusion du commerce en véhicules automobiles	3 268	3,9%	3,7%	322	10,9%
52	Commerce de détail, à l'exclusion du commerce en véhicules automobiles et de motocycles	5 898	7,1%	6,7%	730	14,1%
55	Hôtels et restaurants	1 557	1,9%	2,4%	285	22,4%
60	Transports terrestres	3 041	3,6%	4,1%	392	14,8%

Secteur d'activité NACEBEL		Nombre de travailleurs en 2002	Répartition sectorielle de l'emploi en %	Répartition sectorielle de l'emploi wallon en %	Variation 1997-2002 en nombres absolus	Taux de croissance entre 1997 et 2002 en %
61	Transports par eau	1	0,0%	0,0%	1	-
62	Transports aériens	91	0,1%	0,1%	-190	-67,6%
63	Services auxiliaires des transports	845	1,0%	0,8%	368	77,1%
64	Postes et télécommunications	2 017	2,4%	2,8%	88	4,6%
65	Intermédiation financière	2 275	2,7%	2,3%	122	5,7%
66	Assurance	535	0,6%	0,7%	50	10,3%
67	Auxiliaires financiers	307	0,4%	0,4%	59	23,8%
70	Activités immobilières	409	0,5%	0,5%	79	23,9%
71	Location sans opérateur	109	0,1%	0,1%	29	36,3%
72	Activités informatiques	577	0,7%	0,8%	288	99,7%
73	Recherche et développement	304	0,4%	0,4%	84	38,2%
74	Autres services fournis aux entreprises	5 424	6,5%	6,4%	787	17,0%
	Services marchands	28 177	33,7%	34,0%	3 671	15,0%
	Administration publique, services collectifs généraux et sécurité sociale obligatoire	5 732	6,9%	8,4%	621	12,2%
80	Education	8 292	9,9%	11,5%	169	2,1%
85	Santé et action sociale	8 706	10,4%	8,8%	1 731	24,8%
90	Assainissement, voirie et gestion des déchets	132	0,2%	0,2%	80	153,8%
91	Activités associatives diverses	800	1,0%	1,1%	-69	-7,9%
92	Activités récréatives, culturelles et sportives	720	0,9%	1,1%	164	29,5%
93	Services personnels	540	0,6%	0,6%	27	5,3%
95	Services domestiques	43	0,1%	0,1%	-6	-12,2%
98	Activités mal définies	667	0,8%	0,9%	-49	-6,8%
99	Organismes extra-territoriaux	127	0,2%	0,1%	6	5,0%
97	Administrations provinciales et locales	8 047	9,6%	11,6%	22	0,3%
	Services aux personnes ou non-marchands	33 806	40,4%	44,5%	2 696	8,7%
	TOTAL	83 678	100,0%	100,0%	6 880	9,0%

Sources : ONSS LATG et ONSSAPL, juin 1997 et 2002

Evolution plus favorable par rapport à la Wallonie
Evolution moins favorable par rapport à la Wallonie

En ce qui concerne l'évolution sur la période allant de 1997 à 2002, il y a lieu de relever ce qui suit :

- le **secteur industriel** régresse de 4.4% au lieu 1.2% en Wallonie. Cette diminution s'explique principalement par les pertes d'emploi dans l'industrie de l'habillement (Binche), la fabrication d'autres produits minéraux non -métalliques (fermeture d'une faïencerie à La Louvière et restructuration d'une verrerie), la restructuration de la métallurgie à La Louvière et dans les bassins avoisinants (Clabecq et Charleroi), la fabrication d'autre matériel de transport (fermeture d'une usine à Manage). Une augmentation de 386 unités est relevée dans le secteur de la chimie qui, avec le travail des métaux et la fabrication de machines, sont les seuls secteurs à avoir progressé de plus de 100 unités
- le secteur de la **construction** progresse de 21.8%, soit 12.2 points de pourcentage de plus que la moyenne wallonne
- les **services marchands** ont augmenté de 15% pour 11.2% en Wallonie. Cette augmentation est surtout présente dans les commerces (implantation de grands centres commerciaux), les hôtels restaurants (Bruxelles), les transports terrestres, les services auxiliaires des transports (développement de la logistique), les activités informatiques et

les autres services rendus aux entreprises (interim). On notera la réduction importante des transports aériens suite à la faillite de la Sabena

- les **services non-marchands** ont augmenté de 8.7% presque comme en Wallonie (+8.4%). Cette augmentation est due principalement à l'administration et à la santé et l'action sociale dont les taux de progression sont plus élevés que la moyenne wallonne.

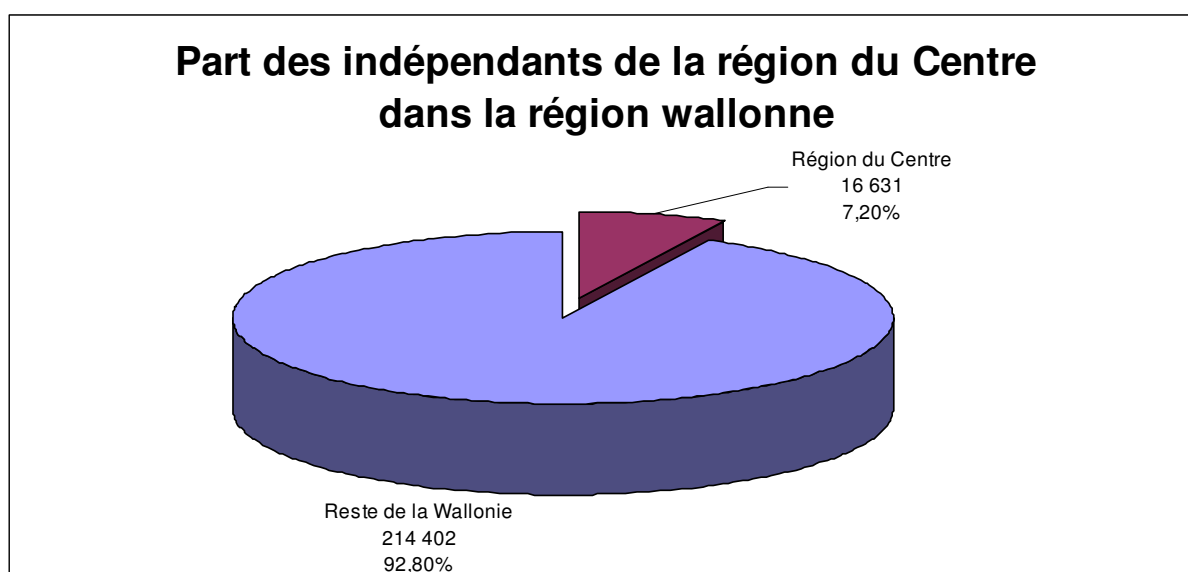
1.2.4 Les indépendants

Dans ce chapitre consacré aux indépendants¹⁰, nous allons aborder les points suivants :

- La part des indépendants dans la région du Centre
- L'évolution du nombre d'indépendants
- La répartition des indépendants par genre
- La répartition des indépendants par genre et par tranche d'âge
- La répartition des indépendants par genre et par type d'activité
- La répartition des indépendants par genre et par statut
- La répartition des indépendants par statut et par type d'activité
- La répartition des indépendants par grand secteur d'activité
- La répartition sectorielle des indépendants
- L'évolution dans la répartition sectorielle des indépendants

1.2.4.1 La part des indépendants de la région du Centre

Le graphique suivant montre la part des indépendants sur le territoire de la région du Centre par rapport aux indépendants au niveau de la région wallonne.



Source : INASTI, 31 décembre 2002 – Calculs : IWEPS-OSEC

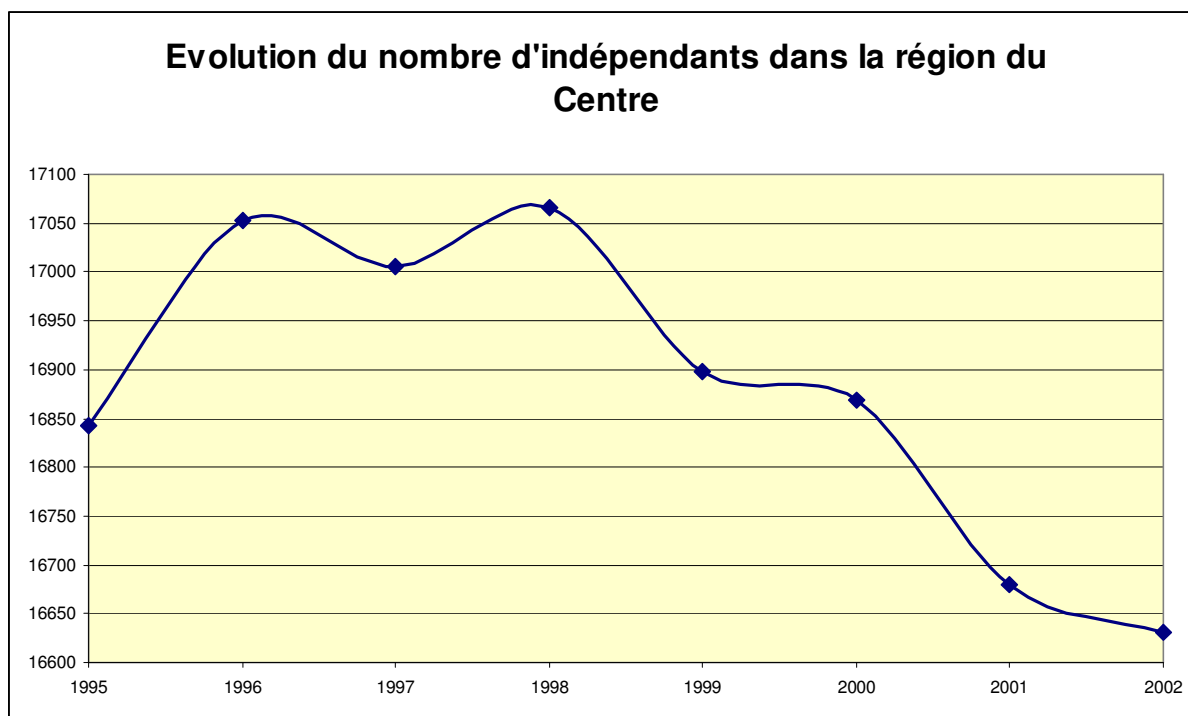
¹⁰ Le terme « indépendants » recouvre les indépendants et leurs aidants

Il faut noter que les chiffres globaux relatifs aux indépendants reprennent l'ensemble des indépendants et aidants, y compris ceux qui ont également un emploi salarié et qui sont enregistrés en qualité d'indépendants à titre complémentaire.

En 2002, les indépendants de la région du Centre représentent 7.2% du total wallon.

1.2.4.2 L'évolution du nombre d'indépendants

Le graphique suivant présente l'évolution du nombre d'indépendants dans la région du Centre entre 1995 et 2002.

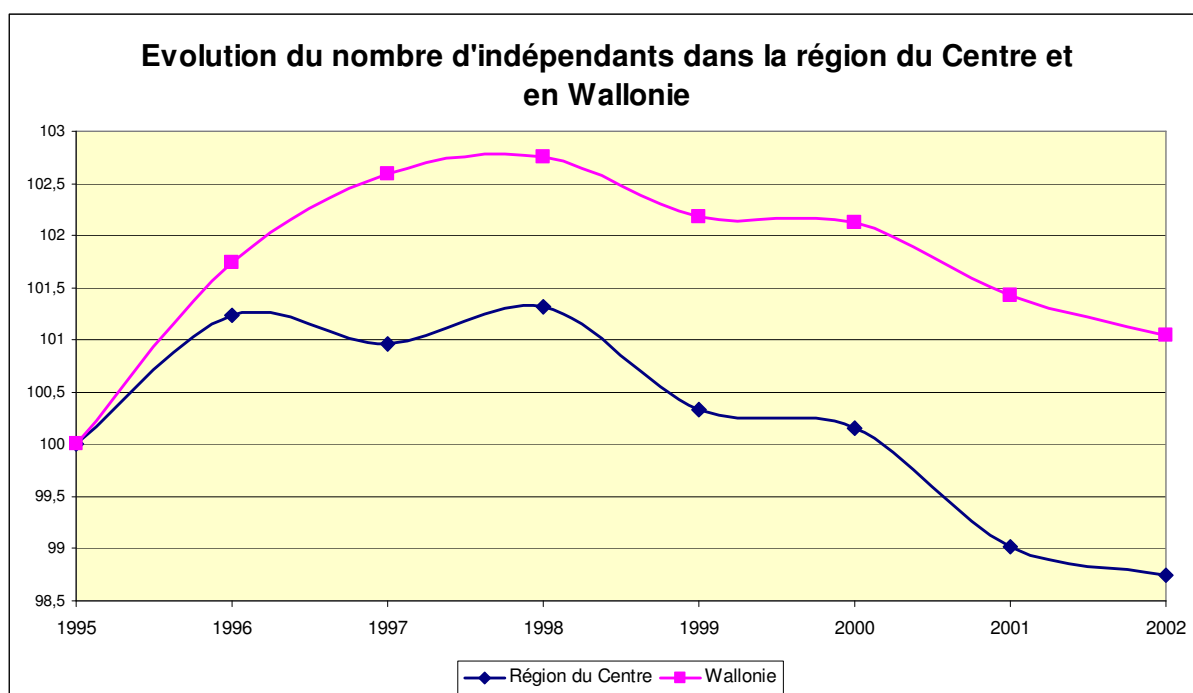


Source : INASTI, 31 décembre 1995-2002 – Calculs : IWEPS-OSEC

Le graphique repris ci-dessus montre que de 1995 à 2002, le nombre d'indépendants a régressé de 212 unités, soit 1.3%.

Si on examine cette période plus en détail, on s'aperçoit qu'il y a eu une première augmentation de 1995 à 1996 (209 unités ou 1.2%). Elle a été suivie d'une légère diminution en 1997 (47 unités ou 0.2%). En 1998, on observe une seconde petite augmentation du nombre d'indépendants (51 unités). Depuis lors, ce nombre est en constante diminution. Entre 1998 et 2002, on observe la perte de 435 indépendants, soit plus de 2.5%.

Le graphique suivant nous montre l'évolution de la proportion d'indépendants dans la région du Centre et en Wallonie.

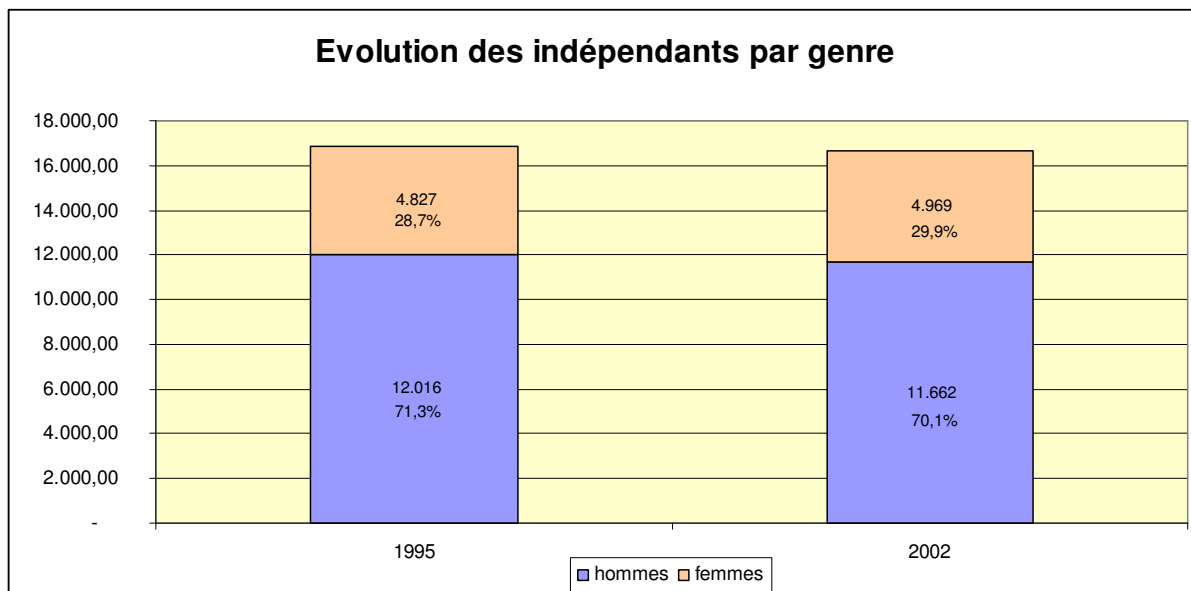


Source : INASTI, 31 décembre 1995-2002 – Calculs : IWEPS-OSEC

Comme le montre le graphique ci-dessus, les courbes d'évolution de la région du Centre et de la Wallonie ont tendance à s'éloigner de plus en plus l'une de l'autre. Sur la période de 1995 à 2002, la région du Centre a connu une régression de 1.3% alors que la région wallonne a vu son nombre d'indépendants augmenter de 1%.

1.2.4.3 La répartition des indépendants par genre

Le graphique suivant présente l'évolution des indépendants en fonction de leur sexe en 1995 et en 2002.



Source : INASTI, 31 décembre 1995-2002 – Calculs : IWEPS-OSEC

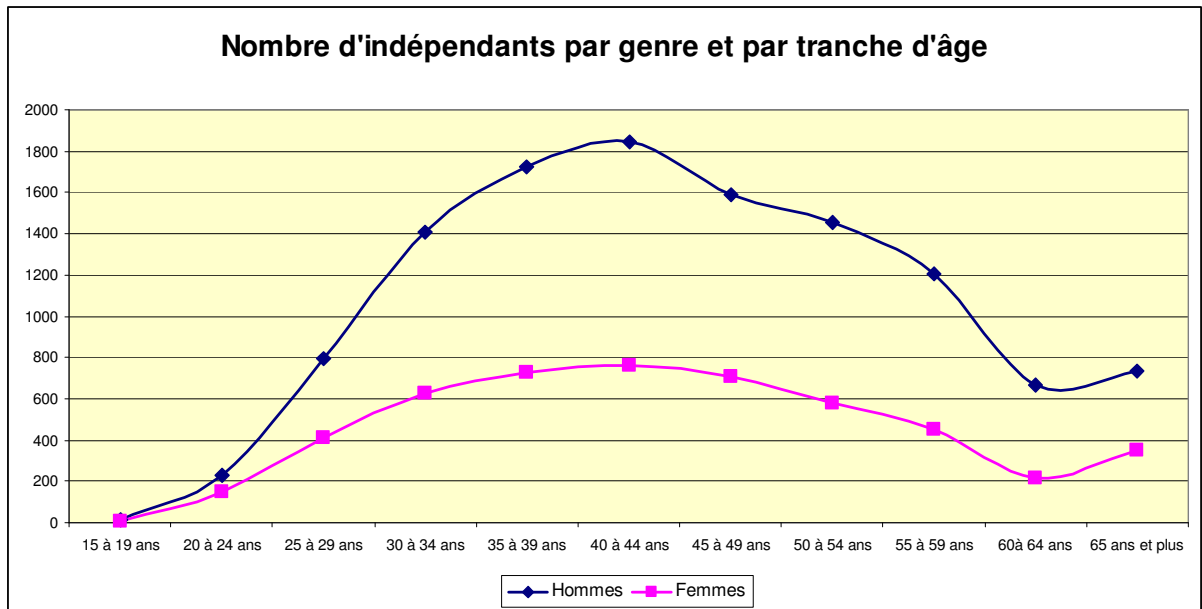
Sur base du graphique, on peut observer que les hommes restent majoritaires parmi les indépendants (70%). Au sein de la région wallonne, la part des hommes est du même ordre de grandeur.

On peut noter que, dans la région du Centre, la proportion d'hommes indépendants régresse légèrement sur la période de 1995 à 2002 (-1.2 point de pourcentage).

La répartition par genre au niveau de la Wallonie est tout-à-fait semblable (28.9% de femmes).

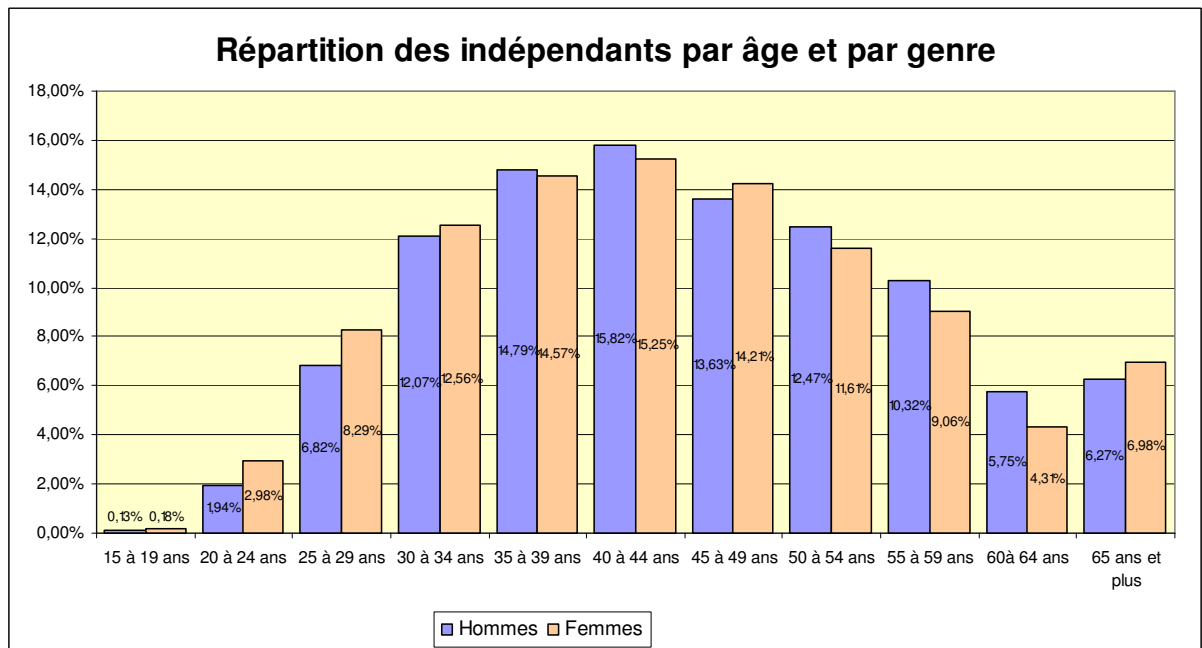
1.2.4.4 La répartition des indépendants par genre et par tranche d'âge

Le graphique suivant présente une répartition des indépendants par genre et par tranche d'âge.



Source : INASTI, 31 décembre 2002 – Calculs : IWEPS-OSEC

Comme le montre le graphique repris ci-dessus, les tranches d'âge les plus représentées sont celles qui sont situées entre 30 et 50 ans. En effet, plus de 56% des hommes et des femmes indépendants se retrouvent dans ces tranches d'âge.

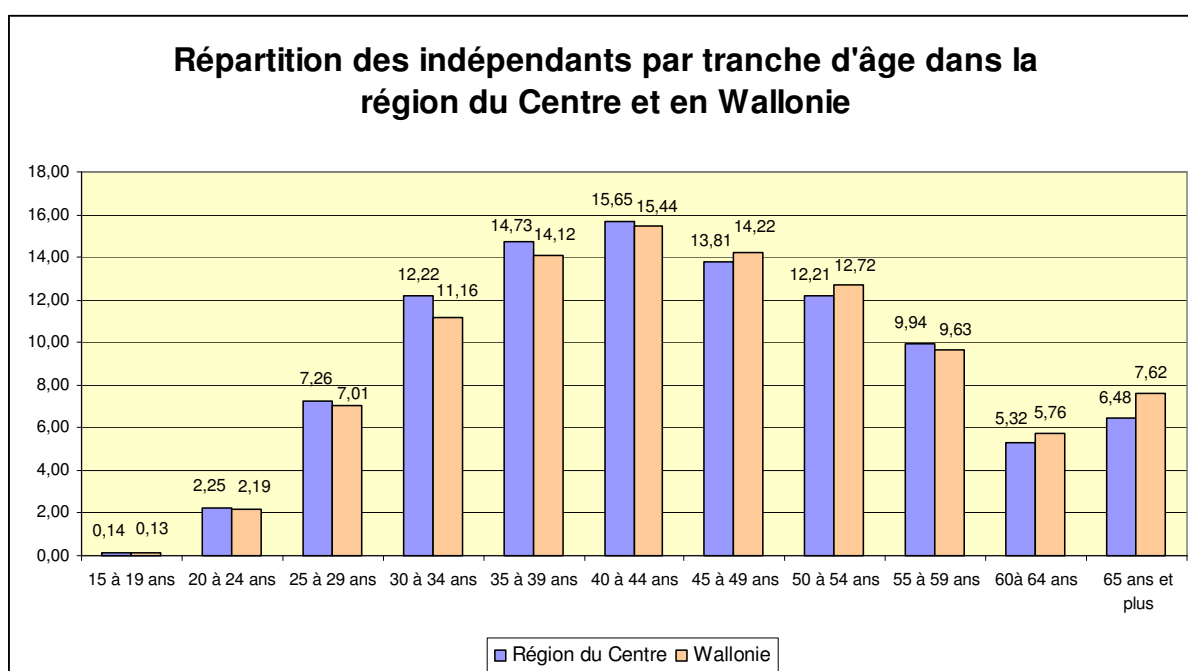


Source : INASTI, 31 décembre 2002 – Calculs : IWEPS-OSEC

La proportion¹¹ d'hommes et de femmes par tranche d'âge est équivalente. Seules les tranches d'âge de 25-29 ans et 60-64 ans ont des proportions un peu différentes selon le genre. Les femmes indépendantes de 25-29 ans sont sur-représentées par rapport aux hommes indépendants du même âge (différentiel d'environ 1.5 point de pourcentage). Les hommes indépendants de 60-64 ans sont sur-représentés par rapport aux femmes indépendantes du même âge (différentiel d'environ 1.5 point de pourcentage).

Si l'on examine la répartition des genres par tranche d'âge¹², on constate que la part des femmes est plus importante avant 25 ans (environ 40%) et puis, se situe aux alentours de 30% entre 25 et 50 ans et enfin, elle diminue à 28% après 50 ans.

Le graphique suivant présente une comparaison par tranche d'âge entre le nombre d'indépendants dans la région du Centre et en Wallonie.



Source : INASTI, 31 décembre 2002 – Calculs : IWEPS-OSECO

Sur base du graphique, on constate que, comme en Wallonie, la tranche d'âge de 40 à 44 ans est la plus importante.

Si on opère des regroupements par grande catégorie d'âge, on observe que

- la tranche des 15-24 ans constitue 2.4% des indépendants de la région du Centre. Cela correspond plus ou moins à sa représentation dans la région wallonne (2.3%).
- la tranche des 25-49 ans est sur-représentée dans la région du Centre (63.7%) par rapport à la Wallonie (61.9%).
- la tranche des 50-65 ans et plus est en légère sous-représentation dans la région du Centre (27.5%) par rapport à la Wallonie (28.1%)

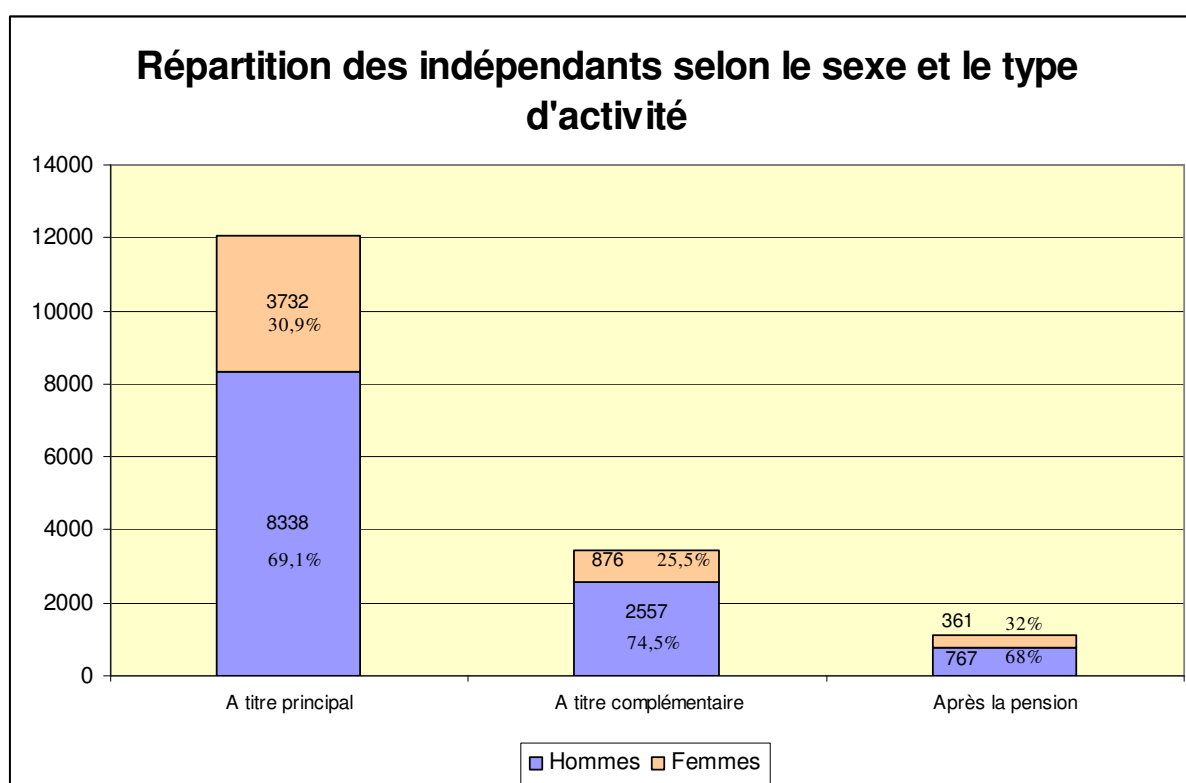
¹¹ Nombre d'hommes / femmes indépendants faisant partie d'une tranche d'âge par rapport au nombre total d'hommes / femmes indépendants.

¹² Nombre d'hommes / femmes indépendants pour une tranche d'âge par rapport au nombre total d'indépendants faisant partie de cette tranche d'âge.

On peut donc estimer qu'il n'y a pas de différence très sensible entre la région du Centre et la Wallonie. Tout au plus, on relèvera une structure d'âge un peu plus jeune dans la région du Centre. La part des 65 ans et plus représente 6.5% dans la région du Centre alors qu'elle représente 7.6% en Wallonie.

1.2.4.5 La répartition des indépendants par genre et par type d'activité

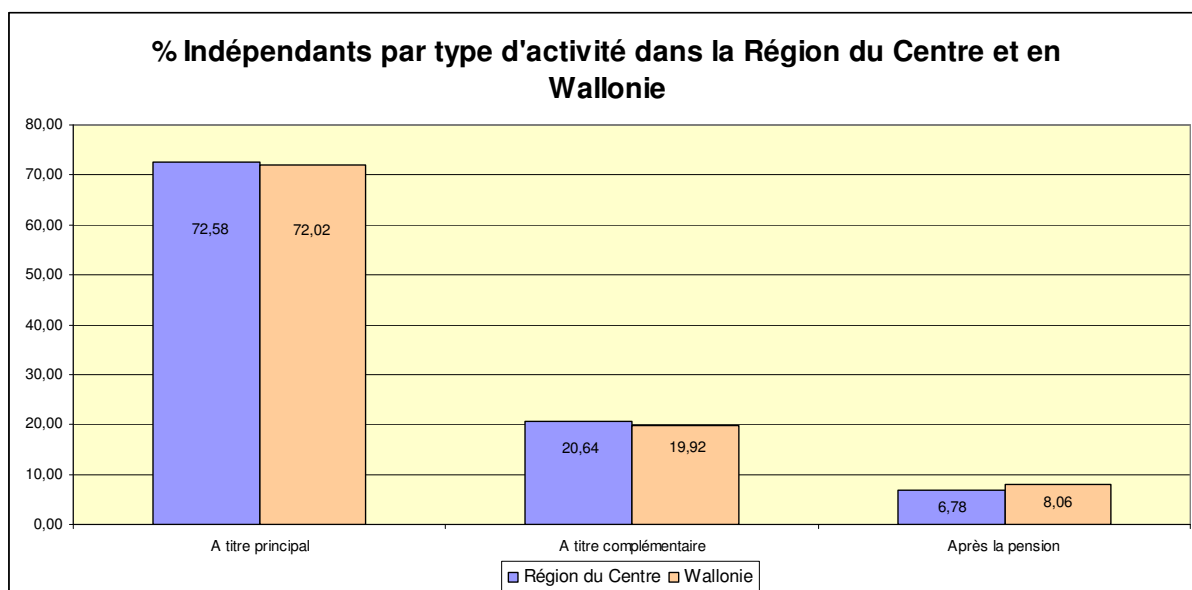
Le graphique ci-dessous présente une répartition des indépendants selon leur genre et selon leur type d'activité (activité à titre principal, complémentaire ou après la pension).



Source : INASTI, 31 décembre 2002 – Calculs : IWEPS-OSEC

L'examen du graphique nous montre que la proportion de 70 / 30 que l'on retrouve dans la répartition par genre des indépendants se retrouve également dans la répartition par type d'activité. La différence la plus marquante concerne les indépendants à titre complémentaire. Pour cette catégorie d'indépendants, on retrouve 74.5% d'hommes pour 25.5% de femmes.

Le graphique suivant propose une comparaison de la répartition des indépendants selon leur type d'activité entre la région du Centre et la Wallonie.

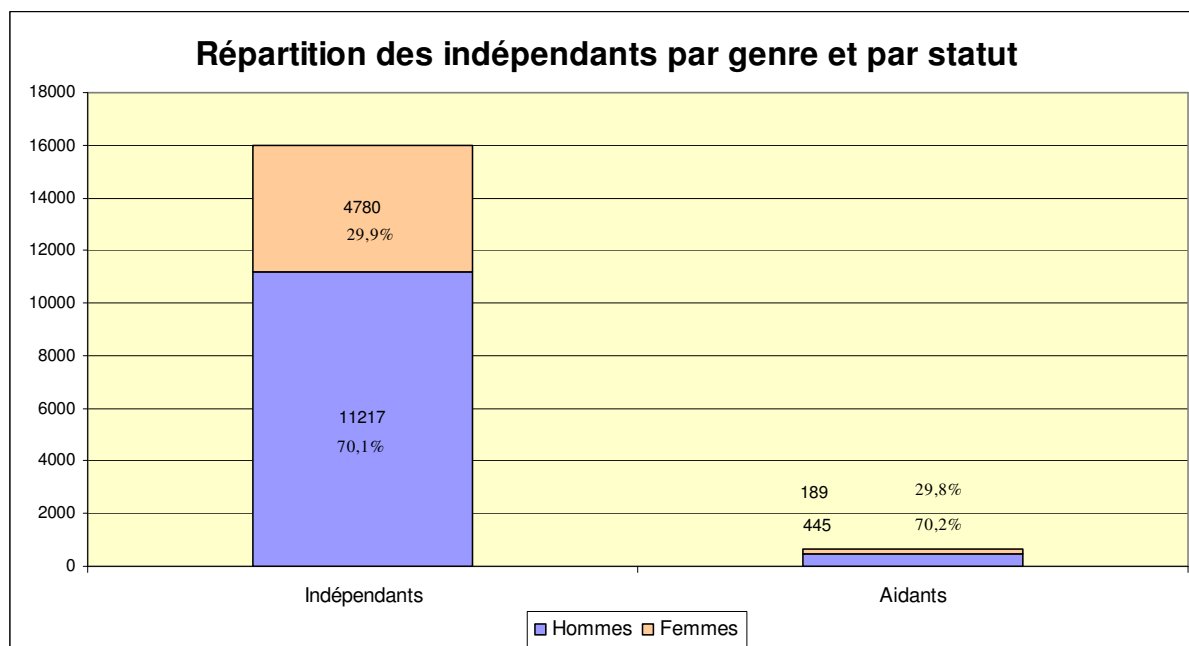


Source : INASTI, 31 décembre 2002 – Calculs : IWEPS-OSEC

Au niveau de la répartition par type d'activité, les indépendants à titre principal représentent 72.58% du nombre total d'indépendants dans la région du Centre pour 72.02% en Wallonie. La proportion d'indépendants à titre complémentaire est également relativement similaire entre les deux régions (20.6% pour la région du Centre et 19.9% pour la Wallonie). Quant aux indépendants qui exercent leurs activités après la pension, ils représentent une proportion de 6.78% dans la région du Centre et 8.06% en Wallonie. C'est donc dans cette dernière catégorie que la différence est un peu plus sensible.

1.2.4.6 La répartition des indépendants par genre et par statut

Le graphique suivant présente une répartition des indépendants par genre et par statut. Par statut, il faut comprendre la distinction entre les indépendants et leurs aidants¹³.



Source : INASTI, 31 décembre 2002 – Calculs : IWEPS-OSEC

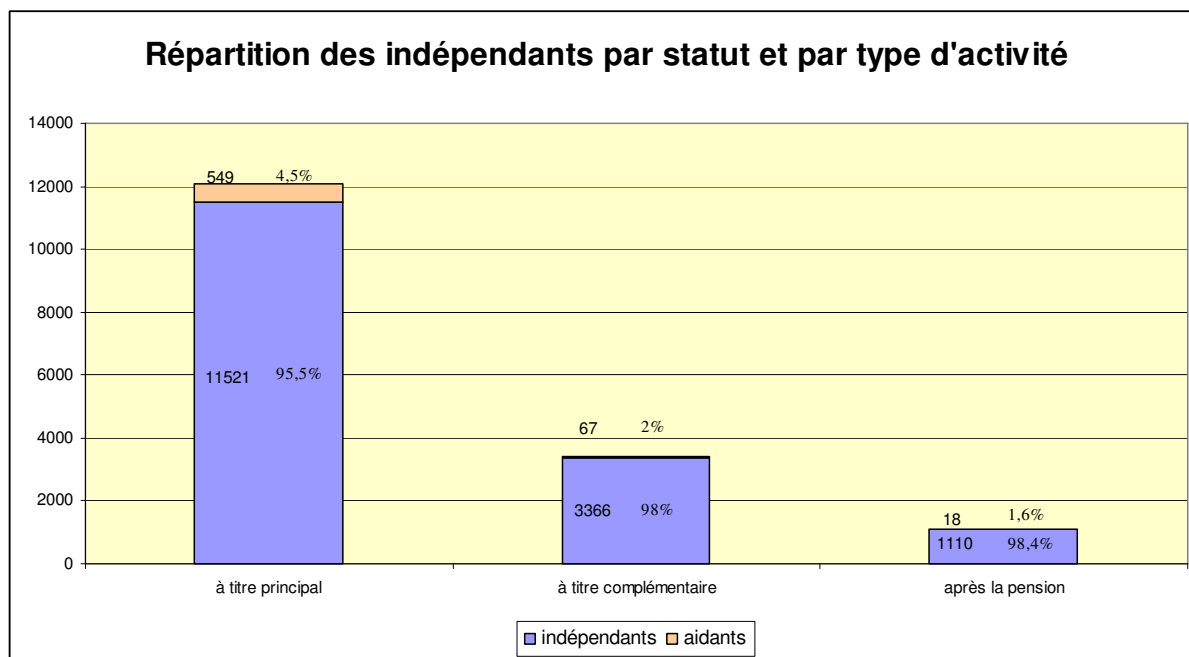
Les aidants représentent 3,8% de la population des indépendants. Parmi les indépendants, la proportion d'hommes et de femmes est équivalente quelque soit le statut examiné (70% d'hommes et 30% de femmes).

Au niveau de la région wallonne, la représentation des aidants est de l'ordre de 3,7%.

¹³ Les conjoints aidants ne sont pas pris en compte dans les statistiques

1.2.4.7 La répartition des indépendants par statut et par type d'activité

Le graphique suivant fournit une répartition des indépendants de la région du Centre par statut et par type d'activité.

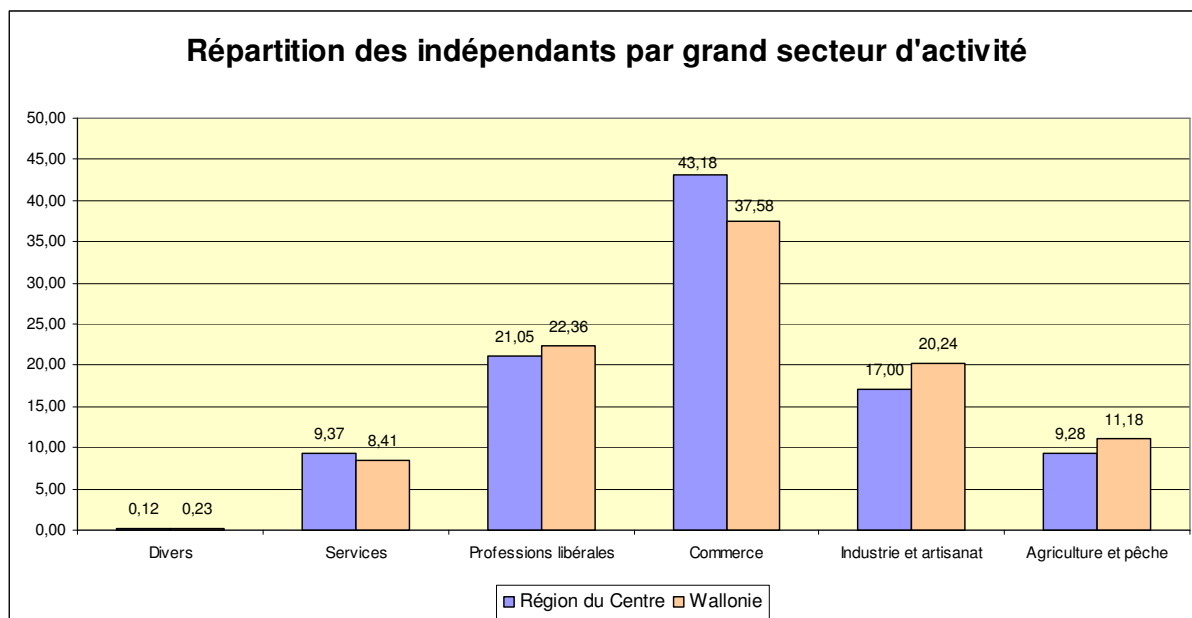


Source : INASTI, 31 décembre 2002 – Calculs : IWEPS-OSEC

L'examen de ce graphique confirme la faible proportion d'aidants par rapport à la population d'indépendants (3,8%). Il nous montre que la plupart des aidants le sont à titre d'activité principale (86,5%).

1.2.4.8 La répartition des indépendants par grand secteur d'activité

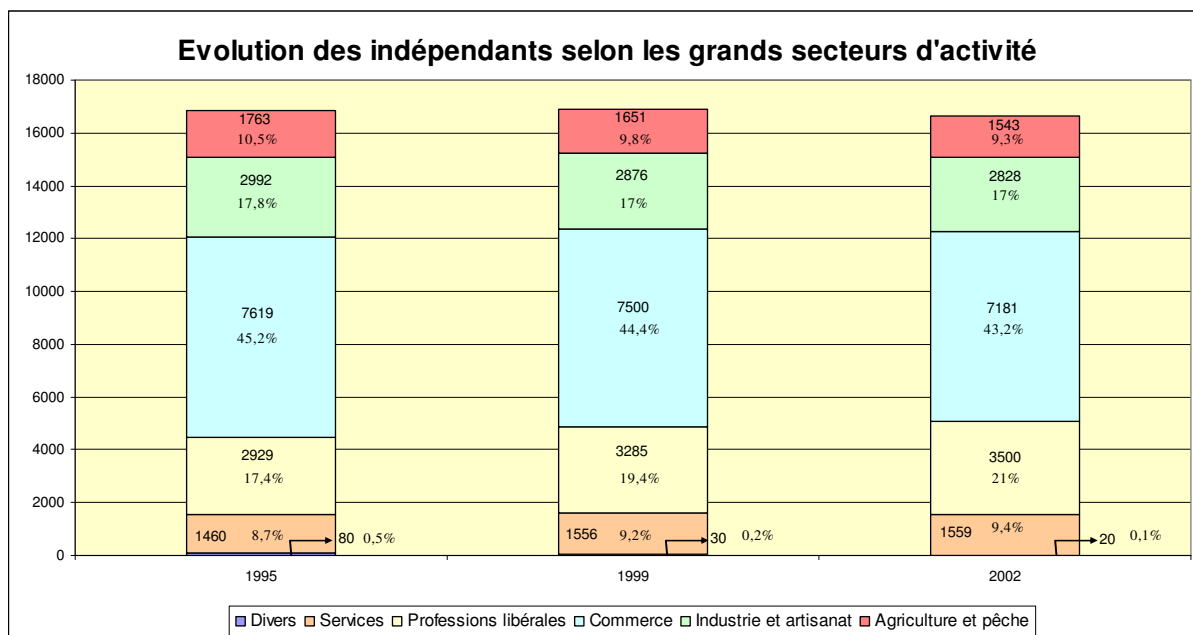
Le graphique suivant permet de comparer la répartition des indépendants dans la région du Centre et en Wallonie et ce, par grand secteur d'activité.



Source : INASTI, 31 décembre 2002 – Calculs : IWEPS-OSEC

On constate une sur-représentation des secteurs des services et du commerce au sein de la région du Centre (9.37% et 43.18%) par rapport à la Wallonie (8.41% et 37.58%). Les quatre autres grands secteurs d'activité (divers, professions libérales, industrie et artisanat et agriculture et pêche) sont sous-représentés dans la région du Centre.

Le graphique suivant montre l'évolution des indépendants par grand secteur d'activité entre 1997 et 2002 pour la région du Centre.



Source : INASTI, 31 décembre 2002 – Calculs : IWEPS-OSEC

De 1995 à 2002, les professions libérales et les services progressent respectivement de 19,5% et 6,8%. La progression de ces deux secteurs d'activité au niveau de la Wallonie est plus importante (+22,5% et +8,7%).

Les secteurs du commerce et de l'industrie régressent de manière plus importante que la moyenne wallonne (-5,8% et -5,5% vs -2,0% et -4,2%). Ceci peut s'expliquer par le déclin des activités industrielles relevé dans la région du Centre au cours de la période analysée.

Le secteur de l'agriculture régresse également mais de manière moins importante que la moyenne wallonne (-12,5% vs -13,4%).

1.2.4.9 La répartition sectorielle des indépendants

Le tableau repris ci-dessous présente une répartition sectorielle des indépendants selon le nombre de travailleurs et ce, dans un ordre décroissant.

Professions	Nombre de travailleurs en 2002	Part des femmes en %	Part des actifs à titre principal en %	Part des actifs à titre complémentaire en %	Part des pensionnés actifs en %
402 commerce en détail	2 523	36%	75%	12%	12%
430-435 adm. de sociétés - commerce	2 067	30%	78%	18%	4%
104 cultivateurs, métayers, herbagers,éleveurs	1 267	19%	76%	9%	15%
505 paramédical	1 004	66%	64%	34%	1%
310 industrie du bâtiment	997	3%	72%	25%	4%
406 intermédiaires commerciaux	974	28%	56%	38%	6%
602 prof. diverses à caract. manuel	949	16%	62%	34%	4%
407 industrie hôtelière	771	38%	82%	15%	2%
330-335 adm. de sociétés - industrie et artisanat	682	23%	81%	12%	6%
501 médecins, chirurgiens	623	33%	90%	3%	7%
601 soins de beauté	562	74%	84%	12%	4%
519 prof. diverses à caract. intellectuel	423	25%	47%	47%	6%
405 assurances	322	20%	40%	44%	15%
307 industrie alimentaire	291	15%	89%	5%	5%
518 architectes	222	22%	87%	9%	4%
311 industrie du bois et de l'ameublement	207	5%	70%	23%	7%
317 transports	202	8%	78%	16%	5%
316 industrie d'art et de précision	191	10%	64%	29%	7%
517 géomètres, ingénieurs, comptables, experts	176	11%	52%	41%	7%
410 marchands ambulants, colporteurs,...	165	30%	56%	39%	4%
514 avocats	153	41%	96%	2%	2%
509 arts	152	23%	53%	42%	5%
102 horticulteurs	138	8%	66%	28%	6%
502 dentistes	136	39%	97%	1%	1%
408 divertissements publics	133	44%	68%	22%	10%
506 enseignement privé	125	59%	56%	42%	2%
303 industrie des métaux	122	2%	70%	20%	9%
401 commerce en gros	112	19%	80%	11%	9%
503 pharmaciens	105	50%	92%	3%	5%
504 vétérinaires	98	35%	92%	5%	3%
530-535 adm. de sociétés - prof. libérales	90	29%	69%	27%	4%
508 lettres	86	44%	63%	30%	7%
403 commerce en gros et en détail	53	17%	51%	43%	6%
106 diverses activités liées à l'agriculture	49	20%	59%	31%	10%
630-635 adm. de sociétés - services	48	25%	75%	21%	4%
507 sciences	43	58%	19%	74%	7%
515 notaires	42	14%	93%	2%	5%
309 industrie du vêtement	34	71%	82%	3%	15%
105 exploitation des forêts	33	3%	64%	30%	6%
404 banques	32	31%	78%	13%	9%
409 forains	29	38%	83%	10%	7%
315 industrie du livre	27	19%	70%	11%	19%
101 maraîchers	26	23%	85%	12%	4%
130-136 adm. de sociétés - agriculture	24	25%	67%	21%	13%
308 industrie textile	23	52%	70%	22%	9%
516 huissiers de justice	22	23%	95%	0%	5%
000 autres professions	17	12%	76%	6%	18%
312 industrie des peaux et cuirs	15	13%	53%	20%	27%

Professions	Nombre de travailleurs en 2002	Part des femmes en %	Part des actifs à titre principal en %	Part des actifs à titre complémentaire en %	Part des pensionnés actifs en %
318 bateliers	12	17%	92%	8%	0%
306 industrie chimique	9	22%	89%	11%	0%
302 industrie des carrières	8	0%	75%	13%	13%
230-235 adm. de sociétés - pêche	4	25%	100%	0%	0%
314 industrie du papier	4	0%	75%	25%	0%
030-035 adm. de sociétés - divers	3	0%	33%	67%	0%
305 industrie verrière	2	0%	50%	50%	0%
103 viticulteurs	1	100%	100%	0%	0%
202 pêche en eau douce	1	0%	0%	100%	0%
301 industrie des mines	1	0%	100%	0%	0%
304 industrie des céramiques	1	0%	100%	0%	0%
201 pêche	0	-	-	-	-
313 industrie du tabac	0	-	-	-	-
319 exploitants de remorqueurs	0	-	-	-	-
Agriculture et pêche	1 543	18%	74%	12%	14%
Industrie et artisanat	2 828	12%	76%	18%	6%
Commerce	7 181	32%	72%	20%	8%
Professions libérales	3 500	41%	71%	25%	4%
Services	1 559	37%	70%	26%	4%
Divers	20	10%	70%	15%	15%
TOTAL	16 631	30%	73%	21%	7%

Source : INASTI, 31 décembre 2002 – Calculs : WEPS-OSEC

	Sur-représentation par rapport à la Wallonie
	Sous-représentation par rapport à la Wallonie

Par rapport au niveau wallon, quelques sous-secteurs sont **sur-représentés**. Il s'agit, principalement

- du commerce de détail (Indice de Spécialisation : 1,51)
- du paramédical (Indice de Spécialisation : 1,19)
- et des professions diverses à caractère manuel (Indice de Spécialisation : 1,23) qui se situent dans le grand secteur des services.

Certains sous-secteurs sont représentés d'une manière similaire dans la région du Centre et en Wallonie. Il s'agit principalement

- des administrateurs de sociétés commerciales
- des intermédiaires commerciaux
- de l'industrie hôtelière
- des médecins
- des soins de beauté
- des professions diverses à caractère intellectuel
- des assurances
- de l'industrie alimentaire
- et des transports.

Certains secteurs sont **sous-représentés**. Il s'agit principalement

- de l'agriculture (Indice de Spécialisation : 0,88)
- de l'industrie du bâtiment (Indice de Spécialisation : 0,87)
- des administrateurs de sociétés industrielles et artisanales (Indice de Spécialisation : 0,76)
- des architectes (Indice de Spécialisation : 0,81)

- de l'industrie du bois et de l'ameublement (Indice de Spécialisation : 0,78)
- des géomètres, ingénieurs, experts, etc. (Indice de Spécialisation : 0,84)
- et des avocats (Indice de Spécialisation : 0,67).

Comme pour la Wallonie, les principaux secteurs pour lesquels la **part occupée par les femmes** est supérieure à la moyenne de l'ensemble des secteurs (30%) sont les suivants :

- le commerce de détail
- le paramédical
- l'industrie hôtelière
- les médecins
- les soins de beauté
- et les avocats.

Toutes ces activités appartiennent aux secteurs tertiaire et quaternaire.

Si l'on fait la distinction entre **indépendants à titre principal ou à titre complémentaire**, il apparaît, comme pour la Wallonie, que les secteurs ci-après comprennent un pourcentage d'indépendants à titre complémentaire supérieur à la moyenne (21%) :

- le paramédical (34%)
- l'industrie du bâtiment (25%)
- les intermédiaires commerciaux (38%)
- les professions diverses à caractères manuel et intellectuel (34%)
- les assurances (44%)
- l'industrie du bois et de l'ameublement (23%)
- l'industrie d'art et de précision (29%)
- les géomètres, ingénieurs, experts, comptables (41%)
- les marchands ambulants (39%)
- et les arts (42%).

Ce sont des professions qui peuvent soit être complémentaires d'une activité salariée principale dans la même spécialisation (par ex. : ingénieur, paramédical, industrie du bâtiment, etc.), soit être exercées en dehors des prestations salariées (par exemple : les assurances, les comptables, les arts, etc.).

Comme pour la Wallonie, les personnes **pensionnées actives** se retrouvent principalement dans les trois secteurs suivants :

- le commerce de détail (12%)
- les cultivateurs (15%)
- et les assurances (15%).

1.2.4.10 Evolution dans la répartition sectorielle des indépendants

Le tableau repris ci-dessous présente une répartition sectorielle des indépendants entre 1995 et 2002.

Professions	Nombre de travailleurs en 2002	Répartition sectorielle de l'emploi du CSEF en %	Répartition sectorielle de l'emploi wallon en %	Variation en chiffres absolus entre 1995 et 2002	Taux de croissance entre 1995 et 2002 en %			
					Total	A titre principal	A titre compl.	Après la pension
101 Maraîchers	26	0,2%	0,1%	1	4,0%	10,0%	0,0%	-50,0%
102 Horticulteurs	138	0,8%	0,9%	28	25,5%	21,3%	25,8%	100,0%
103 Viticulteurs	1	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	-	-
104 Cultivateurs, métayers, herbagers, éleveurs	1 267	7,6%	8,7%	-276	-17,9%	-18,6%	2,8%	-23,6%
105 Exploitation des forêts	33	0,2%	0,7%	13	65,0%	50,0%	100,0%	100,0%
106 Diverses activités liées à l'agriculture	49	0,3%	0,5%	16	48,5%	45,0%	87,5%	0,0%
130-136 Adm. de sociétés – agriculture	24	0,1%	0,2%	5	26,3%	60,0%	150,0%	-57,1%
201 Pêche	0	0,0%	0,0%	-2	-100,0%	-100,0%	-	-
202 Pêche en eau douce	1	0,0%	0,0%	-1	-50,0%	-100,0%	0,0%	-
230-235 Adm. de sociétés - pêche	4	0,0%	0,0%	-4	-50,0%	-42,9%	-100,0%	-
Agriculture et pêche	1 543	9,3%	11,2%	-220	-12,5%	-13,9%	15,7%	-21,9%
301 Industrie des mines	1	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	-	-
302 Industrie des carrières	8	0,0%	0,1%	-3	-27,3%	-40,0%	-	0,0%
303 Industrie des métaux	122	0,7%	1,0%	-16	-11,6%	-18,1%	13,6%	10,0%
304 Industrie des céramiques	1	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	-	-
305 Industrie verrière	2	0,0%	0,0%	-3	-60,0%	-66,7%	-50,0%	-
306 Industrie chimique	9	0,1%	0,1%	-2	-18,2%	-20,0%	0,0%	-
307 Industrie alimentaire	291	1,7%	1,7%	-126	-30,2%	-32,3%	25,0%	-20,0%
308 Industrie textile	23	0,1%	0,1%	4	21,1%	6,7%	66,7%	100,0%
309 Industrie du vêtement	34	0,2%	0,3%	-17	-33,3%	-22,2%	-50,0%	-61,5%
310 Industrie du bâtiment	997	6,0%	6,9%	-17	-1,7%	-5,8%	20,1%	-24,0%
311 Industrie du bois et de l'ameublement	207	1,2%	1,6%	-2	-1,0%	-14,2%	54,8%	55,6%
312 Industrie des peaux et cuirs	15	0,1%	0,2%	-5	-25,0%	-38,5%	-25,0%	33,3%
313 Industrie du tabac	0	0,0%	0,0%	0	-	-	-	-
314 Industrie du papier	4	0,0%	0,0%	1	33,3%	0,0%	-	-
315 Industrie du livre	27	0,2%	0,2%	-13	-32,5%	-36,7%	50,0%	-37,5%
316 Industrie d'art et de précision	191	1,1%	1,3%	-2	-1,0%	-12,1%	34,1%	8,3%
317 Transports	202	1,2%	1,3%	-7	-3,3%	-8,1%	37,5%	-15,4%
318 Bateliers	12	0,1%	0,1%	-1	-7,7%	-8,3%	-	-100,0%
319 Exploitants de remorqueurs	0	0,0%	0,0%	0	-	-	-	-
330-335 Adm. de sociétés - industrie et artisanat	682	4,1%	5,4%	45	7,1%	8,8%	12,0%	-14,0%
Industrie et artisanat	2 828	17,0%	20,2%	-164	-5,5%	-9,7%	23,4%	-14,7%
401 Commerce en gros	112	0,7%	0,8%	-35	-23,8%	-23,1%	-7,7%	-41,2%
402 Commerce en détail	2 523	15,2%	10,1%	-920	-26,7%	-27,2%	-15,8%	-31,8%
403 Commerce en gros et en détail	53	0,3%	0,4%	0	0,0%	58,8%	-28,1%	-25,0%
404 Banques	32	0,2%	0,2%	-5	-13,5%	-16,7%	0,0%	0,0%
405 Assurances	322	1,9%	1,8%	-140	-30,3%	-25,3%	-31,9%	-35,5%
406 Intermédiaires commerciaux	974	5,9%	5,7%	-90	-8,5%	-13,7%	3,7%	-15,3%
407 Industrie hôtelière	771	4,6%	4,4%	31	4,2%	0,5%	45,0%	-24,0%
408 Divertissements publics	133	0,8%	1,0%	-15	-10,1%	-18,8%	93,3%	-35,0%
409 Forains	29	0,2%	0,2%	2	7,4%	0,0%	200,0%	0,0%
410 Marchands ambulants, colporteurs,...	165	1,0%	0,9%	3	1,9%	-4,1%	25,0%	-46,2%
430-435 Adm. de sociétés - commerce	2 067	12,4%	12,2%	731	54,7%	59,0%	52,2%	12,1%
Commerce	7 181	43,2%	37,6%	-438	-5,7%	-5,2%	5,1%	-26,8%
501 Médecins, chirurgiens	623	3,7%	4,2%	13	2,1%	1,8%	-16,7%	18,9%
502 Dentistes	136	0,8%	0,9%	18	15,3%	15,8%	100,0%	-33,3%
503 Pharmaciens	105	0,6%	0,6%	-16	-13,2%	-10,2%	200,0%	-58,3%

Professions	Nombre de travailleurs en 2002	Répartition sectorielle de l'emploi du CSEF en %	Répartition sectorielle de l'emploi wallon en %	Variation en chiffres absolus entre 1995 et 2002	Taux de croissance entre 1995 et 2002 en %			
					Total	A titre principal	A titre compl.	Après la pension
504 Vétérinaires	98	0,6%	0,6%	9	10,1%	8,4%	66,7%	0,0%
505 Paramédical	1 004	6,0%	5,1%	200	24,9%	11,6%	60,9%	16,7%
506 Enseignement privé	125	0,8%	1,0%	64	104,9%	75,0%	152,4%	-
507 Sciences	43	0,3%	0,3%	27	168,8%	60,0%	255,6%	50,0%
508 Lettres	86	0,5%	0,6%	27	45,8%	25,6%	100,0%	100,0%
509 Arts	152	0,9%	1,0%	28	22,6%	-2,4%	68,4%	133,3%
514 Avocats	153	0,9%	1,4%	21	15,9%	18,5%	0,0%	-40,0%
515 Notaires	42	0,3%	0,2%	-1	-2,3%	-9,3%	-	-
516 Huissiers de justice Géomètres, ingénieurs, comptables, experts	22	0,1%	0,1%	4	22,2%	31,3%	-100,0%	0,0%
517 Architectes	176	1,1%	1,3%	14	8,6%	-1,1%	24,1%	9,1%
518 Prof. diverses à caract. intellectuel	222	1,3%	1,7%	39	21,3%	19,0%	81,8%	-11,1%
519 Adm. de sociétés - prof. libérales	423	2,5%	2,8%	60	16,5%	-2,9%	36,8%	92,9%
530-535 Adm. de sociétés - prof. libérales	90	0,5%	0,7%	64	246,2%	226,3%	242,9%	-
Professions libérales	3 500	21,0%	22,4%	571	19,5%	9,9%	58,1%	24,3%
601 Soins de beauté	562	3,4%	3,4%	16	2,9%	-0,6%	76,9%	-34,4%
602 Prof. diverses à caract. manuel	949	5,7%	4,7%	57	6,4%	-2,2%	24,0%	25,9%
630-635 Adm. de sociétés - services	48	0,3%	0,3%	26	118,2%	140,0%	66,7%	100,0%
Services	1 559	9,4%	8,4%	99	6,8%	0,5%	31,5%	-5,0%
000 Autres professions	17	0,1%	0,1%	-58	-77,3%	-72,3%	-85,7%	-85,7%
030-035 Adm. de sociétés - divers	3	0,0%	0,1%	-2	-40,0%	0,0%	-33,3%	-100,0%
Divers	20	0,1%	0,2%	-60	-75,0%	-70,8%	-70,0%	-86,4%
TOTAL	16 631	100,0%	100,0%	-212	-1,3%	-4,0%	21,4%	-20,1%

Source : INASTI, 31 décembre 1995-2002 – Calculs : IWEPS-OSEC

S'inscrivant dans les évolutions générales par grand secteur telles que spécifiées ci-avant, il y a lieu de noter les variations plus spécifiques et plus importantes des secteurs suivants :

- régression dans les secteurs
 - des cultivateurs (-276, -17.9%)
 - de l'industrie alimentaire (-126, -30.2%)
 - du commerce de détail (-920, -26.7%)
 - et des assurances (-140, -30.3%)
- augmentation dans les secteurs
 - des administrateurs de sociétés (+90, +246.2%)
 - du paramédical (+200, +24.9%)
 - et de toute une série de services de qualification plus élevée.

Les mêmes constatations peuvent être établies pour la Wallonie.

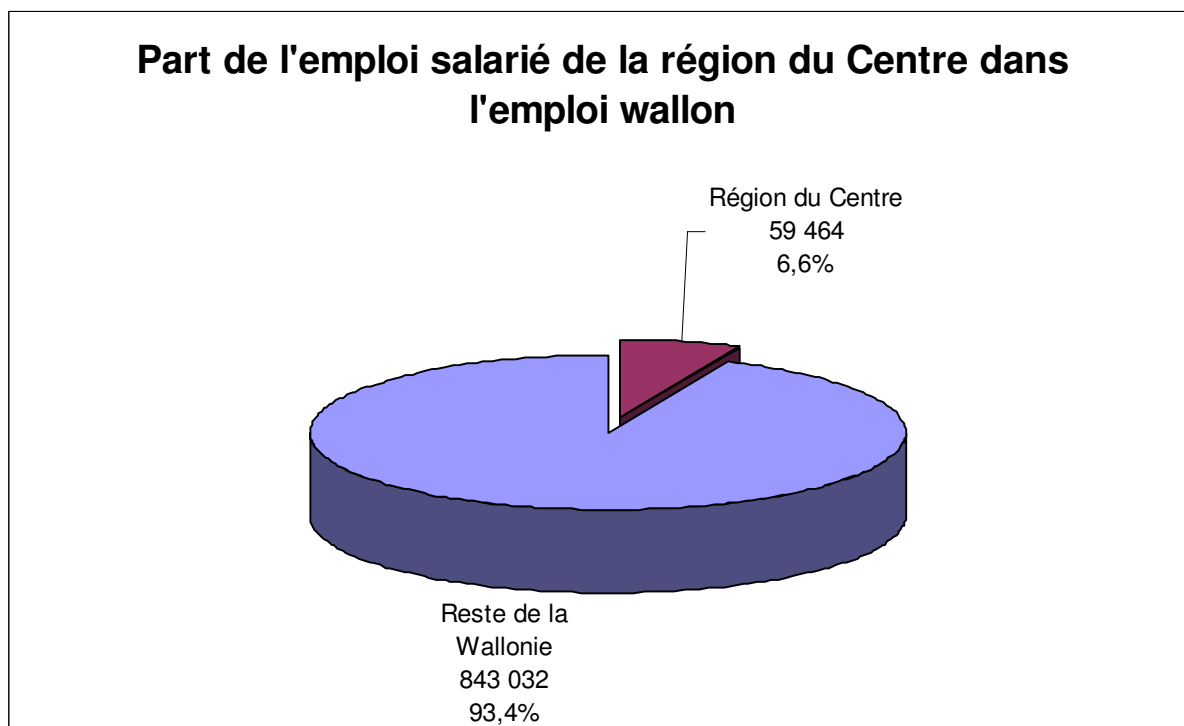
1.2.5 L'emploi salarié dans les établissements de la région du Centre

Dans ce chapitre consacré aux emplois salariés dans les établissements de la région du Centre, nous allons aborder les points suivants :

- La part de l'emploi salarié dans les établissements de la région du Centre dans l'emploi wallon
- L'évolution du nombre de postes de travail salarié
- La répartition des postes de travail salarié par statut et par genre
- La répartition des postes de travail salarié par genre et selon le secteur public / privé
- La répartition des postes de travail salarié selon le secteur public / privé et selon la taille des établissements
- La répartition des postes de travail salarié selon le secteur d'activité
- La répartition des postes de travail salarié selon le secteur d'activité et le genre
- La répartition des postes de travail salarié selon le secteur d'activité et selon le secteur public / privé
- La répartition sectorielle des postes de travail salarié selon le volume d'emploi
- Les secteurs d'activité représentant 80% de l'emploi salarié
- Le nombre de postes de travail et d'établissements selon leur classe de taille
- La répartition des établissements selon le secteur d'activité et selon leur classe de taille
- La répartition des postes de travail selon le secteur d'activité et selon la classe de taille des établissements
- L'évolution du nombre de postes de travail salarié et d'établissements

1.2.5.1 La part de l'emploi salarié dans les établissements de la région du Centre dans l'emploi wallon

Le graphique suivant montre la part de l'emploi salarié dans les établissements de la région du Centre au sein de l'emploi wallon.



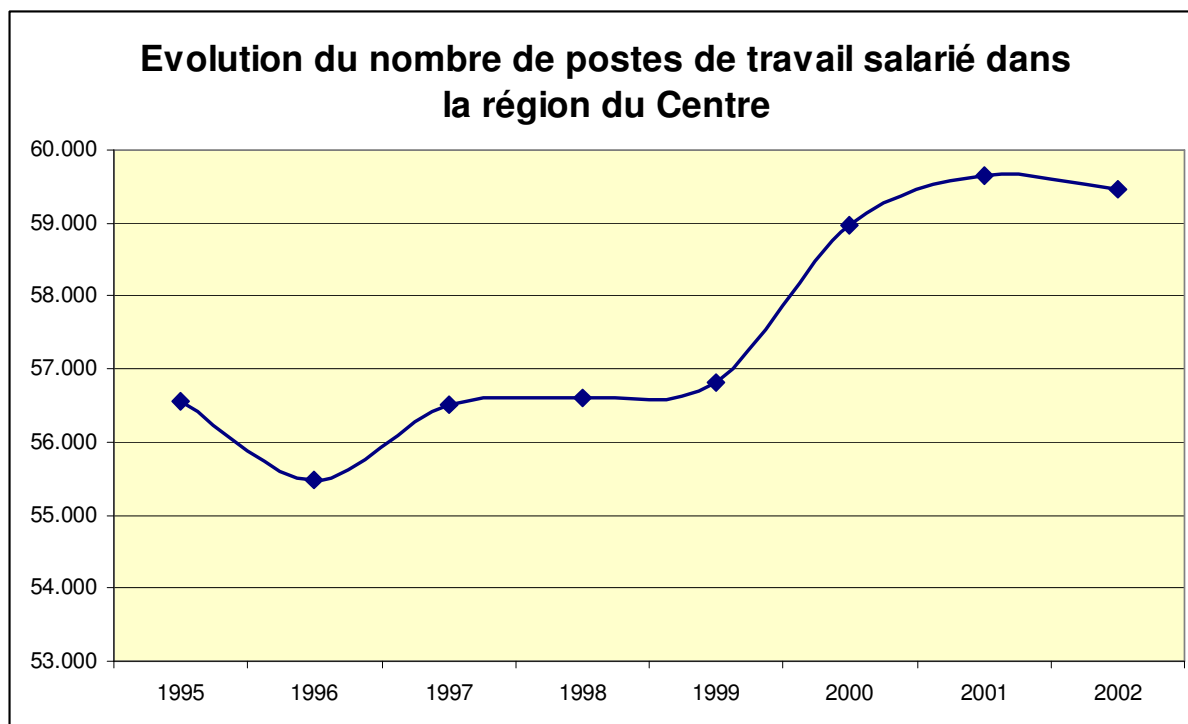
Source : ONSS Statistique décentralisée, 30 juin 2002 – Calculs : IWEPS-OSEC

Sur base de ce graphique, on constate que la part de la région du Centre représente 6,6% de l'emploi wallon. Cela représente 59 464 postes de travail. Ces postes proviennent de 4 757 établissements.

Pour rappel, 84 892 salariés résident dans la région du Centre (cf. chapitre relatif aux salariés résidant).

1.2.5.2 L'évolution du nombre de postes de travail salarié

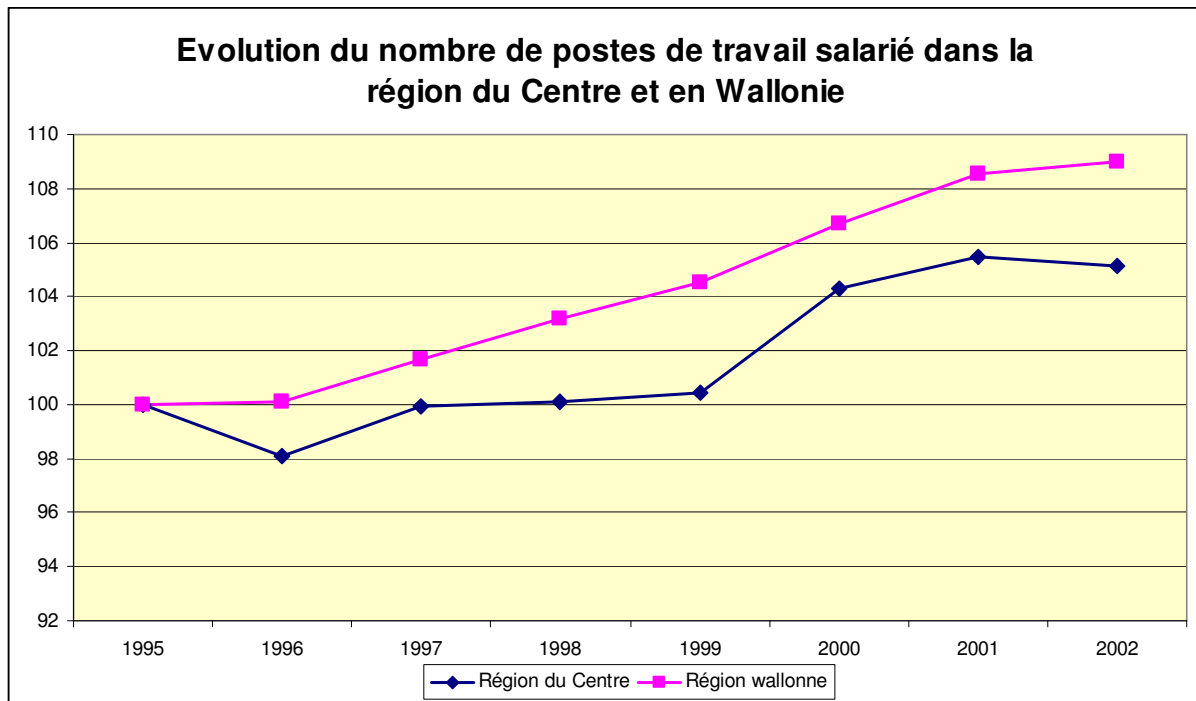
Le graphique suivant présente l'évolution du nombre de postes de travail salarié dans la région du Centre entre 1995 et 2002.



Source : ONSS Statistique décentralisée, 30 juin 1995-2002 – Calculs : IWEP-S-OSEC

Ce graphique nous montre qu'entre 1995 et 2002, le nombre de postes de travail salarié a augmenté de 5.1% (soit 2 910 unités). L'augmentation durant cette période n'a pas été continue. Entre 1995 et 1996, la région du Centre a connu une diminution de son nombre de postes de travail salarié (-1.9%, soit 1 066 unités). Entre 1996 et 1997, le nombre de postes de travail salarié s'est accru de 1.8% (1 021 unités). Ensuite, durant deux ans, ce nombre est resté stable. Entre 1999 et 2001, la région du Centre a bénéficié d'une forte croissance de son nombre de postes de travail (+5%). Depuis 2001, ce nombre a tendance à diminuer légèrement (-0.3%).

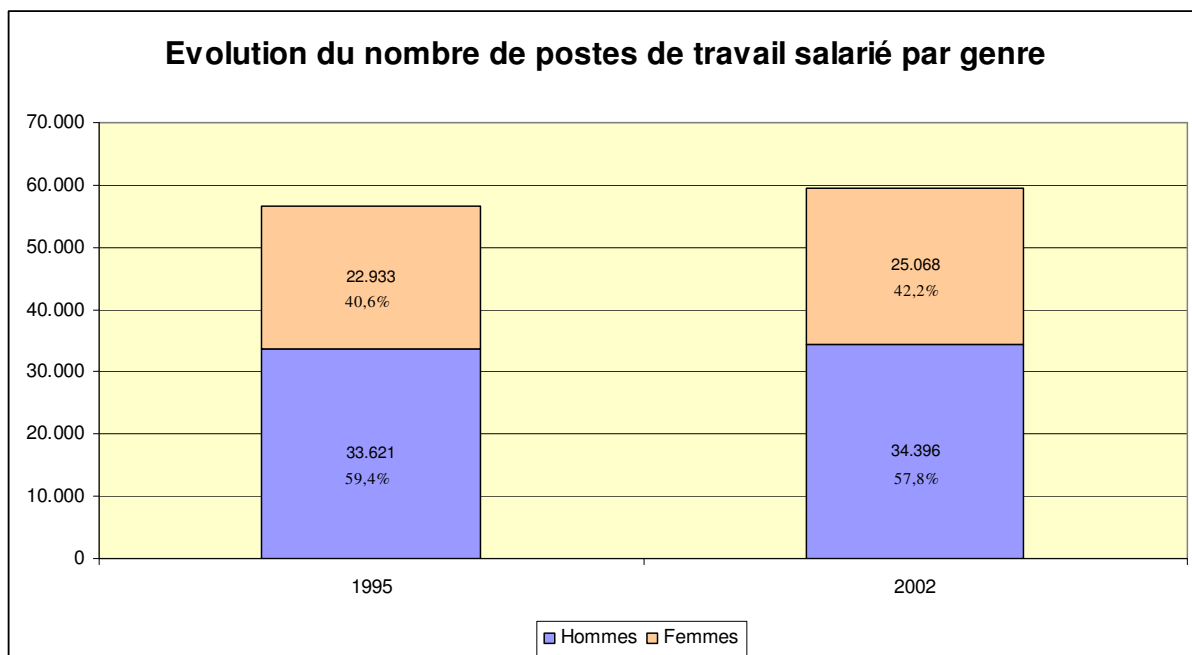
Le graphique suivant nous donne une comparaison entre l'évolution du nombre de postes de travail salarié dans la région du Centre et en Wallonie.



Source : ONSS Statistique décentralisée, 30 juin 1995-2002 – Calculs : IWEPS-OSEC

Comme le montre le graphique ci-dessus, le taux de croissance du nombre de postes de travail dans la région wallonne est supérieur au taux de croissance de la région du Centre. Entre 1995 et 2002, le nombre de postes de travail salarié a augmenté de près de 9% en Wallonie alors qu'il n'a augmenté que de 5.1% dans la région du Centre.

On constate également que la croissance au sein de la région wallonne est plus linéaire que celle de la région du Centre. Sur la période analysée, la région du Centre a connu deux périodes de régression (1995 et 2001). La Wallonie, quant à elle, est en croissance continue sur toute la période.

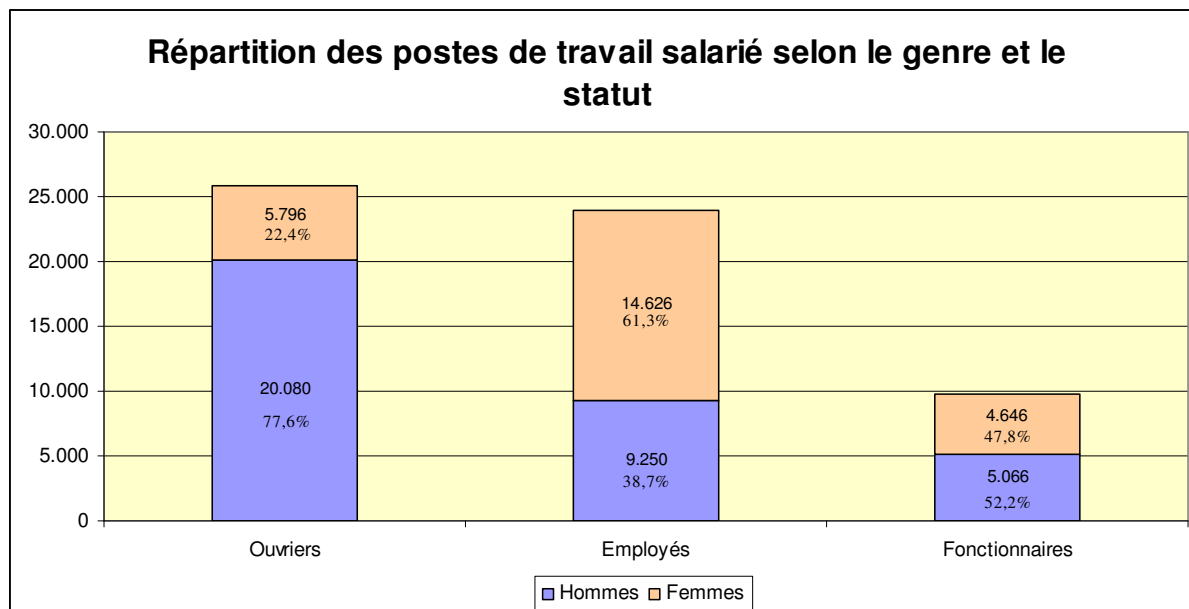


Source : ONSS Statistique décentralisée, 30 juin 1995-2002 – Calculs : IWEPS-OSEC

Un examen de cette croissance par genre révèle que les hommes occupent toujours la majorité des emplois et ce, même si leur part est passée de 59,4% en 1995 à 57,8% en 2002. Au niveau de la Wallonie, la part des hommes est de 57,8% en 1995 et 55,2% en 2002. Cette sur-représentation des hommes dans l'occupation des postes de travail salarié peut s'expliquer par les types d'emplois disponibles dans la région du Centre (cf. point relatif à la répartition des postes de travail par secteur d'activité).

1.2.5.3 Répartition des postes de travail salarié par statut et par genre

Le graphique suivant présente la répartition des postes de travail salarié par statut et par genre.



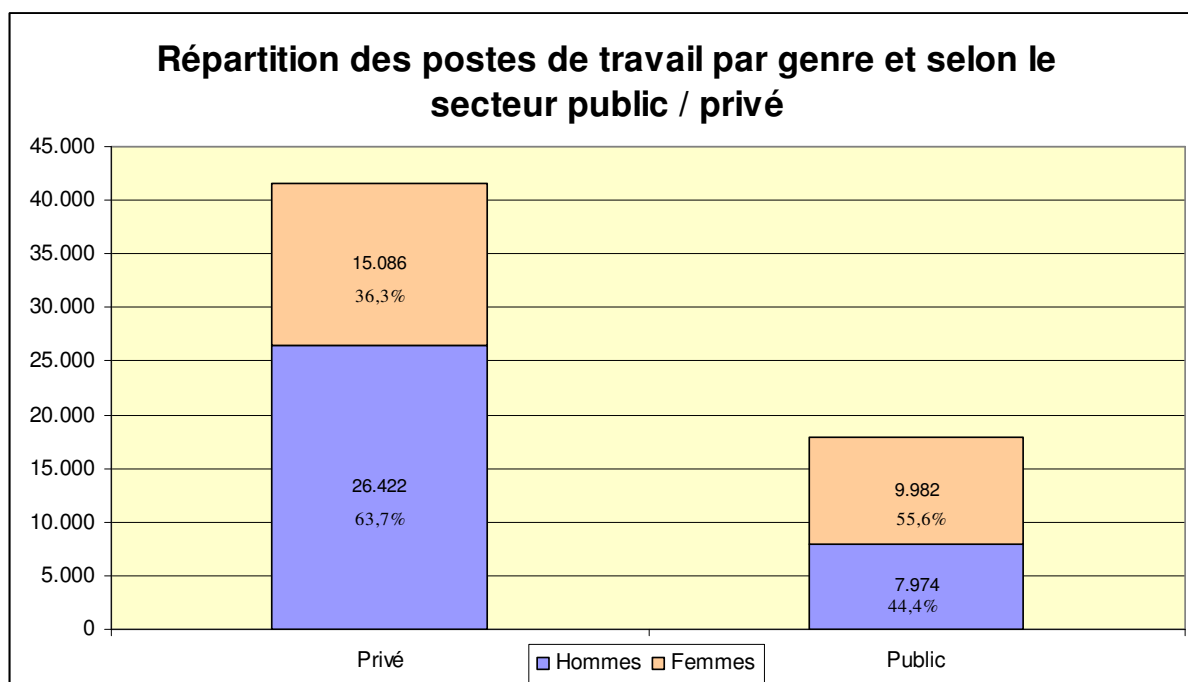
Source : ONSS Statistique décentralisée, 30 juin 2002 – Calculs : IWEPS-OSEC

Sur base de ce graphique, on peut constater que les postes de travail occupés par les ouvriers sont majoritaires (43.5%). Les postes de travail occupés par les employés représentent 40.15%. Ceux qui sont occupés par les fonctionnaires représentent 16.35%. Dans la région wallonne, la répartition dans l'occupation des postes de travail est la suivante : 37.41% d'ouvriers, 40.98% d'employés et 21.6% de fonctionnaires. On peut donc conclure que les ouvriers sont sur-représentés dans la région du Centre et que les fonctionnaires y sont sous-représentés par rapport à la Wallonie. Une analyse de la répartition par secteur d'activité devrait permettre d'y apporter une explication.

Si l'on examine la répartition par genre et par statut pour la région du Centre et en Wallonie, on note que la part des hommes est plus élevée chez les ouvriers de la région du Centre (78% dans la région du Centre pour 71% en Wallonie). Les hommes sont, par contre, moins nombreux chez les fonctionnaires de la région du Centre par rapport à la Wallonie (52% vs 57%). Chez les employés, la répartition est semblable (environ 40%).

1.2.5.4 Répartition des postes de travail salarié par genre et selon le secteur public / privé

Le graphique suivant présente la répartition des postes de travail salarié par genre et selon le secteur public / privé.

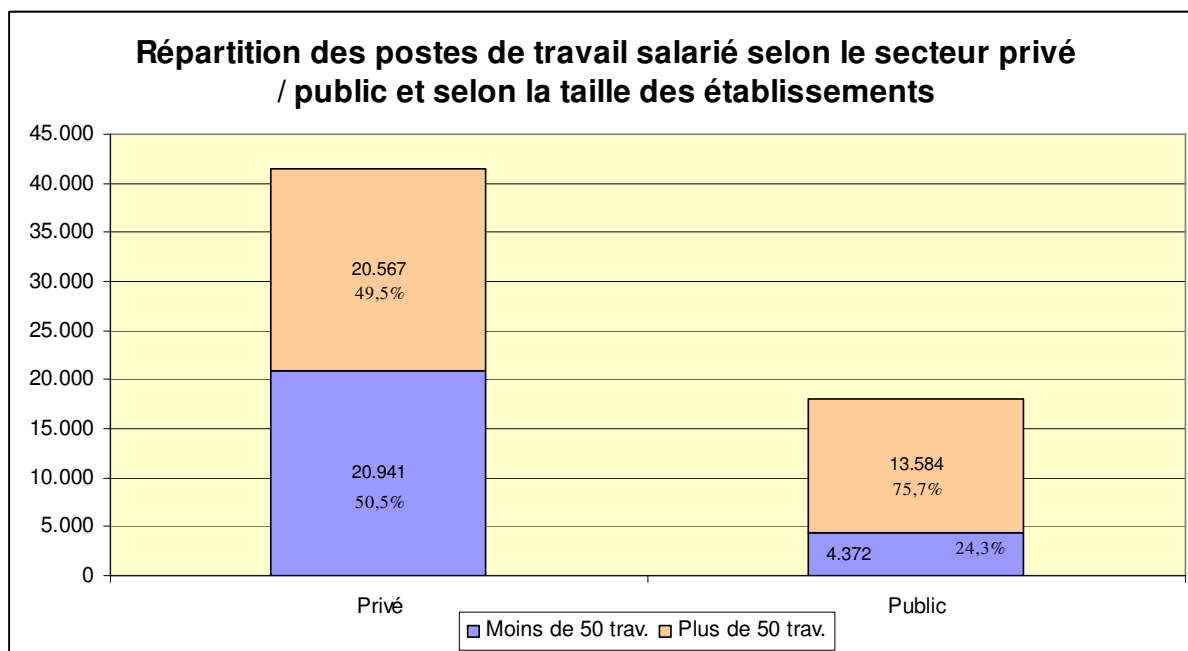


Source : ONSS Statistique décentralisée, 30 juin 2002 – Calculs : IWEPS-OSEC

On constate que la part du secteur privé est largement majoritaire (69,8%). Si l'on compare par rapport à la Wallonie, on note que le secteur privé est sur-représenté dans la région du Centre. En effet, la part du secteur privé au sein de la région wallonne s'élève à 61,5%. Cette sur-représentation dans la région du Centre s'explique par l'absence de grands centres administratifs comme à Mons (Province) et Namur (Région Wallonne) ainsi que par le tissu industriel existant. La proportion d'hommes dans le secteur privé y est aussi plus importante (64% pour 60%), alors que pour le secteur public, c'est le contraire, la part des hommes est plus importante au niveau de la région wallonne (47% vs 44%).

1.2.5.5 Répartition des postes de travail salarié selon le secteur public / privé et selon la taille des établissements

Le graphique suivant présente une répartition des postes de travail en fonction du fait qu'ils relèvent du secteur public ou privé et en fonction de la taille des établissements qui les proposent (plus de 50 travailleurs ou moins de 50 travailleurs).



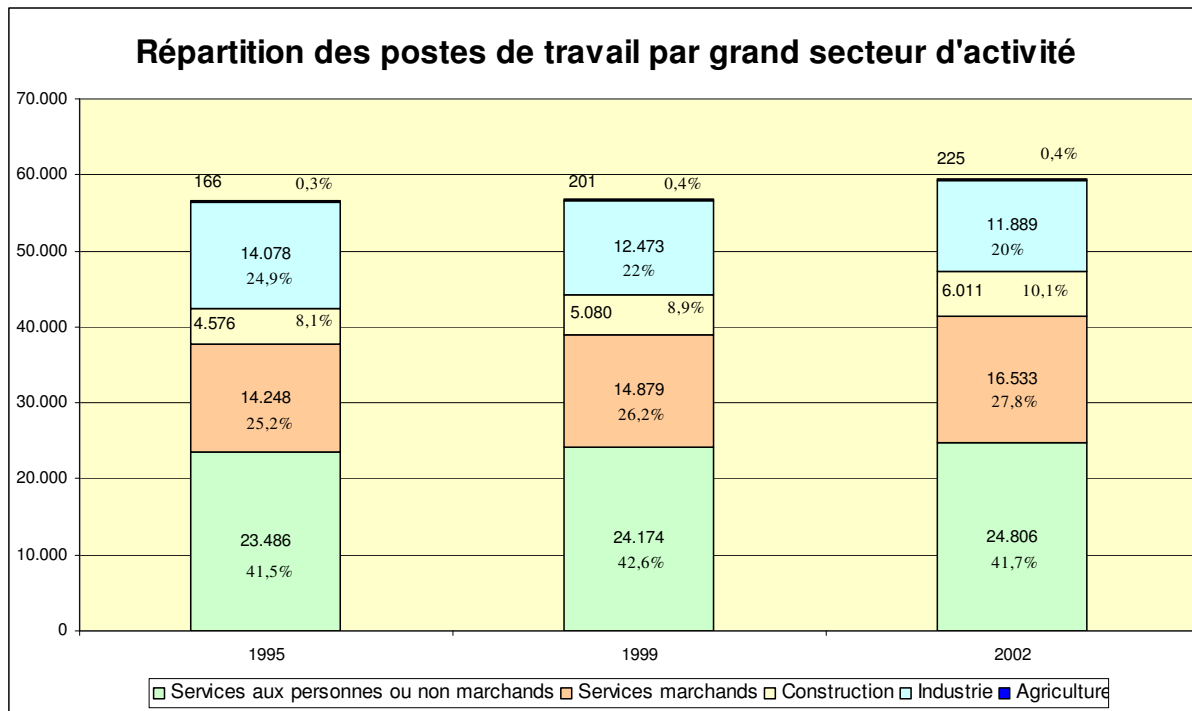
Source : ONSS Statistique décentralisée, 30 juin 2002 – Calculs : IWEPS-OSEC

On constate que la répartition au sein du secteur privé est équilibrée du point de vue de la taille des établissements. En Wallonie, dans le secteur privé, on retrouve 55% des postes de travail dans des établissements de moins de 50 travailleurs.

Pour le secteur public, dans la région du Centre, une large majorité des postes de travail se retrouve dans les établissements de plus de 50 travailleurs (75.7%). Au niveau de la Wallonie, cette proportion est encore accentuée (81%). Cette sous-représentation au niveau de la région du Centre est due à l'absence de grands centres administratifs.

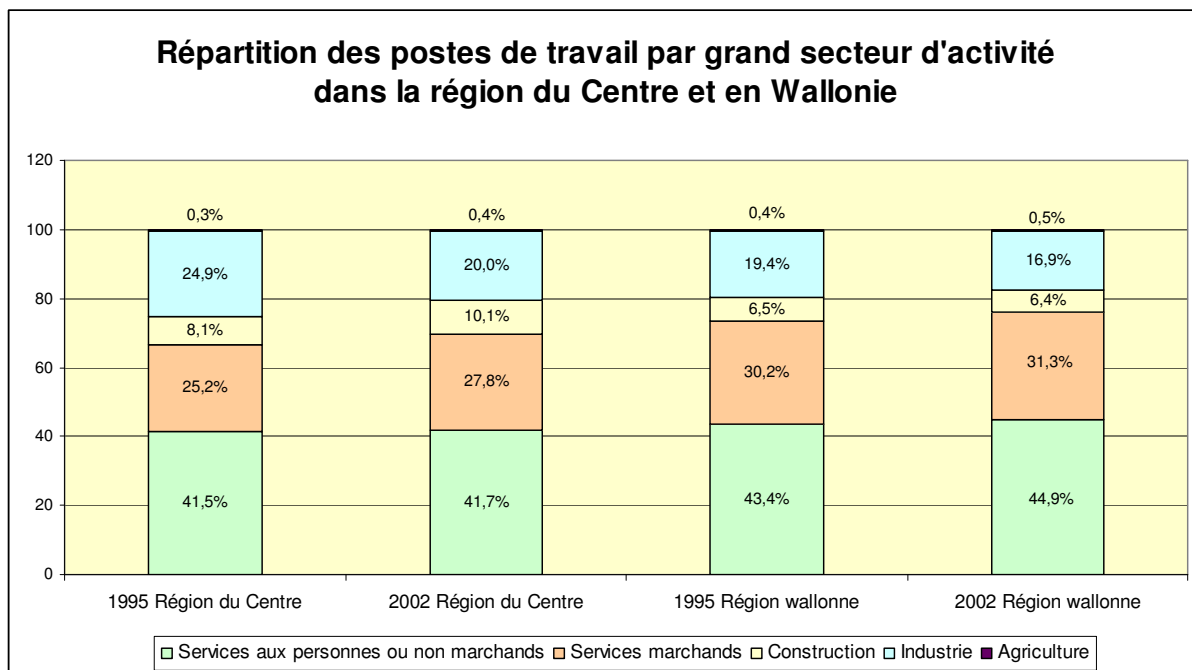
1.2.5.6 Répartition des postes de travail salarié selon le secteur d'activité

Le graphique présente une répartition des postes de travail salarié selon le secteur d'activité et son évolution entre 1995 et 2002.



Source : ONSS Statistique décentralisée, 30 juin 1995-2002 – Calculs : IWEPS-OSEC

Le graphique présente une répartition des proportions de postes de travail salarié selon le secteur d'activité dans la région du Centre et en Wallonie.



Source : ONSS Statistique décentralisée, 30 juin 1995-2002 – Calculs : IWEPS-OSEC

Sur base des deux graphiques qui précèdent, on constate que la part des services aux personnes est prépondérante dans les deux régions comparées. Ces services sont sous-représentés dans la région du Centre par rapport à la région wallonne (en 2002, 41.7% vs 44.9%).

En 2002, les services marchands représentent 27.8% pour la région du Centre. Au niveau de la région wallonne, la proportion s'élève à 31.3%.

L'industrie et la construction sont sensiblement plus importantes qu'en Wallonie avec respectivement 20% et 10.1% contre 16.9% et 6.4% dans la région du Centre.

De 1995 à 2002, l'emploi local a augmenté de 5.14%, soit 2 910 unités. Cette évolution est variable en fonction des secteurs. Au niveau de la région wallonne, l'augmentation a été nettement plus importante (+8.97%).

Le secteur des services aux personnes enregistre, dans la région du Centre, une augmentation de 1 320 unités, soit 5.6%. En Wallonie, l'augmentation atteint 12.5%.

Les services marchands de la région du Centre voient leur emploi augmenter de 2 285 unités, soit 16%, alors qu'en Wallonie, ils augmentent de 13%.

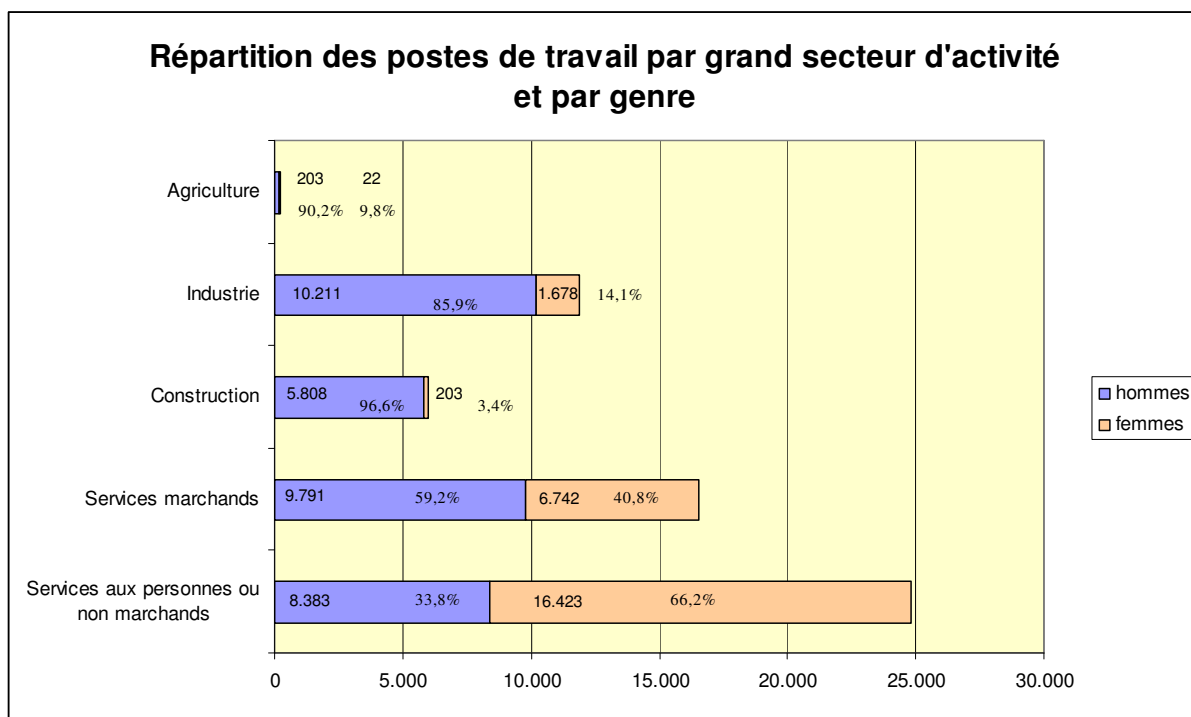
Dans la région du Centre, le secteur de la construction augmente de 1 435 unités, soit une progression sensiblement plus importante qu'en Wallonie (31.3% pour 7.15%).

Le secteur agricole, qui ne représente que 0.4% du total, a progressé de 59 unités (soit une croissance de 36%) alors qu'en Wallonie, il a progressé de 996 unités (soit un accroissement de 27%).

L'industrie régresse avec une diminution de 2 189 unités, soit -15.6%, alors qu'en Wallonie la réduction n'est que de 5.4% (ce qui représente 8 693 postes de travail). Les tensions dans le secteur industriel de la région du Centre trouvent leur origine dans les restructurations et fermetures importantes dans des industries traditionnelles de la région (voir analyse par secteur détaillée ci-après).

1.2.5.7 Répartition des postes de travail salarié selon le secteur d'activité et selon le genre

Le graphique présente une répartition des postes de travail salarié selon le secteur d'activité et selon le genre.

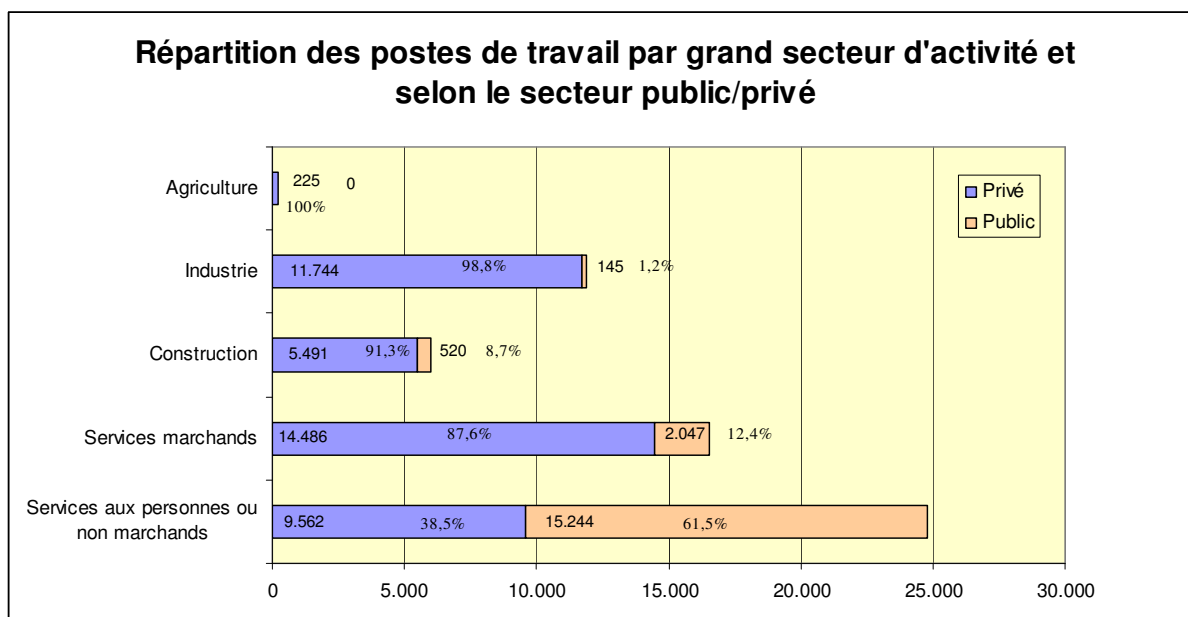


Source : ONSS Statistique décentralisée, 30 juin 2002 – Calculs : IWEPS-OSEC

La répartition par genre, en la comparant avec la Wallonie, laisse apparaître quelques différences. Si pour la construction et les services marchands, les différences sont minimes, 1 point de pourcentage et 2 points de pourcentage de plus pour les hommes, on relève plus 4 points de pourcentage pour les hommes dans l'industrie qui, dans la région du Centre, reste largement une industrie lourde et de base. On note une différence de plus 4 points de pourcentage pour les femmes dans les services non-marchands dans lesquels les centres hospitaliers louviérois occupent une place importante.

1.2.5.8 Répartition des postes de travail salarié selon le secteur d'activité et selon le secteur public / privé

Le graphique suivant présente une répartition des postes de travail salarié selon le secteur d'activité et selon le fait qu'ils relèvent du secteur public ou du secteur privé.



Source : ONSS Statistique décentralisée, 30 juin 2002 – Calculs : IWEPS-OSEC

La part du secteur public dans l'industrie et la construction est, comme pour la Wallonie, extrêmement réduite (1.2% et 9% dans la région du Centre vs 5% et 7% dans la région wallonne). Dans le secteur des services marchands et non-marchands, la part du secteur public s'élève respectivement à 12% et 61%. Cela représente un différentiel de -3 points de pourcentage et de -11 points de pourcentage par rapport à la Wallonie. Pour les services non-marchands, cette différence s'explique notamment par l'importance relative du secteur hospitalier privé au sein de la région du Centre (cf. les deux centres hospitaliers de La Louvière).

1.2.5.9 Répartition sectorielle des postes de travail salarié selon le volume d'emploi

Le tableau repris ci-dessous présente une répartition sectorielle des postes de travail salarié selon le volume d'emploi (classement en ordre décroissant).

Secteur d'activité NACEBEL (Nace 2)	Nombre d'établissements en 2002	Nombre de postes de travail salarié en 2002	Part des femmes en %	Part des postes de travail salarié dans le secteur privé en %	Part des postes de travail salarié dans les établissements de moins de 50 travailleurs en %	Part des ouvriers en %
85 Santé et action sociale	319	8.585	79%	87%	29%	27%
80 Education	188	7.563	69%	0%	23%	8%
75 Administration publique, services collectifs généraux et sécurité sociale obligatoire	190	6.062	49%	8%	24%	30%
45 Construction	726	6.011	3%	91%	64%	82%
52 Commerce de détail, à l'exclusion du commerce en véhicules automobiles et de motocycles	792	4.567	66%	100%	74%	16%
74 Autres services fournis aux entreprises	308	3.166	38%	93%	42%	59%
24 Industrie chimique	17	2.410	14%	100%	2%	47%
60 Transports terrestres	121	1.834	6%	56%	54%	65%
27 Métallurgie	8	1.723	6%	100%	2%	80%
51 Commerce de gros et intermédiaires du commerce, à l'exclusion du commerce en véhicules automobiles	222	1.588	33%	100%	79%	37%
28 Travail des métaux	88	1.278	7%	100%	60%	80%
50 Commerce et réparation de véhicules automobiles et de motocycles, commerce de détail de carburants	240	1.163	14%	100%	92%	70%
26 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	44	1.130	12%	100%	32%	81%
55 Hôtels et restaurants	282	1.107	51%	98%	100%	88%
64 Postes et télécommunications	31	1.020	30%	3%	40%	10%
15 Industries alimentaires	111	873	33%	100%	49%	74%
29 Fabrication de machines et équipements	24	873	12%	100%	22%	73%
21 Industrie du papier et du carton	10	793	20%	100%	14%	75%
14 Autres industries extractives	7	704	4%	100%	4%	82%
98 Activités mal définies	2	659	70%	0%	0%	36%
92 Activités récréatives, culturelles et sportives	107	655	52%	76%	84%	27%
65 Intermédiation financière	92	649	55%	100%	89%	4%
91 Activités associatives diverses	183	534	59%	89%	100%	16%
73 Recherche et développement	4	437	29%	100%	11%	0%
93 Services personnels	137	427	67%	98%	83%	84%
63 Services auxiliaires des transports	37	387	26%	99%	38%	64%
31 Fabrication de machines et appareils électriques	14	367	14%	100%	29%	75%
25 Industrie du caoutchouc et des plastiques	19	291	10%	100%	53%	76%
70 Activités immobilières	52	264	40%	100%	66%	51%
90 Assainissement, voirie et gestion des déchets	16	262	8%	73%	59%	66%

Secteur d'activité NACEBEL (Nace 2)	Nombre d'établissements en 2002	Nombre de postes de travail salarié en 2002	Part des femmes en %	Part des postes de travail salarié dans le secteur privé en %	Part des postes de travail salarié dans les établissements de moins de 50 travailleurs en %	Part des ouvriers en %
40 Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'eau chaude	4	223	24%	100%	17%	0%
67 Auxiliaires financiers	85	215	66%	100%	100%	7%
01 Agriculture, chasse et services annexes	93	214	10%	100%	100%	96%
36 Fabrication de meubles, industries diverses	21	208	19%	100%	100%	73%
22 Edition, imprimerie, reproduction	32	174	41%	100%	69%	59%
34 Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et semi-remorques	8	171	10%	100%	22%	73%
18 Industrie de l'habillement et des fourrures	11	154	82%	100%	62%	71%
41 Captage, épuration et distribution d'eau	4	146	8%	1%	40%	17%
23 Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires	1	121	5%	100%	0%	88%
72 Activités informatiques	28	83	30%	83%	100%	14%
20 Travail du bois et fabrication d'articles en bois, vannerie ou sparterie liège	10	61	3%	100%	100%	70%
37 Récupération de matières recyclables	3	60	32%	100%	5%	53%
95 Services domestiques	23	59	49%	100%	100%	34%
16 Industrie du tabac	1	45	16%	100%	100%	69%
71 Location sans opérateur	11	45	29%	100%	100%	29%
33 Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie	12	40	30%	100%	100%	53%
35 Fabrication d'autres matériels de transport	3	19	0%	100%	100%	95%
10 Extraction de houille, de lignite et de tourbe	2	15	20%	100%	100%	80%
17 Industrie textile	3	9	22%	100%	100%	78%
02 Sylviculture, exploitation forestière et services annexes	5	8	13%	100%	100%	100%
66 Assurance	4	8	50%	100%	100%	0%
05 Pêche, pisciculture et aquaculture	1	3	0%	100%	100%	100%
30 Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique	1	1	0%	100%	100%	100%
19 Industrie du cuir et de la chaussure	0	0	-	-	-	-
32 Fabrication d'équipements de radio, télévision et communication	0	0	-	-	-	-
61 Transports par eau	0	0	-	-	-	-
62 Transports aériens	0	0	-	-	-	-
99 Organismes extra-territoriaux	0	0	-	-	-	-
Agriculture	99	225	10%	100%	100%	96%
Industrie	458	11.889	14%	99%	25%	69%
Construction	726	6.011	3%	91%	64%	82%
Services marchands	2.309	16.533	41%	88%	66%	41%
Services aux personnes ou non-marchands	1.165	24.806	66%	39%	30%	23%
TOTAL	4.757	59.464	42%	70%	43%	44%

Source : ONSS, Statistique décentralisée, juin 2002

Sur-représentation par rapport à la Wallonie

Sous-représentation par rapport à la Wallonie

Les trois premiers secteurs (Nace 2) les plus importants dans la région du Centre sont, comme en Wallonie, trois secteurs non-marchands mais dans un ordre d'importance différent.

Il s'agit

- du secteur de la **santé et de l'action sociale** qui est légèrement sur-représenté par rapport à la moyenne wallonne du fait, principalement, de l'importance du secteur hospitalier. Ce dernier comprend, en effet, deux grands centres universitaires à La Louvière. Au sein de ce secteur, il y a lieu de remarquer que 87% des salariés appartiennent au secteur privé.
- du secteur de l'**éducation**, qui se situe dans la moyenne wallonne et dont les activités se répartissent sur toute la région avec une bonne concentration de l'enseignement secondaire sur La Louvière.

Pour ces deux premiers secteurs, la répartition par genre laisse apparaître une majorité de femmes (79% pour le secteur de la santé et de l'action sociale et 69% pour l'enseignement). Cette répartition est tout-à-fait comparable à ce qui existe en Wallonie.

- du secteur de l'**administration publique** qui arrive en troisième position avec plus de 6 062 postes de travail mais celui-ci est sous-représenté par rapport à la moyenne wallonne (Indice de Spécialisation : 0.76) du fait de l'absence de centre administratif important.

Pour les trois secteurs précités, la part des entités supérieures à 50 emplois est d'environ 75%.

A la différence de la Wallonie, vient ensuite le secteur de la **construction** qui occupe plus de 6 000 salariés. Ce secteur est sur-représenté dans la région du Centre (Indice de Spécialisation de 1,5 par rapport à la Wallonie). La construction regroupe, dans la région du Centre, 726 établissements dont 64% occupent moins de 50 travailleurs pour 73% en Wallonie. Près de 50% de l'emploi y est concentré sur La Louvière et Binche et les salariés y sont essentiellement masculins (97%), ouvriers (82%) et relèvent du secteur privé (91%).

Le secteur du **commerce de détail**, comme en Wallonie, fait partie du top 5 avec plus de 4 500 salariés, un emploi majoritairement féminin (66%), employé (84%) et occupé dans des entreprises d'une taille principalement inférieure à 50 travailleurs (74%). La ville de La Louvière concentre près de 50% de cet emploi, notamment dans le cadre d'un vaste complexe commercial regroupant plusieurs entreprises.

Suit le secteur des **autres services fournis aux entreprises** comprenant les prestations des intérimaires. Il occupe 3 166 salariés en 2002. Ce secteur est relativement moins présent qu'en Wallonie (86%). Il concerne majoritairement les hommes (62%), les plus grosses entreprises (58%) et les ouvriers (59%). En outre, il se concentre sur La Louvière (72%).

Le secteur suivant est celui de la **chimie** avec ses 2 410 postes de travail majoritairement masculins (86%), employés (53%) et occupés par des entreprises de plus de 50 travailleurs (98%). Par rapport à la moyenne wallonne, il y a une sur-représentation très sensible de 100% (Indice de Spécialisation : 2,01). L'implantation de cette industrie se concentre presque intégralement sur le zoning de Seneffe-Manage, spécialisé dans ce secteur, avec des entreprises internationales actives dans les domaines des matières plastiques de base, des produits chimiques organiques et divers, de la peinture ainsi que les produits agrochimiques.

Il est à noter que ce zoning comprend également un important centre de recherche employant plus de 400 salariés et qui dépend d'un grand groupe international du secteur.

Le secteur des transports terrestres arrive en huitième position avec ses 1 834 emplois auxquels il faudrait ajouter les 387 emplois des services auxiliaires des transports pour constituer un **secteur logistique** complet avec une majorité d'hommes (94% et 74%) et d'ouvriers (65%). Près d'un tiers de ces emplois sont concentrés sur La Louvière et partiellement sur le site de Garocentre, spécialisé dans la logistique et équipé d'un important centre de formation dans le domaine (centre de compétence de la logistique). Dans cette commune, existe aussi une société importante de transport par autocars. On notera cependant que, par rapport à la moyenne wallonne, le secteur logistique est légèrement sous-représenté (Indice de Spécialisation : 0,95).

Le secteur de la **sidérurgie**, qui était le secteur traditionnellement prépondérant dans la région du Centre, occupe encore 1 723 salariés qui sont majoritairement masculins (94%) et ouvriers (80%). Parmi eux, 1 300 salariés sont occupés dans l'usine Duferco à La Louvière. La majorité des autres salariés sont occupés dans une fonderie de précision à Seneffe ainsi qu'un laminoir à Manage. Ce secteur est largement sur-représenté par rapport à la Wallonie (Indice de Spécialisation : 1,68).

Le secteur du **commerce de gros et des intermédiaires commerciaux** occupe 1 583 salariés essentiellement masculins (67%) et employés (63%). Ce secteur est sous-représenté (Indice de Spécialisation : 0,83) dans la région du Centre. Il comprend notamment des entreprises de distribution de meubles et de médicaments sur La Louvière et une série de PME réparties dans la région du Centre. 79% des emplois du secteur sont situés dans des entreprises de moins de 50 travailleurs.

Parmi les autres secteurs, relevons ceux qui sont sur-représentés par rapport à la moyenne wallonne :

- le **travail des métaux** (1 278 salariés) : secteur essentiellement masculin (93%) et ouvrier (80%) avec 60% de l'emploi dans des entreprises de moins de 50 travailleurs. On y relève, notamment, une usine de matériel de chauffage et des ateliers de mécanique à Seneffe, La Louvière et Manage. A Manage, une usine de construction de matériel ferroviaire s'est reconvertie en une unité de traitement de la tôle, tout en maintenant quelques activités dans l'ancien domaine, si bien que le secteur du travail des métaux a progressé au détriment de celui de la fabrication d'équipements.
- la **fabrication d'autres produits minéraux non-métalliques** (1 130 salariés) : il s'agit également d'un secteur majoritairement masculin (88%) et ouvrier (19%) mais dont la plupart des emplois se situent dans des entreprises de plus de 50 travailleurs (68%). Ce secteur comprend les verreries avec essentiellement une gobeletterie à Soignies, une unité de traitement du verre plat à Seneffe, une unité de céramique alimentaire à La Louvière (section survivante d'une ancienne grosse entreprise du secteur) ainsi que quelques petites entités traitant le béton.
- l'**industrie du papier et du carton** (793 salariés) : de nouveau, il s'agit d'un secteur essentiellement masculin (80%) et ouvrier (75%) avec 86% des emplois dans des entreprises occupant plus de 50 travailleurs. Près de 70% des emplois sont situés dans une entreprise de Soignies ayant une production très spécialisée.
- les **autres industries extractives** (704 salariés) : ce secteur, qui est celui des carrières, est concentré sur la commune de Soignies et comprend trois sociétés spécialisées dans

l'extraction et le traitement de la pierre. Il occupe majoritairement des hommes (96%) qui ont le statut d'ouvrier (82%).

- la **recherche et le développement** (437 salariés, 71 % d'hommes, 100% d'employés) : comme précisé au sujet du secteur de la chimie, la recherche est concentrée à Seneffe dans un centre privé spécialisé dans ce dernier secteur.
- les **autres secteurs sur-représentés** sont peu importants. Il s'agit, tout d'abord, de la cokerie qui, depuis 2002, a perdu tous ses emplois du fait de la fermeture de sa seule unité de production à Anderlues. On relève ensuite la confection, qui est traditionnellement concentrée sur Binche, mais qui, depuis 2002, a subi de nouvelles restructurations et ne compte plus qu'un petit nombre d'emplois.

Il y a lieu de noter que, dans la région du Centre, les secteurs suivants sont **particulièrement sous-représentés** :

- les hôtels restaurants (Indice de Spécialisation : 0.70)
- les postes et télécommunications (Indice de Spécialisation : 0.69) dont les services sont concentrés hors de la région
- les industries alimentaires (Indice de Spécialisation : 0.67)
- l'intermédiation financière (Indice de Spécialisation : 0.83) dont les sièges centraux ont été délocalisés
- ainsi que les activités récréatives, culturelles et sportives (Indice de Spécialisation : 0.75).

1.2.5.10 Les secteurs d'activité représentant 80% de l'emploi salarié

Le tableau repris ci-dessous présente les secteurs d'activité qui représentent 80% de l'emploi salarié de la région du Centre et ce, selon un classement en ordre décroissant.

Secteur d'activité NACEBEL (Nace 4)	Nombre d'établissements en 2002	Nombre de postes de travail salarié en 2002	Part des femmes en %	Part des postes de travail salarié dans le secteur privé en %
7511 Administration publique générale	56	3.970	55%	0%
8531 Activités d'action sociale avec hébergement	86	3.599	81%	82%
8511 Activités hospitalières	14	3.358	79%	97%
8010 Enseignement primaire, y compris l'enseignement maternel	63	3.101	83%	0%
8022 Enseignement secondaire professionnel et technique	29	2.566	55%	0%
4521 Travaux de construction y compris ouvrages d'art	194	2.245	2%	100%
5211 Commerce de détail en magasins non spécialisés à prédominance alimentaire	120	2.101	68%	100%
8021 Enseignement secondaire général	61	1.558	66%	0%
7450 Sélection et fourniture de personnel	36	1.528	37%	86%
2710 Sidérurgie et fabrication de ferro-alliages (ceca)	1	1.262	3%	100%
8532 Activités d'action sociale sans hébergement	99	1.191	72%	68%
2416 Fabrication de matières plastiques de base	6	1.044	16%	100%
4523 Construction de voies ferrées, chaussées, pistes d'aviation et installations sportives	22	997	3%	48%

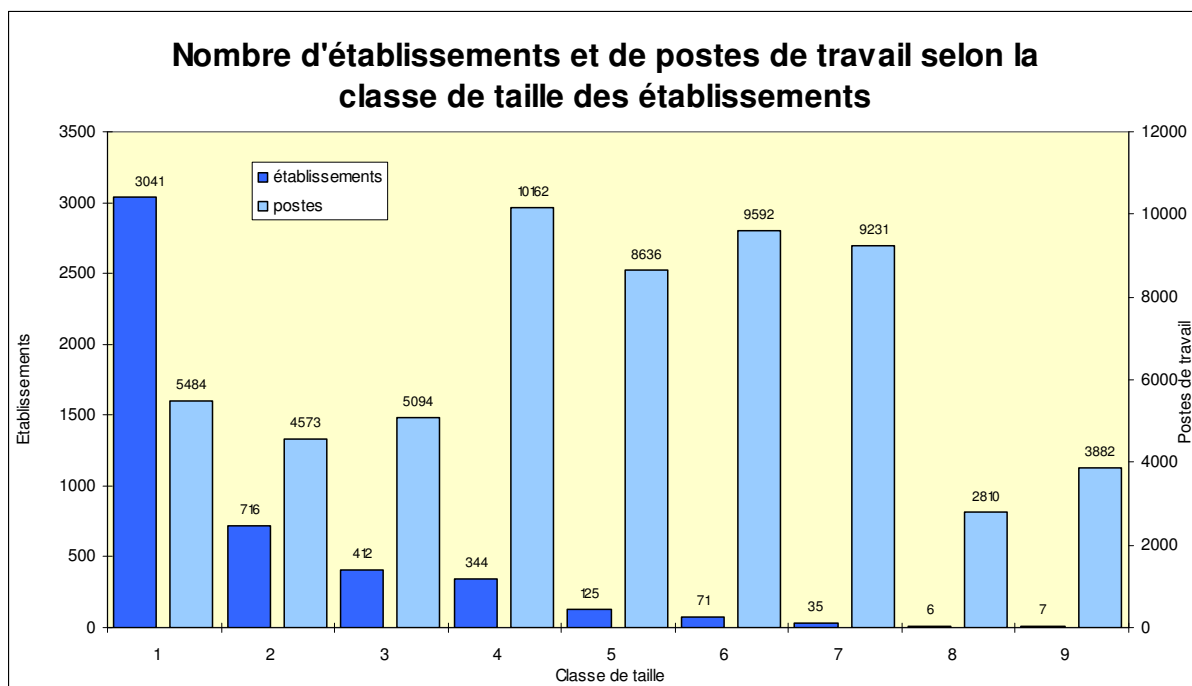
Secteur d'activité NACEBEL (Nace 4)	Nombre d'établissements en 2002	Nombre de postes de travail salarié en 2002	Part des femmes en %	Part des postes de travail salarié dans le secteur privé en %
6024 Transports routiers de marchandises et déménagement	86	943	6%	94%
6411 Postes nationales	16	869	32%	0%
4525 Autres travaux de construction	73	836	3%	100%
7524 Sécurité publique	29	751	16%	0%
5530 Restaurants	178	674	49%	100%
1411 Extraction de pierres pour la construction	3	659	4%	100%
9890 Activités mal définies	2	659	70%	0%
7530 Sécurité sociale obligatoire	32	646	65%	72%
5020 Entretien et réparation de véhicules automobiles	159	629	12%	100%
6512 Autres intermédiations monétaires	85	616	55%	100%
2414 Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	2	569	7%	100%
2112 Fabrication de papier et de carton	1	553	11%	100%
7460 Enquêtes et sécurité	3	550	5%	100%
4531 Travaux d'installation électrique	77	526	7%	100%
2613 Fabrication de verre creux	2	518	10%	100%
6010 Transports ferroviaires	10	489	5%	0%
1581 Fabrication de pain et de pâtisserie fraîche	88	462	29%	100%
2852 Mécanique générale	34	444	4%	100%
7310 Recherche et développement en sciences physiques et naturelles	4	437	29%	100%
5231 Pharmacies	108	366	94%	100%
4533 Plomberie	65	328	6%	100%
5246 Commerce de détail de quincaillerie, de peintures, verre et articles en verre	32	325	46%	100%
5010 Commerce de véhicules automobiles	31	322	10%	100%
6021 Transports réguliers de voyageurs	7	312	3%	19%
4522 Réalisation de charpentes et de couvertures	86	310	3%	100%
2822 Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central	6	308	5%	100%
5222 Commerce de détail de viandes et produits à base de viande	75	306	47%	100%
2960 Fabrication d'armes et de munitions	1	289	19%	100%
9131 Organisations religieuses	121	289	51%	80%
5242 Commerce de détail d'habillement	70	281	89%	100%
7513 Activités d'organismes publics relatives aux matières économiques	24	281	30%	0%
2612 Façonnage et transformation du verre plat	3	271	8%	100%
2923 Fabrication d'équipements aéronautiques et frigorifiques industriels	5	270	4%	100%
9000 Assainissement, voirie et gestion des déchets	16	262	8%	73%
5248 Autres commerces de détail en magasins spécialisés	112	255	49%	100%
2466 Fabrication de produits chimiques divers	2	251	13%	100%
8042 Formation permanente et autres formes d'enseignement	18	250	57%	0%
5164 Commerce de gros de machines et matériel de bureau	12	242	25%	100%
7411 Activités juridiques	78	240	85%	100%
2430 Fabrication de peintures, vernis et encres d'imprimerie	1	235	14%	100%

Secteur d'activité NACEBEL (Nace 4)	Nombre d'établissements en 2002	Nombre de postes de travail salarié en 2002	Part des femmes en %	Part des postes de travail salarié dans le secteur privé en %
7470 Nettoyage industriel	26	233	57%	100%
8512 Pratique médicale	78	233	90%	99%
2420 Fabrication de produits agrochimiques	1	232	7%	100%
4542 Menuiserie	77	223	6%	100%
7020 Location de biens immobiliers propres	24	217	38%	100%
6720 Auxiliaires d'assurance	83	211	65%	100%

Source : ONSS, Statistique décentralisée, juin 2002

1.2.5.11 Nombre de postes de travail et d'établissements selon leur classe de taille

Le graphique suivant présente, pour la région du Centre, la répartition des établissements et des postes de travail salarié en fonction de la classe de taille des établissements.



Source : ONSS Statistique décentralisée, 30 juin 2002 – Calculs : IWEP-S-OSEK

Les classes de taille doivent être interprétées comme suit :

- classe 1 = établissements de 1 à 4 travailleurs
- classe 2 = établissements de 5 à 9 travailleurs
- classe 3 = établissements de 10 à 19 travailleurs
- classe 4 = établissements de 20 à 49 travailleurs
- classe 5 = établissements de 50 à 99 travailleurs
- classe 6 = établissements de 100 à 199 travailleurs
- classe 7 = établissements de 200 à 499 travailleurs
- classe 8 = établissements de 500 à 999 travailleurs
- classe 9 = établissements de plus de 1 000 travailleurs

On relève que l'emploi se situe à plus de 63.3% dans des établissements occupant entre 20 et 499 travailleurs (établissements de classe 4 à classe 7). En Wallonie, ce taux est de 54.1%.

Les classes inférieures (moins de 20 travailleurs) représentent 25.5% de l'emploi local (Wallonie : 26.3%).

Les classes 8 et 9 (de 500 à plus de 1 000 travailleurs) concentrent 11.2% de travailleurs de la région du Centre (19.6% pour la Wallonie). On constate, par comparaison avec la Wallonie, une part relativement moins importante de l'emploi située dans de plus grandes unités de plus de 500 travailleurs, avec une différence de -8.4 points de pourcentage.

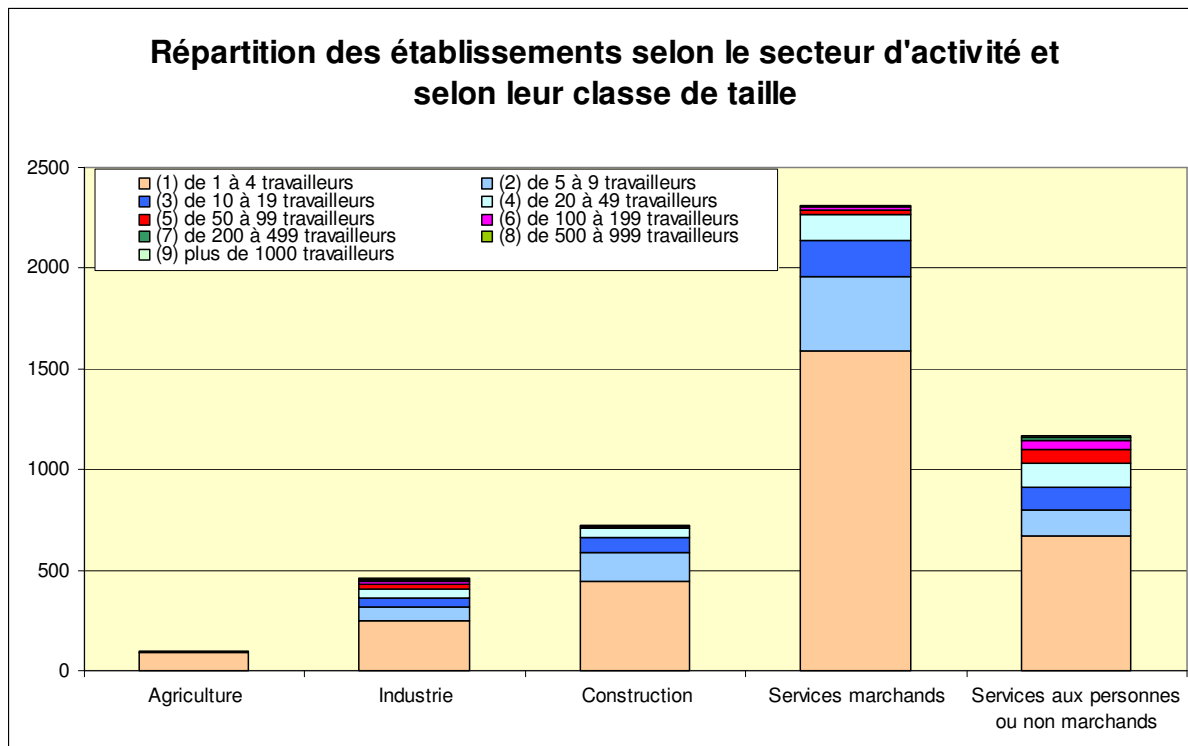
Pour ce qui est de l'emploi dans les établissements de classes 4 à 7, la région du Centre se caractérise par une différence de 9.2 points de pourcentage par rapport à la Wallonie.

Pour les classes inférieures, on ne note aucune différence majeure entre la région du Centre et la Wallonie (-0.8 point de pourcentage).

L'emploi dans la région du Centre est donc, plus qu'en Wallonie, concentré dans des établissements de taille intermédiaire. Par contre, la Wallonie offre davantage de postes de travail dans des unités de taille supérieure à 500 travailleurs. Près de 64% des établissements occupent moins de cinq travailleurs (Wallonie : 65.4%); 88% des établissements occupent moins de 20 (Moyenne wallonne : 89.2%). Les établissements de 20 à 500 travailleurs représentent 12% du total et les établissements de taille plus importante représentent 0.2%. L'équivalent pour la Wallonie est, respectivement, de 10% et de 0.3% en Wallonie. On ne note donc, en la matière, aucune différence significative par rapport à la Wallonie.

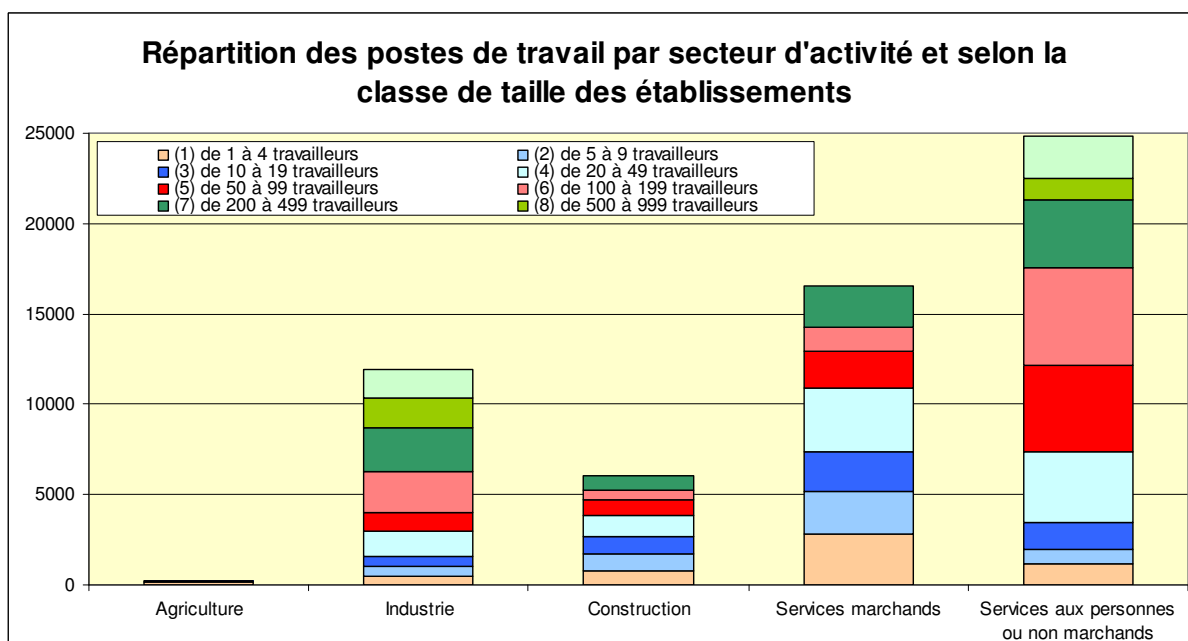
1.2.5.12 Répartition des établissements et des postes de travail selon le secteur d'activité et selon la classe de taille des établissements

Le graphique suivant présente une répartition des établissements selon le secteur d'activité et selon leur classe de taille.



Source : ONSS Statistique décentralisée, 30 juin 2002 – Calculs : IWEPS-OSEC

Le graphique suivant présente une répartition des postes de travail selon le secteur d'activité et selon la classe de taille des établissements auxquels ils appartiennent.



Source : ONSS Statistique décentralisée, 30 juin 2002 – Calculs : IWEPS-OSEC

Sur base des deux graphiques ci-dessus qui présentent une répartition par secteur, les observations suivantes peuvent être faites :

- **agriculture** : l'emploi est concentré à 62.2% dans de petites exploitations de moins de cinq salariés (moyenne wallonne : 42.1%). Cette différence s'explique par le caractère industriel de la région et donc, par une affectation des sols moins favorable au secteur primaire.
- **industrie** : près de 40% des salariés travaillent dans des entreprises de 100 à 499 travailleurs (contre 32% pour ce qui est de la moyenne wallonne), 27% des salariés travaillent dans des établissements de 500 travailleurs et plus (Wallonie : 26.5%) et 20.5% des salariés travaillent dans des entreprises de 20 à 99 salariés (Wallonie : 24.8%). De 1995 à 2002, on note que les pertes d'emplois se situent principalement, par ordre décroissant, d'abord dans les entreprises de 200 à 499 salariés (-2 338 emplois), ensuite dans les entreprises de plus 1000 travailleurs (-551 emplois) et, enfin, dans les entreprises qui occupent entre 50 et 99 emplois (-363 postes de travail).
- **construction** : les entreprises de moins de 20 travailleurs occupent 44% de l'emploi (50.5% pour la Wallonie). Au total, les entreprises de moins de 100 travailleurs représentent 78% de l'emploi dans le secteur (Wallonie : 84.45%). Les unités de 100 à 499 travailleurs représentent 22% des postes de travail dans le secteur (Wallonie : 11.55%). Il n'y a pas d'entreprise de 500 personnes ou plus dans la région du Centre. Il apparaît donc très clairement que, dans la région du centre, l'emploi est davantage concentré dans des entreprises comprenant entre 100 et 499 travailleurs (différence de 10.45 points de pourcentage par rapport à la Wallonie). Parallèlement, les entreprises occupant moins de 20 travailleurs y sont sous-représentées (différence de -6.5 points de pourcentage par rapport à la Wallonie). Il en va de même pour les entreprises occupant plus de 500 travailleurs.
- **services marchands** : les entreprises de moins de 20 travailleurs occupent 44.3% de l'emploi (Wallonie : 42.5%). Pour les entreprises de moins de 100 travailleurs, on atteint 78% (moyenne wallonne : 70.3%). Il n'y a pas d'établissements de 500 travailleurs au moins (moyenne wallonne : 8.8%). Les établissements de la région du Centre comprenant entre 100 et 499 travailleurs représentent 22 % de l'emploi contre 31.5% en Wallonie. Dans la région du Centre, l'emploi dans les services marchands est, par rapport à la Wallonie, clairement concentré dans des établissements de taille plus réduite.
- **services non marchands** : la majorité des emplois (72%) se situe dans des établissements occupant de 20 à 499 travailleurs. Les classes inférieures (occupant moins de 20 travailleurs) et supérieures (occupant plus de 20 travailleurs) ne représentent chacune que 14% de l'emploi local. La Wallonie présente un profil très différent. Tout d'abord, les établissements occupant de 20 à 499 travailleurs représentent 58.4 % de l'emploi. Ensuite, les établissements occupant moins de 20 travailleurs représentent 14.6 %. Les établissements occupant au moins 500 travailleurs représentent 27 % de l'emploi salarié dans le secteur. En résumé, l'emploi dans le secteur des services aux personnes est davantage concentré dans des entreprises de classes de taille inférieure et intermédiaire dans la région du Centre. La Wallonie, en revanche, concentre davantage d'emplois dans la classe de taille supérieure.

1.2.5.13 Evolution du nombre de postes de travail salarié et d'établissements

Le tableau repris ci-dessous présente l'évolution du nombre de postes de travail salariés et d'établissements dans la région du Centre entre 1995 et 2002.

Secteur d'activité NACEBEL (Nace 2)	Postes de travail					Etablissements	
	Nombre de postes de travail salarié en 2002	Répartition de l'emploi de la région du Centre en %	Répartition sectorielle de l'emploi wallon en %	Variation entre 1995 et 2002 en chiffres absolus	Taux de croissance entre 1995 et 2002 en %	Nombre d'établissements en 2002	Variation entre 1995 et 2002 en chiffres absolus
01 Agriculture, chasse et services annexes	214	0,4%	0,5%	55	35%	93	18
02 Sylviculture, exploitation forestière et services annexes	8	0,0%	0,1%	1	14%	5	2
05 Pêche, pisciculture et aquaculture	3	0,0%	0,0%	3	-	1	1
Agriculture	225	0,4%	0,5%	59	36%	99	21
10 Extraction de houille, de lignite et de tourbe	15	0,0%	0,0%	-15	-50%	2	0
14 Autres industries extractives	704	1,2%	0,3%	70	11%	7	-3
15 Industries alimentaires	873	1,5%	2,2%	63	8%	111	-10
16 Industrie du tabac	45	0,1%	0,0%	2	5%	1	0
17 Industrie textile	9	0,0%	0,4%	-17	-65%	3	-2
18 Industrie de l'habillement et des fourrures	154	0,3%	0,1%	-280	-65%	11	-10
19 Industrie du cuir et de la chaussure	0	0,0%	0,0%	-3	-100%	0	-1
20 Travail du bois et fabrication d'articles en bois, vannerie ou sparterie liège	61	0,1%	0,3%	-51	-46%	10	-6
21 Industrie du papier et du carton	793	1,3%	0,5%	-134	-14%	10	2
22 Edition, imprimerie, reproduction	174	0,3%	0,6%	21	14%	32	8
23 Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires	121	0,2%	0,1%	-24	-17%	1	0
24 Industrie chimique	2.410	4,1%	2,0%	355	17%	17	3
25 Industrie du caoutchouc et des plastiques	291	0,5%	0,5%	-152	-34%	19	-2
26 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1.130	1,9%	1,6%	-587	-34%	44	-1
27 Métallurgie	1.723	2,9%	1,7%	-962	-36%	8	-3
28 Travail des métaux	1.278	2,1%	1,8%	346	37%	88	14
29 Fabrication de machines et équipements	873	1,5%	1,5%	-438	-33%	24	5
30 Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique	1	0,0%	0,0%	1	-	1	1
31 Fabrication de machines et appareils électriques	367	0,6%	0,7%	-377	-51%	14	-2
32 Fabrication d'équipements de radio, télévision et communication	0	0,0%	0,2%	0	-	0	0
33 Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie	40	0,1%	0,2%	10	33%	12	3
34 Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et semi-remorques	171	0,3%	0,3%	-221	-56%	8	3
35 Fabrication d'autres matériels de	19	0,0%	0,7%	-11	-37%	3	0

transport								
Secteur d'activité NACEBEL (Nace 2)	Postes de travail					Etablissements		
	Nombre de postes de travail salarié en 2002	Répartition de l'emploi de la région du Centre en %	Répartition sectorielle de l'emploi wallon en %	Variation entre 1995 et 2002 en chiffres absolus	Taux de croissance entre 1995 et 2002 en %	Nombre d'établissements en 2002	Variation entre 1995 et 2002 en chiffres absolus	
36	Fabrication de meubles, industries diverses	208	0,3%	0,3%	49	31%	21	3
37	Récupération de matières recyclables	60	0,1%	0,1%	8	15%	3	0
40	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'eau chaude	223	0,4%	0,6%	178	396%	4	1
41	Captage, épuration et distribution d'eau	146	0,2%	0,3%	-20	-12%	4	-5
	Industrie	11.889	20,0%	16,9%	-2.189	-16%	458	-2
45	Construction	6.011	10,1%	6,4%	1.435	31%	726	61
50	Commerce et réparation de véhicules automobiles et de motocycles, commerce de détail de carburants	1.163	2,0%	1,9%	149	15%	240	-10
51	Commerce de gros et intermédiaires du commerce, à l'exclusion du commerce en véhicules automobiles	1.588	2,7%	3,2%	157	11%	222	-21
52	Commerce de détail, à l'exclusion du commerce en véhicules automobiles et de motocycles	4.567	7,7%	7,1%	524	13%	792	-33
55	Hôtels et restaurants	1.107	1,9%	2,7%	245	28%	282	34
60	Transports terrestres	1.834	3,1%	3,2%	295	19%	121	-1
61	Transports par eau	0	0,0%	0,0%	0	-	0	0
62	Transports aériens	0	0,0%	0,0%	0	-	0	0
63	Services auxiliaires des transports	387	0,7%	0,8%	258	200%	37	22
64	Postes et télécommunications	1.020	1,7%	2,5%	-161	-14%	31	2
65	Intermédiation financière	649	1,1%	1,3%	-6	-1%	92	-29
66	Assurance	8	0,0%	0,3%	5	167%	4	2
67	Auxiliaires financiers	215	0,4%	0,4%	45	26%	85	18
70	Activités immobilières	264	0,4%	0,5%	62	31%	52	4
71	Location sans opérateur	45	0,1%	0,1%	20	80%	11	1
72	Activités informatiques	83	0,1%	0,5%	53	177%	28	15
73	Recherche et développement	437	0,7%	0,6%	-13	-3%	4	3
74	Autres services fournis aux entreprises	3.166	5,3%	6,2%	652	26%	308	24
	Services marchands	16.533	27,8%	31,3%	2.285	16%	2.309	31
75	Administration publique, services collectifs généraux et sécurité sociale obligatoire	6.062	10,2%	13,5%	1.508	33%	190	1
80	Education	7.563	12,7%	12,9%	-1.149	-13%	188	-17
85	Santé et action sociale	8.585	14,4%	13,5%	1.143	15%	319	2
90	Assainissement, voirie et gestion des déchets	262	0,4%	0,4%	-164	-38%	16	5
91	Activités associatives diverses	534	0,9%	1,3%	-245	-31%	183	1
92	Activités récréatives, culturelles et sportives	655	1,1%	1,5%	284	77%	107	25
93	Services personnels	427	0,7%	0,7%	-32	-7%	137	-2
95	Services domestiques	59	0,1%	0,1%	23	64%	23	-7
98	Activités mal définies	659	1,1%	1,0%	-48	-7%	2	-1
99	Organismes extra-territoriaux	0	0,0%	0,0%	0	-	0	0
	Services aux personnes ou non-marchands	24.806	41,7%	44,9%	1.320	6%	1.165	7

TOTAL	59.464	100,0%	100,0%	2.910	5%	4.757	118
-------	--------	--------	--------	-------	----	-------	-----

Source : ONSS, Statistique décentralisée, juin 1995 et 2002

	Evolution plus favorable par rapport à la Wallonie
	Evolution moins favorable par rapport à la Wallonie

Le secteur industriel

Au niveau du secteur industriel, qui, comme indiqué ci-avant, régresse dans son ensemble de près de 16% de 1995 à 2002, certains secteurs ont vu leur emploi augmenter parfois de manière plus sensible que la moyenne wallonne. Parmi ceux-ci, nous relevons les secteurs suivants :

- les **autres industries extractives** : cette activité, qui se concentre sur Soignies, comprend essentiellement deux entreprises. L'une d'entre elles est spécialisée en pierre de construction et constitue la résultante d'une fusion récente. Il faut signaler, en outre, de nouvelles zones d'exploitation des carrières. L'emploi y a augmenté de 11% (70 postes), soit plus que la moyenne wallonne pour le secteur. (-33%).
- les **industries alimentaires** : elles ont augmenté de 8% (63 postes) dans la région du Centre alors que l'augmentation en Wallonie est de 5%. Ce secteur comprend, à côté de beaucoup d'unités de petite taille, quelques établissements de plus de 50 salariés, essentiellement sur Manage, Morlanwelz et Binche.
- l'**industrie chimique** : elle est devenue le premier employeur industriel de la région et l'emploi y a progressé de 17% (355 postes) contre 22% en Wallonie. Concentrée sur les zonings de Seneffe-Manage, cette industrie a connu des investissements constants et notamment, une nouvelle unité de production dans un établissement international déjà largement implanté. Des restructurations ont également caractérisé le secteur. C'est ainsi que l'entreprise de production de peintures installée à Manage vient de subir une très importante réduction de ses activités. Il en a résulté une réduction d'emploi de 140 unités, ce dont les chiffres de 2002 ne peuvent tenir compte.
- le **travail des métaux** : ce secteur a augmenté de 37% (346 postes) alors qu'il n'a augmenté que de 12% en Wallonie. Il est concentré sur La Louvière, Manage, Seneffe et Anderlues avec des petits ateliers mécaniques. On dénombre également des entités de grosse mécanique, un site de production de boîtes de vitesse ainsi qu'une plus grosse unité de production de chaudières à Seneffe. Il faut également faire mention d'une unité de traitement de tôles qui s'est développée dans le cadre de la sidérurgie louviéroise avec Clabecq et Charleroi.

Les **diminutions d'emploi** s'inscrivent dans les secteurs suivants :

- le **secteur du papier et du carton** avec une réduction de 14% (134 postes). Cette réduction des effectifs est légèrement inférieure à celle relevée en Wallonie (-18%)
- le **secteur de la confection** situé essentiellement sur Binche ne comprenait plus en 2002 que 154 postes soit une réduction de 65% (280 postes) suite à la disparition des deux derniers établissements les plus importants. On note un mouvement de réduction des postes de travail légèrement inférieur pour la Wallonie (-57%).
- l'**industrie du caoutchouc et des plastiques** avec une réduction de 34% (152 postes) suite à une fermeture d'entreprise. On note, pour la Wallonie, une tendance identique avec une réduction du volume des postes de 22%.

- la **construction et l'assemblage de véhicules automobiles** : réduction de 56% (221 postes) suite à la fermeture d'une unité de finition et de distribution de voitures à Seneffe. En comparaison, la Wallonie a connu, pour ce secteur, une croissance du nombre de postes de travail de l'ordre de 17%.
- la **fabrication d'autres produits non-métalliques** avec une réduction de 34% (587 postes) suite à des restructurations en gobeletterie (Soignies) et en céramique (La Louvière). On observe, pour la Wallonie, un mouvement de suppression de postes sensiblement inférieur à la région du centre (-3%).
- la **métallurgie** avec une réduction de 36% (962 postes) essentiellement dans l'usine sidérurgique de La Louvière et, ce, suite à diverses restructurations qui s'inscrivent dans l'évolution mondiale du secteur. Il faut, cependant, noter que l'emploi, dans ce secteur, a eu tendance à se stabiliser ces derniers mois suite à une embellie conjoncturelle. Parallèlement, il faut signaler une diminution de postes de 22% en Wallonie.
- les **secteurs de fabrication d'équipements, de machines et d'équipements électriques** (NACE 29 et 31) ont connu de fortes réductions (-438 postes et -377 postes, soit -33% et -51%) suite à des restructurations qui ont été plus drastiques qu'en Wallonie (respectivement -5% et -13%). La fermeture d'une unité de production de matériel ferroviaire à Manage s'inscrit dans ce contexte défavorable à l'emploi dans le secteur.

Le secteur de la construction

En ce qui concerne les secteurs non industriels, le secteur de la construction est celui qui a le plus augmenté avec une croissance de 31% (1 435 postes) pour une augmentation des postes de 7% en Wallonie. Dans la région du Centre, le nombre d'entreprises de la construction n'ayant crû que de 9%, la taille moyenne a également augmenté.

Les services marchands

En ce qui concerne les services marchands, un mouvement de croissance égal à 16% doit aussi être signalé (2 285 postes), soit plus que la moyenne wallonne (13%).

Les autres secteurs qui connaissent une augmentation du nombre de postes sont :

- le **commerce de gros** : 11% (157 postes) avec, notamment, quelques entreprises moyennes dans les zonings (pharmacie, meubles, etc.). Au niveau de la Wallonie, la croissance des postes de travail, dans ce secteur, est sensiblement inférieure (3%)
- le **commerce de détail** : 13% (524 postes) avec une forte concentration sur La Louvière. Pour ce qui est de la Wallonie, on relève une augmentation de 9%.
- les **hôtels-restaurants** : 28% (245 postes) contre 14% pour la Wallonie. Ce secteur, malgré cette importante augmentation, reste sous-représenté (Indice de spécialisation : 0.78).
- les **transports terrestres et services auxiliaires des transports** : ces deux secteurs ont fortement augmenté 19% (295 postes) et 200% (258 postes) dans le cadre du développement de la logistique concentrée sur le zoning Garocentre à La Louvière. Ce zoning est encore en extension et devrait favoriser la création de nouveaux emplois.
- les **autres services fournis aux entreprises** comprenant les prestations des intérimaires ont augmenté de 26% dans la région du Centre et de 22% en Wallonie. La majorité des emplois sont enregistrés sur La Louvière qui connaît une forte concentration d'agences intérimaires.

Un seul secteur important connaît une réduction de l'emploi, il s'agit de celui des « **Postes et Télécommunications** » avec -14% (161 postes) suite à des transferts de services vers d'autres régions. Pour la Wallonie, ce secteur a connu une réduction de 5%.

Les services non-marchands

Les services non-marchands ont connu sur cinq ans une augmentation de 6% (1 320 postes) pour 13% en Wallonie avec des augmentations et des diminutions en fonction des secteurs. Parmi les secteurs qui composent les services non-marchands, les secteurs suivants ont augmenté :

- l'**administration publique** : 33% (1 508 postes) dans la région du Centre pour 30% en Wallonie
- la **santé et l'action sociale** : 15% (1 143 postes) dans la région du Centre pour 25% en Wallonie. Une part importante de cet accroissement est absorbée par le secteur hospitalier
- les **activités récréatives et culturelles** : 77% (284 postes) dans la région du centre (majoritairement à La Louvière). Pour la Wallonie, on note une croissance du nombre de postes de 45%.

Les secteurs suivant ont diminué :

- l'**éducation** :-13% (1 149 postes) dans la région du centre contre une réduction de 9% en Wallonie
- les **activités associatives diverses** :-31% (245 postes) dans la région du Centre et une réduction de 1% en Wallonie.

1.2.6 Comparaison entre les postes de travail occupés et les travailleurs résidant dans la région du Centre

Ce chapitre consacré à la comparaison entre les postes de travail occupés et les travailleurs qui résident dans la région du Centre présente les éléments suivants :

- une comparaison entre les postes de travail occupés et les travailleurs résidant
- les principaux secteurs pour lesquels le nombre de salariés résidant y occupés est supérieur à celui des postes de travail occupés
- les principaux secteurs pour lesquels le nombre de postes de travail occupés dans la région du Centre est supérieur à celui des salariés résidant y occupés

1.2.6.1 La comparaison entre les postes de travail occupés et les travailleurs résidant

Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que la comparaison entre les deux bases de données relatives à l'emploi, c'est-à-dire les chiffres ONSS donnant les postes de travail occupés dans la région et les chiffres ONSS LATG donnant les emplois occupés par les salariés résidant dans la région du Centre, n'est pas totalement rigoureuse. Cependant, ces informations sont suffisamment fiables et permettent de tracer des tendances générales sans pour autant fournir des chiffres affinés.

Si l'on compare les principaux secteurs d'emploi sur base des postes disponibles dans la région par rapport aux emplois occupés par les salariés y habitant, on constate, d'une manière générale, que le nombre de salariés actifs résidant dans la région du Centre est supérieur de plus de 40% (24 214 unités) au nombre de postes de travail salarié occupés dans cette même région. Ceci signifie, notamment, que le solde de salariés migrant quotidiennement hors de la région du Centre par rapport à ceux venant y travailler est largement positif. Autrement dit, une part importante des salariés résidant travaille hors de la région du Centre et occupe des fonctions dans des secteurs qui n'y sont pas nécessairement bien représentés. Il est bien évident que la zone située au nord de La Louvière subit l'attraction de la région de Bruxelles Capitale, ce qui se perçoit, particulièrement, par la spécification des secteurs à forte tendance migratoire. Le bassin de Charleroi est également attractif pour certains secteurs industriels et celui de Mons l'est pour ce qui concerne le secteur de l'éducation.

1.2.6.2 Les principaux secteurs pour lesquels le nombre de travailleurs salariés résidant est supérieur à celui des postes de travail

Dans la région du Centre, les principaux secteurs pour lesquels le nombre de salariés résidant est supérieur à celui des postes de travail sont listés ci-après. Ils sont classés en fonction de leur pourcentage de supériorité.

- Supérieurs de plus de 100% :
 - Commerce de gros
 - Intermédiation financière
- Supérieurs de 50% à 100% :
 - Autres services fournis aux entreprises
 - Transports terrestres
 - Postes et télécommunications
 - Fabrication de machines et équipements

- Supérieurs de 20% à 50% :
 - Commerce de détail
 - Commerce et réparation des véhicules automobiles
 - Industrie alimentaire
 - Hôtels-restaurants
 - Travail des métaux

- Supérieurs de moins de 20% :
 - Education
 - Santé et action sociale
 - Construction
 - Métallurgie
 - Autres produits minéraux non métalliques
 - Industrie du papier et du carton.

1.2.6.3 Les principaux secteurs pour lesquels le nombre de postes de travail occupés dans la région du Centre est supérieur à celui des salariés résidant

Les principaux secteurs pour lesquels le nombre de postes de travail occupés dans la région du Centre est supérieur à celui des salariés résidant y occupés sont les suivants :

- Administration publique (+5,8%)
- Industrie chimique (+6,8%)
- Autres industries extractives (carrières) (+22,2%)
- Recherche et développement (+43,75%)

Remarque : il est à noter que la ville de La Louvière reste un pôle d'attractivité avec environ 3% de plus de postes de travail salarié que de salariés qui y résident.

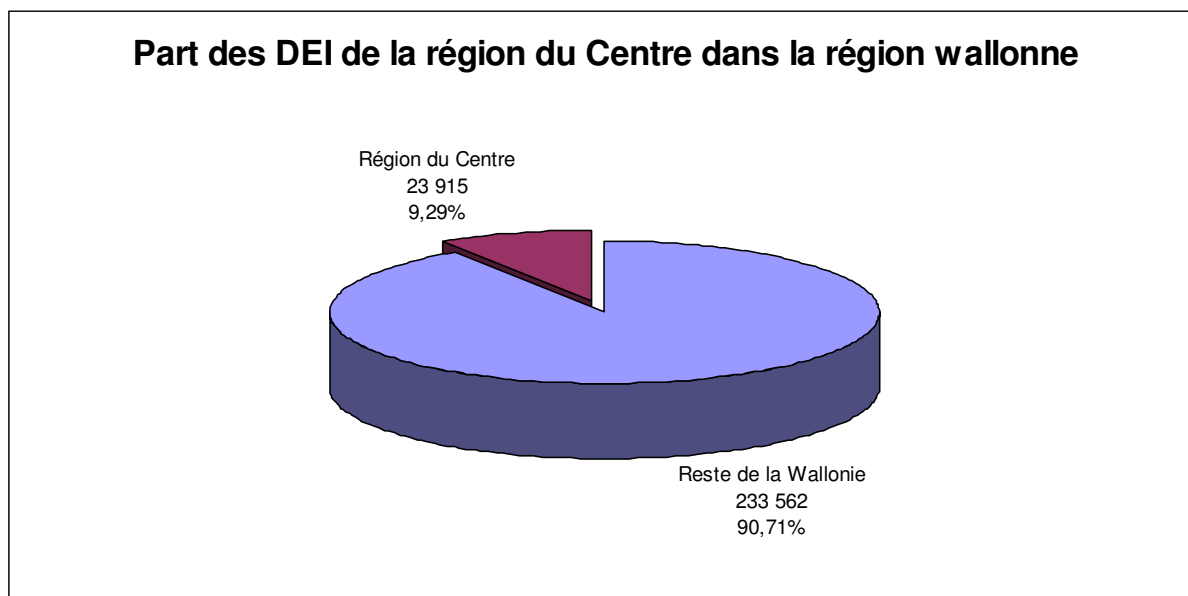
1.2.7 Les demandeurs d'emploi et les chômeurs

Dans ce chapitre consacré aux demandeurs d'emploi inoccupés¹⁴ de la région du Centre, nous allons aborder les points suivants :

- La part des DEI de la région du Centre dans la région wallonne
- L'évolution du nombre de DEI dans la région du Centre
- L'évolution du nombre de DEI en fonction du genre
- Le taux de chômage en 1997 et en 2005 selon le sexe et l'âge
- La part des inscrits et des indemnisés par l'ONEM
- Les différentes catégories de chômeurs et de demandeurs d'emploi
- Les différentes catégories de personnes indemnisées par l'ONEM
- L'évolution du nombre de DEI et de chômeurs âgés
- La répartition des DEI selon la durée d'inactivité
- La répartition des DEI selon le niveau de diplôme le plus élevé
- La répartition des DEI par branche d'activité

1.2.7.1 La part des DEI de la région du Centre dans la région wallonne

Le graphique suivant montre la part des DEI de la région du Centre au sein de la population des DEI de la région wallonne.



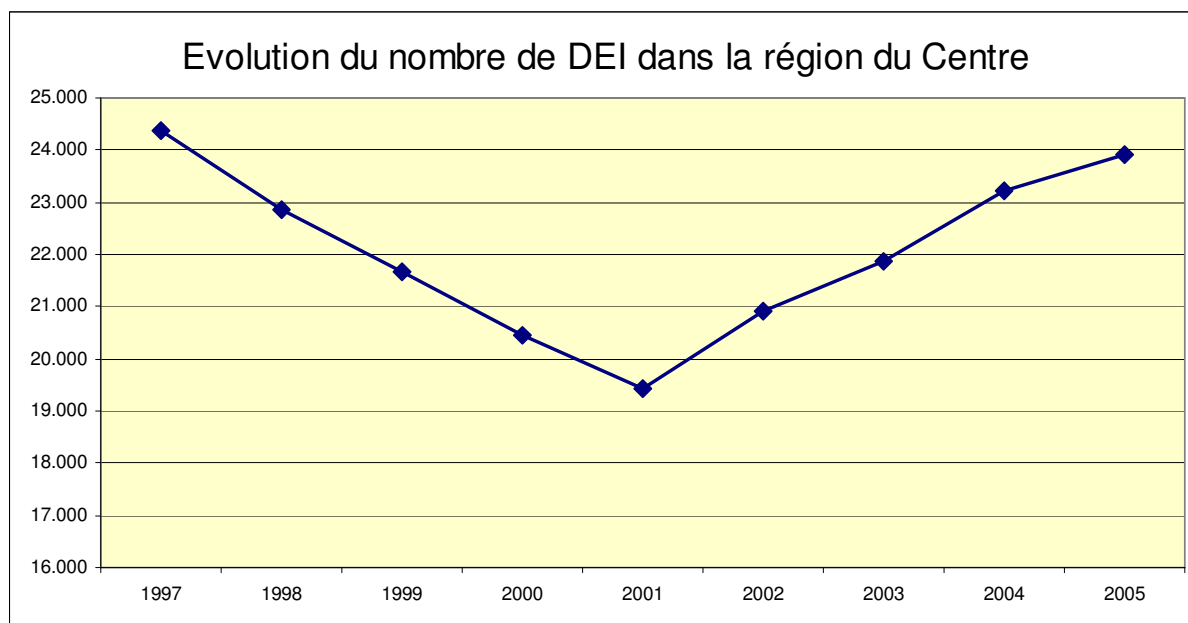
Source : FOREM, EdT_Taux, juin 2005

¹⁴ Le terme « demandeurs d'emploi inoccupés » englobe les chômeurs complets indemnisés et les autres demandeurs d'emploi

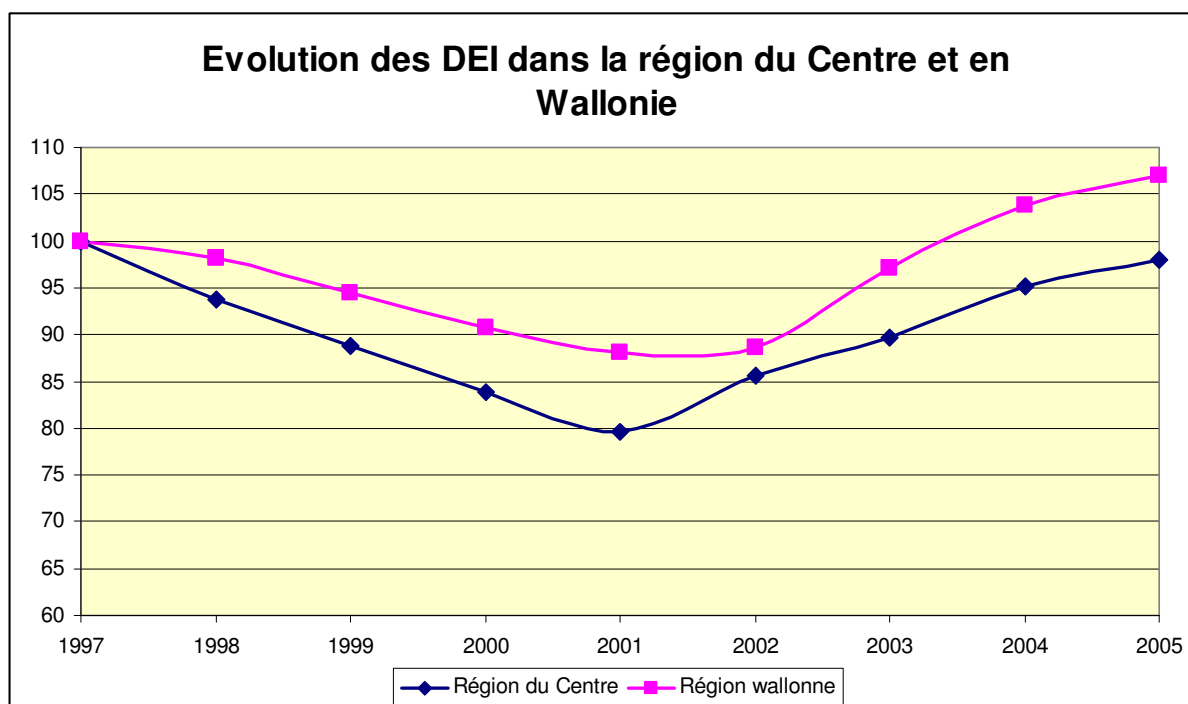
Sur base de ce graphique, on constate que la part des DEI de la région du Centre représente 9.29% des DEI de la région wallonne. Cela représente 23 915 demandeurs d'emploi inoccupés.

1.2.7.2 Evolution du nombre de DEI dans la région du Centre

Le graphique suivant présente l'évolution du nombre de DEI dans la région du Centre sur la période allant de 1997 à 2005.



Source : FOREM : juin 1997-2005

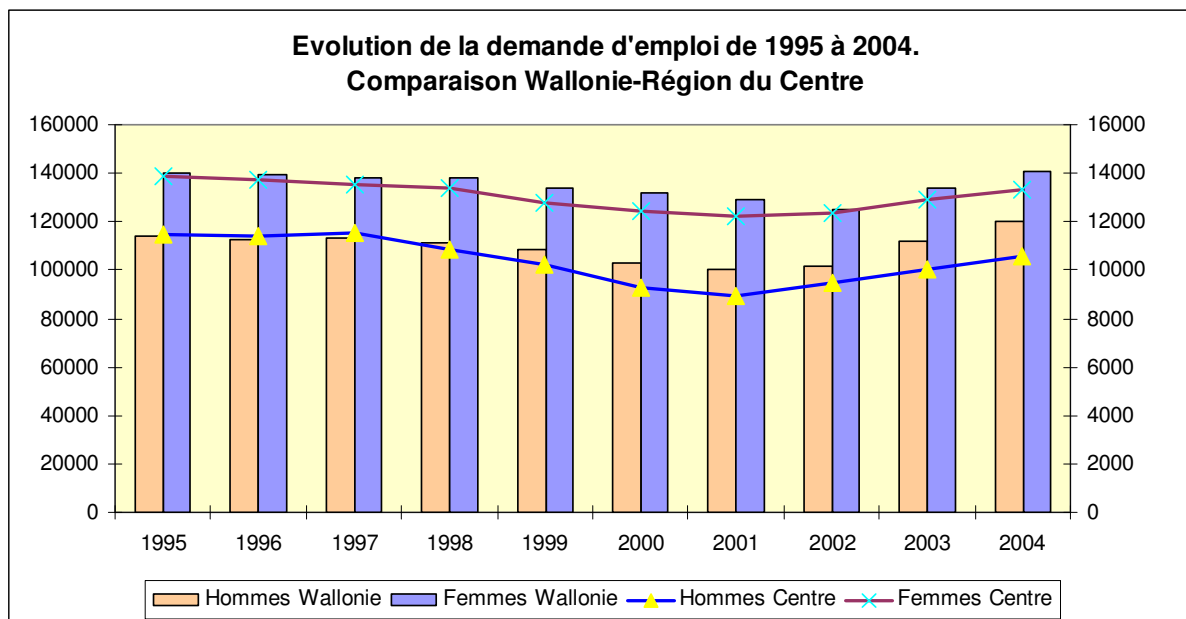


Source : FOREM : juin 1997-2005 – Calculs : CSEF

En ce qui concerne l'évolution de 1997 à 2005, il est à noter que le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 1,93% dans la région du Centre alors qu'en Wallonie, l'augmentation a été de 7%.

De 1997 à 2001, la région du Centre a connu une diminution continue du nombre de ses demandeurs d'emploi pour atteindre, en 2001, une régression totale de 20.3%. Dès cette dernière année, le chômage a commencé à augmenter sans atteindre toutefois les chiffres de l'année 1997.

En chiffres absolus, le nombre de DEI est passé de 24 388 unités à 23 915 unités sur ces neuf dernières années.

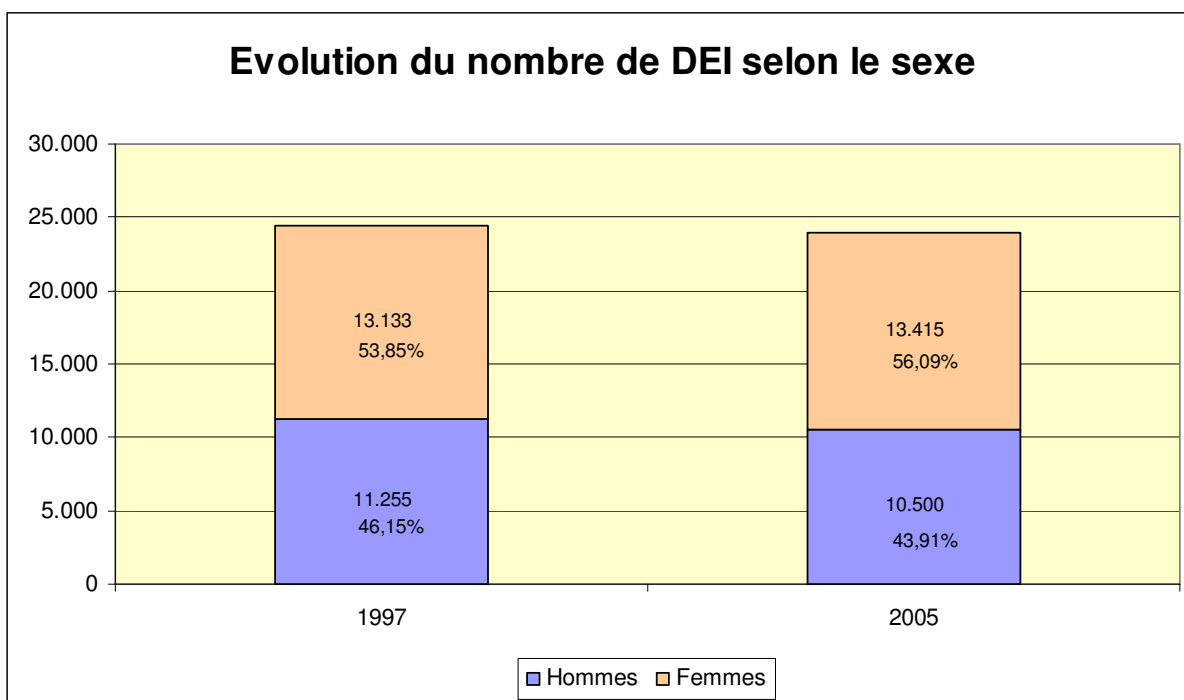


Source : FOREM – Calculs : IWEPS-OSEC

Par comparaison avec la Wallonie, il y a lieu de remarquer que dans la région du Centre, la reprise du chômage s'est produite un an plus tôt : en 2001 au lieu de 2002. En 2002, la Wallonie avait connu la réduction globale la plus importante par rapport à 1995 (-10.8%) avant l'augmentation de 2003.

1.2.7.3 Evolution du nombre de DEI en fonction du genre

Le graphique suivant présente l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés en fonction de leur genre.



Source : FOREM – juin 1997-2005

L'examen de la répartition par genre montre que, dans la région du Centre, les femmes représentent 56.09% des DEI en 2005 alors qu'en Wallonie, elles représentent 54.3%. En 1997, elles représentaient, dans la région du Centre, 53.85%.

L'examen de l'évolution du nombre de femmes DEI et d'hommes DEI révèle que la réduction constatée globalement est localisée chez les hommes (-6.7%). Le nombre de femmes DEI a, quant à lui, augmenté de 2.1%. Cette évolution est différente de celle relevée en Wallonie où le pourcentage de DEI femmes a augmenté de 5.6% de 1997 à 2005. La part des hommes en région wallonne a, quant à elle, augmenté de 8.7%.

1.2.7.4 Le taux de chômage en 1997 et en 2005 selon le sexe

Le tableau ci-dessous présente une évolution des taux de chômage entre 1997 et 2005 et ce, en fonction de l'âge et du sexe.

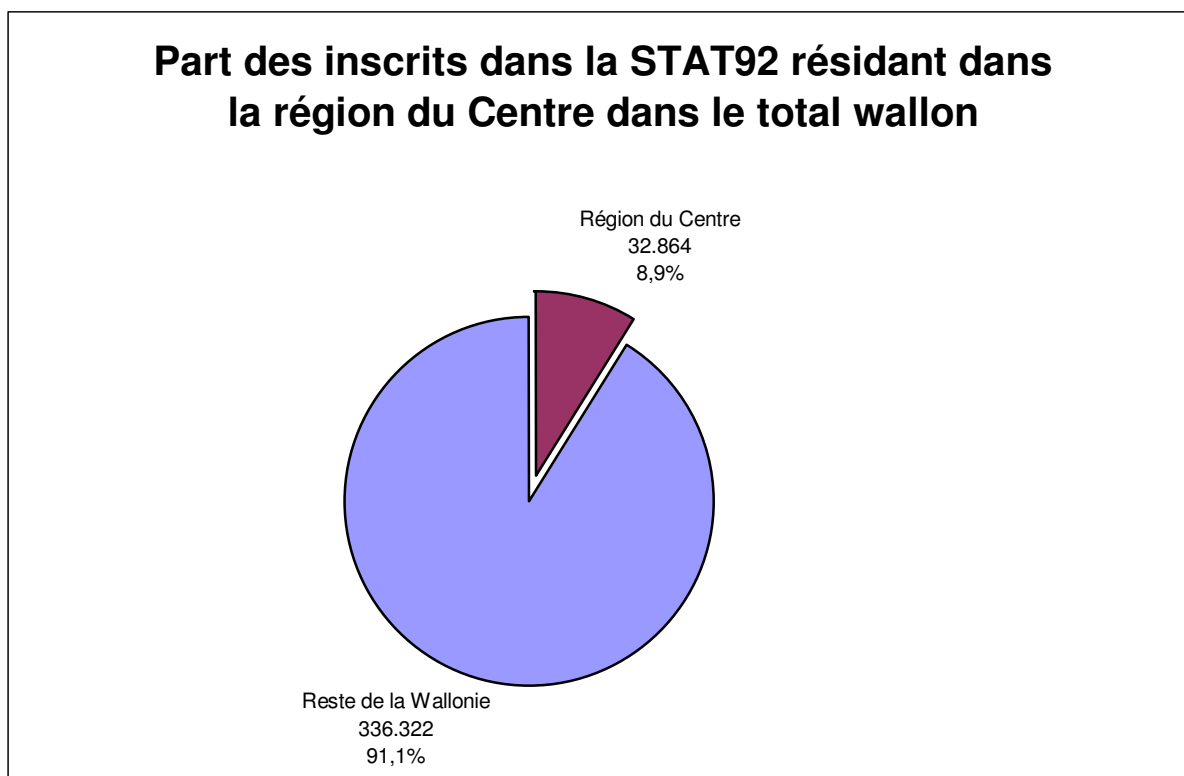
	Taux de chômage en 1997 en %	Taux de chômage en 2005 en %	Ecart entre 1997 et 2005 en points de pourcentage
Hommes	16.68%	15.93%	-0.75
Femmes	27%	25.45%	-1.55
Total	21.02%	20.16%	-0.86

Source : FOREM STAT92, juin 1997-2005 – IWEPS-OSEC ; population active, juin 1997

Les taux de chômage analysés ci-dessus résultent du rapport entre le nombre de DEI en juin de l'année analysée et la population active en juin de l'année correspondante.

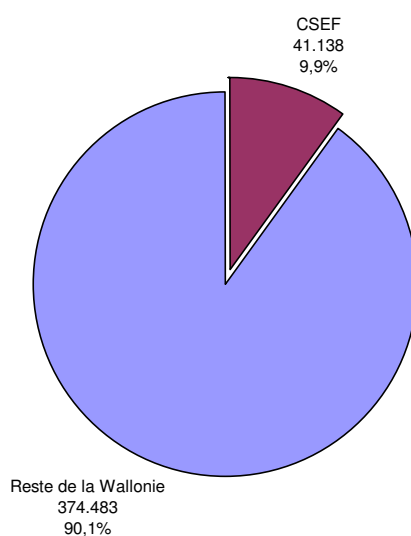
Si on examine les données par **genre**, on constate qu'en 2005, il y a 9.52 points de pourcentage en plus de femmes DEI que d'hommes, alors qu'en 1997, la différence était de 10.32 points de pourcentage. Par rapport à la moyenne wallonne, on notera qu'en 2005, ce différentiel était de 7 points de pourcentage alors qu'il était de 9.04 points de pourcentage en 1997. Dans la région du Centre, il y a donc toujours une proportion sensiblement plus élevée de femmes DEI. De plus, la différence se réduit de façon moindre qu'en Wallonie.

1.2.7.5 Part des inscrits comme demandeurs d'emploi et des indemnisés par l'ONEM



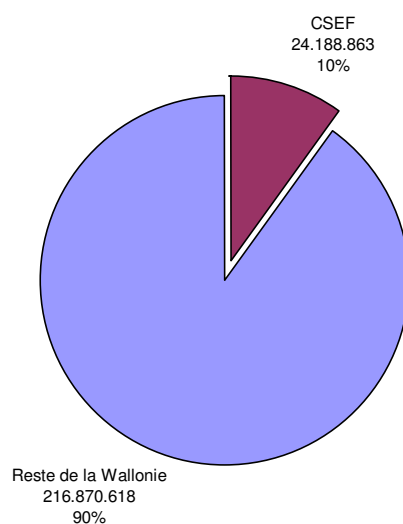
Source : FOREM STAT92 - Calculs : IWEPS-OSEC – Moyenne 2003

Part des indemnisés par l'ONEM dans le total wallon



Source : ONEM-STATINFO - Calculs : IWEPS-OSEC – Moyenne 2003

Part des montants payés par l'ONEM aux résidents de la région du Centre dans le total wallon



Source : ONEM-STATINFO - Calculs : IWEPS-OSEC – Moyenne 2003

Les graphiques ci-avant et les tableaux qui suivent fournissent des informations sur le chômage sur base de deux sources : la STAT-92 qui est basée essentiellement sur la demande d'emploi (FOREM) et la base de données de l'ONEM sur laquelle sont basées les données

relatives au paiement des indemnités de chômage. Il apparaît que la proportion de personnes reprises par le FOREM est inférieure à celle des personnes relevant de l'ONEM (8.9% au lieu de 9.9%). Il en est de même pour les nombres d'unités (32 864 pour le FOREM et 41 138 pour l'ONEM). La différence entre les deux sources s'explique partiellement par l'importance des postes chômeurs âgés, prépensions à temps plein et chômeurs temporaires. Les autres formules de soutien à l'emploi gérées par l'ONEM alimentent la différence d'unités entre les deux sources statistiques. Il est à noter que les DEI représentent 70% des personnes recensées par le FOREM. Les 30% restant comprennent des inoccupés en retrait du marché du travail (notamment les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi), les demandeurs d'emploi en formation ainsi que les demandeurs d'emploi occupés inscrits.

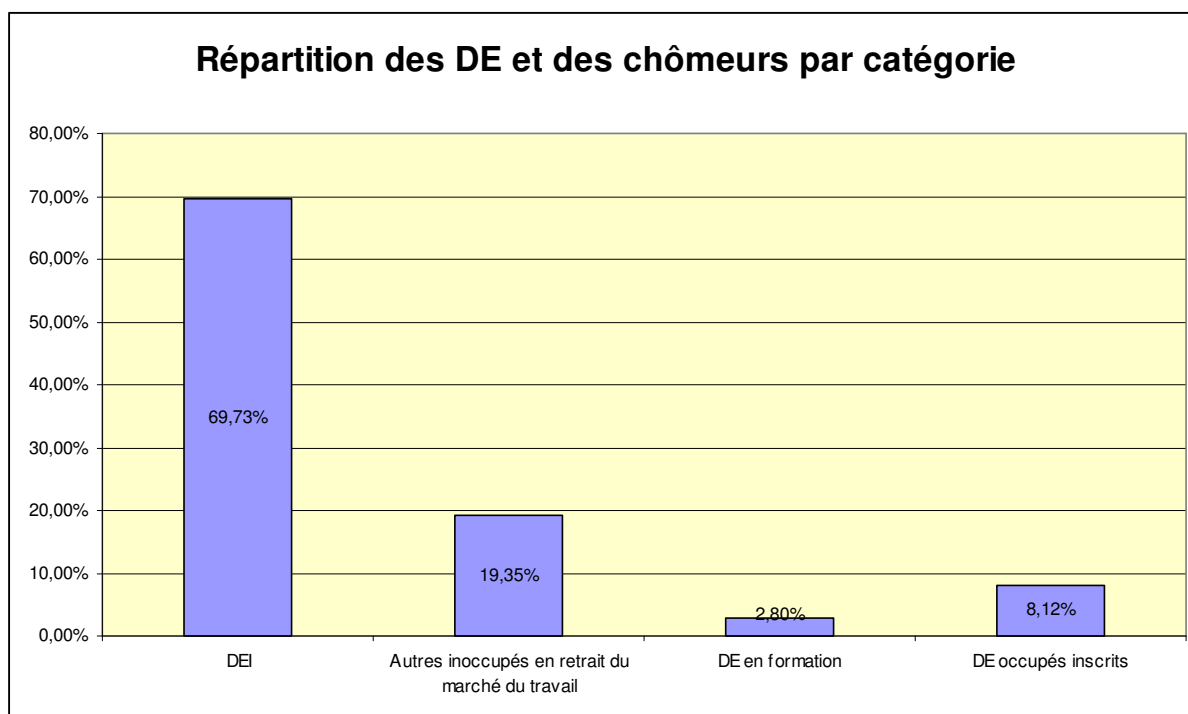
1.2.7.6 Les différentes catégories de chômeurs et de demandeurs d'emploi

Le tableau suivant reprend les différentes catégories de chômeurs et de demandeurs d'emploi selon la STAT92. Les données mentionnées sont une moyenne pour 2003.

		Nombre de demandeurs d'emploi	Répartition par catégorie des demandeurs d'emploi du CSEF en %	Répartition par catégorie des demandeurs d'emploi wallons en %	Part des femmes en %	Part des moins de 25 ans en %	Part des plus de 50 ans en %
1 Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)	1 Chômeurs complets indemnisés (CCI)	19 330	58,8%	53,1%	55,9%	19,3%	6,3%
	2 Jeunes en période de stage	1 628	5,0%	5,4%	48,7%	93,9%	0,0%
	3 Demandeurs d'emploi libres inoccupés	807	2,5%	3,4%	58,6%	20,7%	8,6%
	4 Chômeurs admis sur base de prestations à temps partiel	344	1,0%	1,2%	93,6%	0,8%	13,1%
	5 Autres demandeurs d'emploi inoccupés	808	2,5%	3,5%	62,1%	13,9%	14,7%
Somme 1 Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)		22 917	69,7%	66,7%	56,3%	24,2%	6,4%
2 Autres inoccupés en retrait du marché du travail	6 CCI non demandeurs d'emploi	6 070	18,5%	15,9%	40,8%	0,0%	100,0%
	7 CCI dispensés en raison de difficultés sur le plan social et familial	37	0,1%	0,2%	96,2%	12,8%	0,0%
	8 CCI dispensés pour reprise d'études	251	0,8%	1,1%	66,7%	39,9%	1,4%
Somme 2 Autres inoccupés en retrait du marché du travail		6 358	19,3%	17,1%	42,1%	1,6%	95,5%
3 Demandeurs d'emploi en formation	10 Demandeurs d'emploi en formation professionnelle individuelle à temps plein	287	0,9%	1,0%	26,7%	51,2%	1,3%
	9 Demandeurs d'emploi en formation professionnelle "collective" à temps plein	634	1,9%	2,4%	42,8%	33,9%	5,1%
Somme 3 Demandeurs d'emploi en formation		921	2,8%	3,4%	37,8%	39,3%	3,9%
4 Demandeurs d'emploi occupés inscrits	11 Travailleurs à temps partiel avec maintien de droit	1 797	5,5%	7,5%	74,9%	15,8%	6,8%
	12 Jeunes travailleurs occupés à temps partiel pendant leur période de stage	445	1,4%	1,7%	54,7%	93,0%	0,0%

		Nombre de demandeurs d'emploi	Répartition par catégorie des demandeurs d'emploi du CSEF en %	Répartition par catégorie des demandeurs d'emploi wallons en %	Part des femmes en %	Part des moins de 25 ans en %	Part des plus de 50 ans en %
	13 Demandeurs d'emploi occupés dans les ateliers protégés à temps plein	9	0,0%	0,1%	36,3%	0,0%	15,0%
	14 Demandeurs d'emploi libres occupés à temps plein	202	0,6%	1,2%	44,6%	30,8%	10,2%
	15 Demandeurs d'emploi libres occupés à temps partiel	215	0,7%	2,3%	82,6%	33,1%	2,8%
	16 Chômeurs occupés en ALE et dispensés de pointage	1	0,0%	0,1%	100,0%	0,0%	33,3%
Somme 4 Demandeurs d'emploi occupés inscrits		2 669	8,1%	12,9%	69,8%	31,1%	5,7%
Total		32 864	100,0%	100,0%	54,1%	20,8%	23,5%

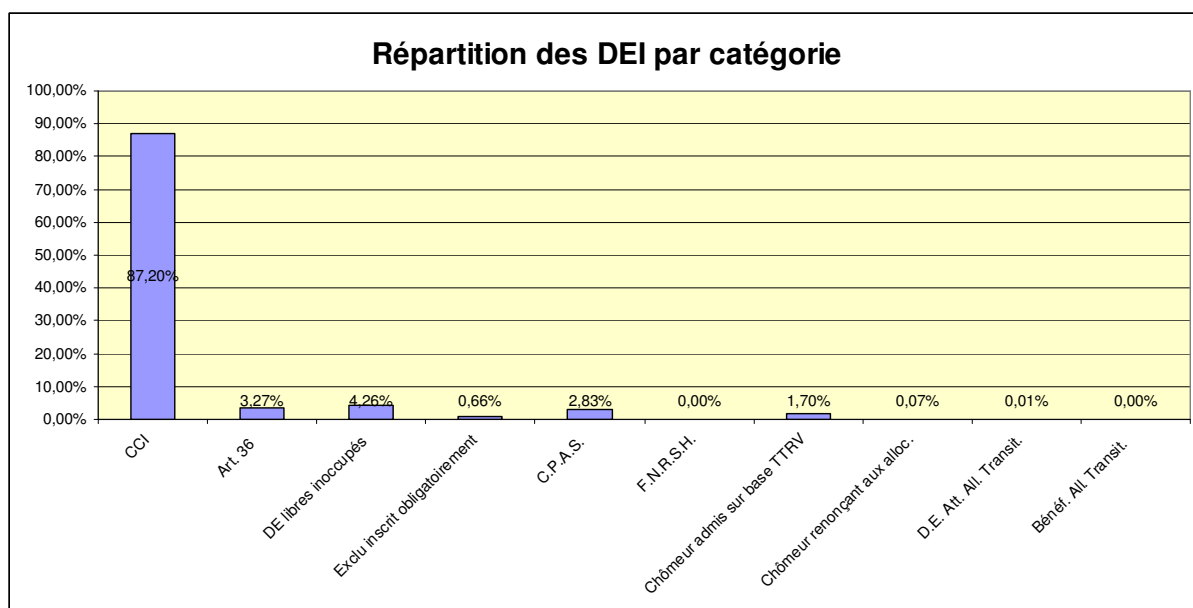
Source : ONEM-STATINFO – Calculs : IWEPS-OSEC



Source : ONEM-STATINFO – Calculs : IWEPS-OSEC – moyenne 2003

Le graphique ci-dessus synthétise le tableau chiffré repris ci-avant. Il nous permet de constater que les DEI représentent près de 70% de la population des demandeurs d'emploi et des chômeurs. Au niveau de la Wallonie, leur représentation est un peu moindre (66.7%). Par rapport à la Wallonie, les DE en formation et les DE occupés inscrits sont sous-représentés (respectivement -0.6 point de pourcentage et -4.8 points de pourcentage).

Nous allons à présent examiner la répartition des DEI de la région du Centre en date du 30 juin 2005. Le graphique repris ci-dessous nous montre que les chômeurs complets indemnisés représentent 87% des DEI de la région. Viennent ensuite les DE librement inscrits (4.26%) et les « articles 36 » (en attente d'allocation de chômage) (3.27%). Les autres catégories sont à peine représentées (- de 3%). La répartition au niveau de la région wallonne est similaire. On note toutefois une sur-représentation des CCI dans la région du Centre (différentiel de 3.57 points de pourcentage).



Source : FOREM – STAT92, juin 2005

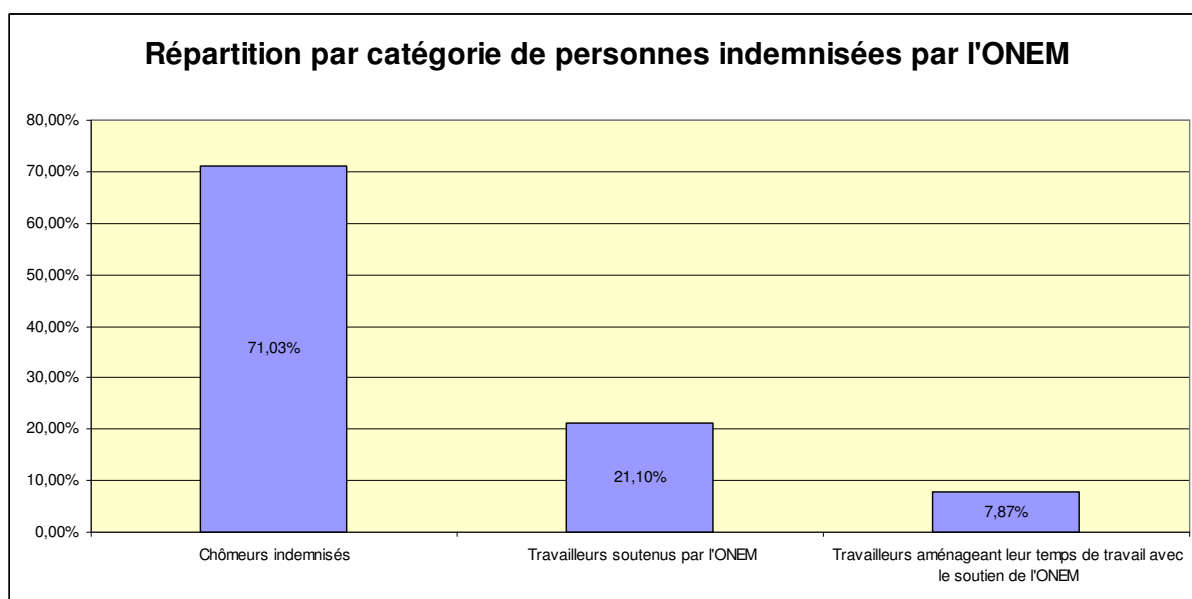
1.2.7.7 Les différentes catégories de personnes indemnisées par l'ONEM

Le tableau suivant reprend les différentes catégories de personnes indemnisées par l'ONEM. Les données mentionnées sont une moyenne pour 2003.

		Unités physiques	Répartition en % dans le CSEF	Répartition en % Wallonie	% de femmes	% de moins de 25 ans	% plus de 50 ans	Montants moyens par mois
Les demandeurs d'emplois inoccupés qui ont droit à des allocations payées par l'ONEM	après un emploi à temps plein	11 675	28,4%	28,9%	47,0%	5,4%	11,3%	8 287 945
	après un emploi à temps partiel volontaire	811	2,0%	2,6%	93,6%	1,0%	41,3%	271 693
	ayant droit à des allocations d'attente ou de transition	8 335	20,3%	19,1%	68,0%	38,5%	0,0%	4 436 232
Les non-demandeurs d'emplois inoccupés qui ont droit à des allocations payées par l'ONEM	Difficultés sociales et familiales	140	0,3%	0,3%	99,0%	16,9%	0,0%	33 037
	Chômeurs âgés	4 917	12,0%	11,3%	39,5%	0,0%	100,0%	3 993 516
	Prépension à temps plein	3 340	8,1%	7,5%	13,1%	0,0%	100,0%	3 052 181
Total	Chômeurs indemnisés	29 219	71,0%	69,6%	49,4%	13,3%	33,9%	20 074 603
	Chômeurs temporaires	4 776	11,6%	9,8%	8,3%	9,5%	12,2%	1 572 487
	Travailleurs à temps partiel avec maintien de droits et allocation de garantie de revenus	1 119	2,7%	3,7%	73,1%	8,6%	8,4%	394 294
	Dispensés de l'inscription comme demandeur d'emploi pour formation professionnelle	402	1,0%	1,2%	25,2%	36,6%	2,6%	240 458
	Dispensés de l'inscription comme demandeur d'emploi pour études et autres	658	1,6%	1,8%	65,0%	30,9%	2,7%	368 699

		Unités physiques	Répartition en % dans le CSEF	Répartition en % Wallonie	% de femmes	% de moins de 25 ans	% plus de 50 ans	Montants moyens par mois
Mesures d'activation	Chômeurs complets avec dispense ALE	402	1,0%	1,3%	86,9%	1,2%	4,8%	237 773
	Mis au travail dans un atelier protégé	11	0,0%	0,1%	17,2%	8,6%	6,3%	6 232
	Programme de transition professionnelle	230	0,6%	0,7%	60,6%	24,1%	4,7%	107 035
	Plan activa	1 023	2,5%	2,4%	55,3%	13,9%	7,3%	403 577
	Complément pour reprise de travail	6	0,0%	0,0%	15,5%	0,0%	100,0%	1 018
	Plan activa formation-jeunes	16	0,0%	0,0%	12,4%	90,7%	1,6%	4 655
	Gardien(ne)s d'enfants	38	0,1%	0,1%	100,0%	2,6%	11,2%	3 137
Total	Travailleurs soutenus par l'ONEM	8 679	21,1%	21,2%	32,7%	12,9%	9,5%	3 339 364
Interruption de carrière	Prépension à mi-temps	22	0,1%	0,1%	19,0%	0,0%	100,0%	6 955
	Interruption de carrière complète	165	0,4%	0,6%	87,9%	0,3%	14,3%	48 863
	Réduction des prestations	1 387	3,4%	4,6%	85,4%	0,2%	48,4%	285 874
	Congé parental, soins palliatifs et assistance médicale	317	0,8%	0,7%	76,1%	2,3%	15,9%	131 691
Crédit temps	Crédit temps interruption complète	956	2,3%	2,1%	64,3%	0,3%	52,4%	212 142
	Crédit temps réduction des prestations	393	1,0%	1,1%	89,6%	2,6%	4,8%	89 371
Total	Travailleurs aménageant leur temps de travail avec le soutien de l'Onem	3 239	7,9%	9,3%	78,4%	0,7%	39,7%	774 896
Total	Total	41 138	100,0%	100,0%	48,2%	12,2%	29,2%	24 188 863

Source : ONEM-STATINFO – Calculs : IWEPS-OSEF

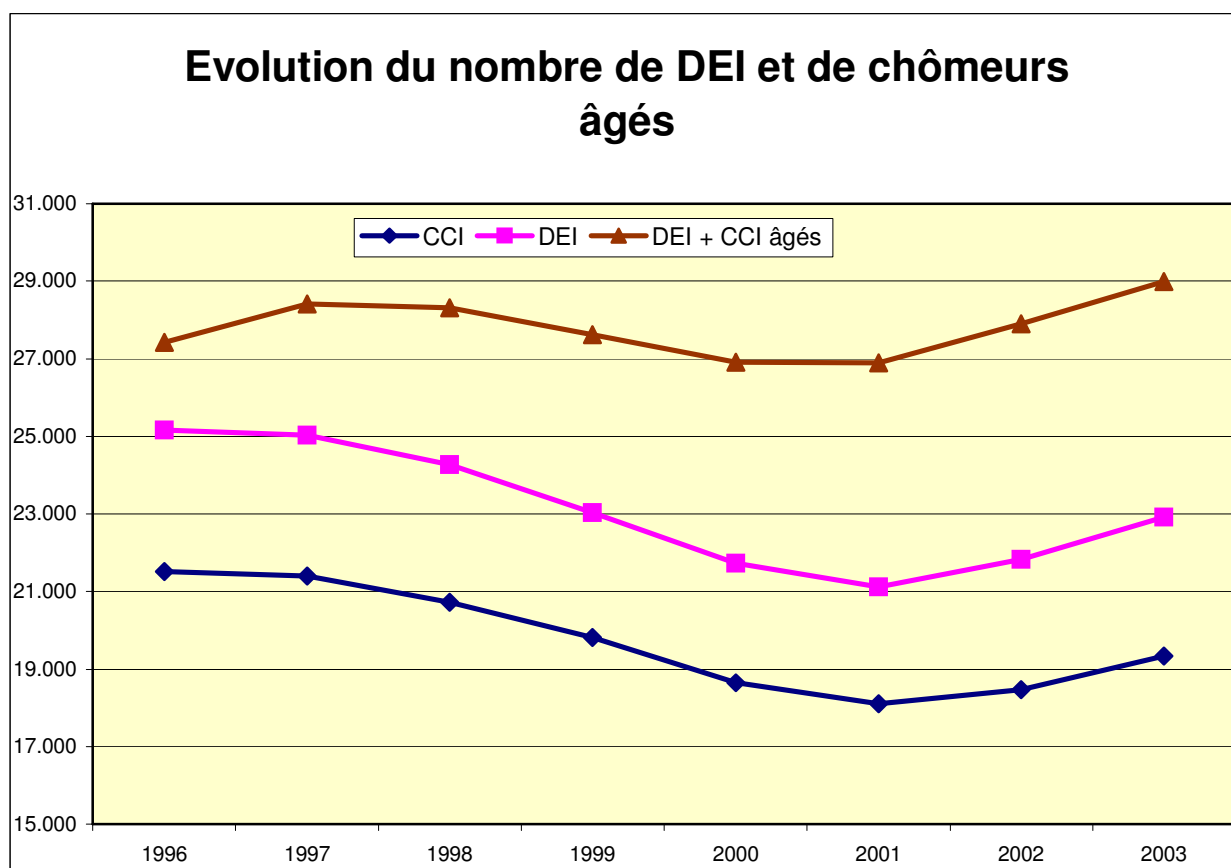


Source : ONEM-STATINFO – Calculs : IWEPS-OSEF

Le graphique et le tableau ci-dessus nous montrent que près de 7 personnes sur 10 indemnisées par l'ONEM sont des chômeurs indemnisés. Cette catégorie est légèrement sur-représentée par rapport à sa représentation en région wallonne (+1.4 point de pourcentage). La catégorie des travailleurs soutenus par l'ONEM (par exemple : plan activa, chômeurs temporaires...) ont une représentation équivalente dans les deux régions. La catégorie des travailleurs aménageant leur temps de travail avec le soutien de l'ONEM est, quant à elle, sous-représentée dans la région du Centre (-1.4 point de pourcentage).

1.2.7.8 Evolution du nombre de DEI et de chômeurs âgés

Le graphique suivant présente l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés et de chômeurs pour la période allant de 1996 à 2003.



Source : FOREM STAT92 – Calculs : IWEPS-OSEC

Sur base de graphique ci-dessus, on constate que les courbes des DEI et des CCI évoluent d'une manière tout-à-fait similaire (diminution de 1996 à 2001 et augmentation jusqu'en 2003). La courbe des DEI et des CCI âgés¹⁵ évolue un peu différemment : augmentation jusqu'en 1997, suivie d'une légère régression jusqu'en 2000 et d'un accroissement depuis lors. Globalement, les CCI ont perdu 10.16% entre 1996 et 2003, les DEI ont perdu 8.92% et les DEI + les CCI âgés ont augmenté de 5.7%.

¹⁵ Les CCI âgés comprennent les chômeurs âgés et les prépensionnés.

1.2.7.9 Répartition des DEI selon la durée d'inactivité

Le tableau suivant présente une répartition des demandeurs d'emploi inoccupés en fonction de la durée d'inactivité. Les données sont basées sur une moyenne de 2003.

Durée d'inactivité	Nombre de DEI dans le CSEF	Répartition selon la durée des DEI du CSEF en %	Répartition selon la durée des DEI wallons en %	Part des femmes en %	Part des moins de 25 ans en %	Part des plus de 50 ans en %
1 de moins de 6 mois	5 397	23.6%	26.3%	50.0%	39.5%	5.1%
2 de 6 mois à moins de 1 an	3 201	14.0%	15.2%	51.8%	35.8%	5.8%
3 de 1 an à moins de 2 ans	3 921	17.1%	16.9%	53.5%	29.7%	6.9%
4 de 2 ans à moins de 5 ans	4 612	20.1%	18.9%	62.0%	21.2%	5.2%
5 de 5 ans et plus	5 786	25.2%	22.7%	61.9%	2.0%	8.4%
Total	22 917	100.0%	100.0%	56.3%	24.2%	6.4%

Source : FOREM STAT92 – Calculs : IWEPS-OSEC

Si l'on examine **la durée du chômage** des DEI de la région du Centre, on note l'importance du chômage de longue durée. Il s'élève à plus de 45% pour les DEI ayant plus de 2 ans d'inactivité. La moyenne wallonne s'élève à 42% pour les durées supérieures à deux ans d'inactivité, soit une différence de 3 points de pourcentage. La tranche des plus de 5 ans d'inactivité représente 25.2% des DEI dans la région du Centre contre 22.7% pour la Wallonie, soit une différence de 2.5 points de pourcentage en défaveur du Centre. Cette situation résulte d'une dégradation du marché de l'emploi qui est structurelle et ancienne suite aux difficultés rencontrées dans les activités industrielles traditionnelles dans la région du Centre (sidérurgie, constructions métalliques, confection, verreries, céramique,...). Par conséquent, les durées de chômage plus courtes sont sous représentées par rapport à la Wallonie, avec 37.6% pour les DEI de la région du Centre dont la durée d'inactivité est de moins d'un an. En Wallonie, ce pourcentage s'élève à 41.5%.

Au niveau des genres, il y a lieu de noter que, comme en Wallonie, la proportion de femmes DEI augmente avec la durée du chômage. Au total, la part des femmes est plus élevée (56.3%) que la moyenne wallonne (54.4%). On notera que la part des femmes ayant une durée de chômage inférieure à 6 mois est inférieure de -2.7 points de pourcentage par rapport à la Wallonie prise dans son ensemble. Il n'en va pas de même pour ce qui est des durées supérieures à 5 ans. Pour cette tranche, on retrouve une différence de +2.5 points de pourcentage si l'on compare le Centre à la moyenne wallonne. En conclusion, le chômage pèse plus sur les femmes dans la région du Centre. De plus, il s'agit d'un chômage de longue durée.

1.2.7.10 Répartition des DEI selon le niveau de diplôme le plus élevé

Le tableau suivant présente une répartition des demandeurs d'emploi inoccupés en fonction du diplôme le plus élevé qu'ils ont obtenu. Les données sont basées sur une moyenne de 2003.

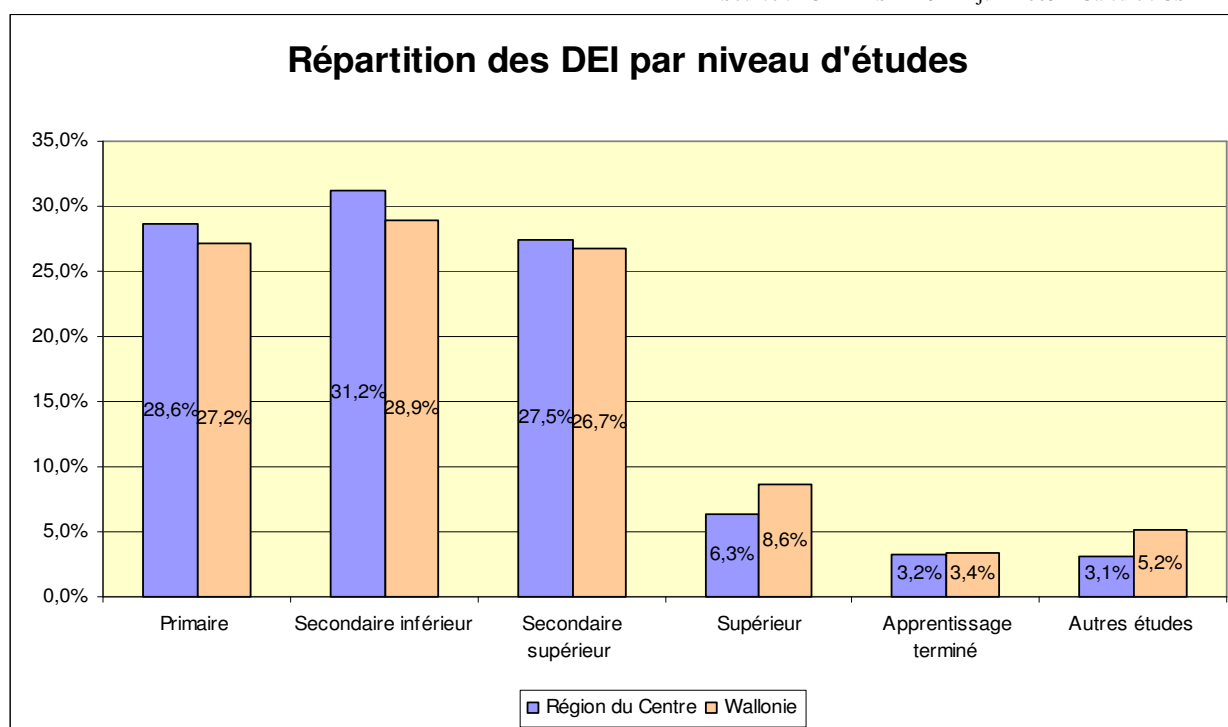
Niveau d'études	Nombre de DEI dans la région du Centre	Répartition en % région du Centre	Répartition en % Wallonie	% de femmes	% de moins de 25 ans	% plus de 50 ans
1 Primaire	6 567	28.7%	26.7%	45.9%	15.3%	10.0%
2 Secondaire inférieur	7 136	31.1%	28.6%	56.9%	23.6%	5.5%
3 Secondaire supérieur	6 277	27.4%	27.1%	66.0%	33.3%	3.8%
4 Supérieur	1 595	7.0%	9.8%	64.9%	31.6%	5.4%
5 Apprentissage terminé	783	3.4%	3.5%	42.4%	25.7%	4.4%
6 Autres études	560	2.4%	4.3%	55.3%	9.9%	9.8%
Total	22 917	100.0%	100.0%	56.3%	24.2%	6.4%

Source : FOREM STAT92 – Calculs : IWEPS-OSEC

Le tableau ci-dessous permet d'actualiser les données du tableau précédent en se basant sur les données de juin 2005. Il présente l'inconvénient de ne pas pouvoir donner d'indication sur la répartition par âge.

Niveau d'études	Nombre de DEI dans la région du Centre	Répartition en % région du Centre	Répartition en % en Wallonie	% de femmes dans la région du Centre
Primaire	6 832	28.6%	27.2%	46.3%
Secondaire inférieur	7 469	31.2%	28.9%	56.2%
Secondaire supérieur	6 587	27.5%	26.7%	66.3%
Supérieur	1 512	6.3%	8.6%	61.7%
Apprentissage terminé	767	3.2%	3.45%	42.9%
Autres études	748	3.1%	5.2%	56.1%
Total	23 915	100%	100%	56.1%

Source : FOREM STAT92 – juin 2005 – Calculs : CSEF



Source : FOREM STAT92 – juin 2005 – Calculs : CSEF

Sur base des tableaux susmentionnés, on constate que, comme en Wallonie, les **niveaux d'études** les moins élevés comprennent la majorité des DEI mais avec des taux un peu plus importants : pour le niveau primaire +1.4 point de pourcentage (en juin 2005) et le secondaire inférieur +2.3 points de pourcentage (en juin 2005). Dans la région du Centre, on retrouve moins de DEI ayant obtenu un diplôme de niveau d'études supérieures qu'en Wallonie (6.3% pour la région du Centre pour 8.6% en ce qui concerne la Wallonie). Ceci semble démontrer le faible niveau de formation des DEI de la région du Centre et, par conséquent, le besoin général de formation.

D'une façon similaire à ce qui se passe en Wallonie, on constate que plus le niveau d'études augmente, plus la proportion de femmes augmente. Pour les moins de 25 ans, leur proportion augmente en fonction de l'augmentation du niveau scolaire avec des pourcentages proches de ceux de la moyenne wallonne (24.2% dans la région du centre contre 24.4% en Wallonie). On constate l'inverse pour les plus de 50 ans. Chez ces derniers, on note, en effet, une présence davantage marquée dans les niveaux de qualification inférieurs. Ceci confirme l'amélioration des niveaux d'études mais aussi la difficulté des plus jeunes à trouver du travail malgré l'amélioration de leur niveau d'étude.

1.2.7.11 Répartition des DEI par branche d'activité

Le tableau suivant présente une répartition des demandeurs d'emploi inoccupés en fonction de leur branche d'activité.

Branche d'activité	Nombre de DEI dans le CSEF	Répartition en % CSEF	Répartition en % Wallonie	% de femmes	% de moins de 25 ans	% plus de 50 ans
Admis ou en attente Art. 36	7 137	31.1%	29.5%	64.0%	53.2%	0.8%
Commerce de détail	2 344	10.2%	10.2%	75.7%	11.0%	8.0%
Services fournis aux entreprises	1 900	8.3%	8.9%	47.8%	15.6%	5.1%
Industrie de la construction	1 661	7.2%	5.7%	5.0%	11.6%	8.8%
Oeuvres sociales (hospices, asile de vieillards, crèches, pouponnières, foyer pour aveugles, orphelinats, Croix-Rouge, société de bienfaisance, etc.)	1 318	5.8%	6.2%	76.8%	8.1%	5.6%
Services administratifs de l'état, des provinces et des communes	611	2.7%	3.2%	55.9%	9.7%	9.7%
Industrie hôtelière	595	2.6%	3.5%	63.1%	16.8%	5.2%
Services personnels	557	2.4%	2.6%	75.8%	5.3%	8.8%
Enseignement	555	2.4%	3.0%	81.1%	13.7%	7.3%
Fabrication des ouvrages en métaux, à l'exclusion des machines et du matériel de transport	492	2.1%	1.6%	14.6%	7.7%	11.4%
Autre services publics	459	2.0%	1.3%	69.5%	11.3%	8.2%
N'ayant jamais travaillé sans pouvoir prétendre à l'art. 36	417	1.8%	3.6%	62.7%	31.0%	5.5%
Transport de marchandises	410	1.8%	2.1%	17.3%	6.0%	12.5%
Autres (20% restant)	4 460	19.5%	18.6%	50.1%	8.5%	12.3%
Total	22 917	100.0%	100.0%	56.3%	24.2%	6.4%

Source : FOREM STAT92 – Calculs : IWEPs-OSEC - 2003

Un tiers des DEI sont des jeunes sous article 36 (en attente d'allocations de chômage). On retrouve ensuite, comme en Wallonie, les personnes ayant travaillé dans le commerce de détail ainsi que les travailleurs des services fournis aux entreprises. La construction et les œuvres sociales sont des branches d'activité bien représentées. Leur position est différenciée. L'industrie de la construction arrive en quatrième position dans la région du Centre alors que ce secteur n'arrive qu'en cinquième place pour la Wallonie. Le secteur des œuvres sociales arrive en cinquième position dans la région du Centre alors qu'il se situe en quatrième place pour la Wallonie prise dans son ensemble. Il est à noter que le seul secteur industriel qui apparaît dans ce tableau est celui des ouvrages en métaux avec 2.1% des DEI. Les autres secteurs ne se situent pas dans les secteurs dans lesquels se trouvent 80% des DEI. Ces DEI proviennent surtout des secteurs de services marchands ou non marchands ainsi que du secteur de la construction.

1.2.8 Synthèse des indicateurs du marché de l'emploi dans la région du Centre

Le territoire de la région du Centre compte 287 835 habitants, soit 8.5% de la population wallonne. On constate une augmentation de 1.4% sur 9 ans, essentiellement grâce aux communes du Nord de la zone qui possèdent un solde migratoire important alors que le solde naturel de la région est presque nul et que son solde migratoire est positif (mais inférieur à celui de la Région wallonne).

La Louvière, la ville principale, compte 26.6% de la population de la région du Centre et a un solde naturel positif qui compense un solde migratoire négatif.

Près de 65% de la **population est en âge de travailler**. Parmi celle-ci, 63.5% se présentent sur le marché du travail et forme la population active. Celle-ci est constituée de 17.6% de DEI. Au sein des actifs occupés, on retrouve une majorité d'hommes. Par rapport à la Wallonie, la région du Centre compte 2.7% de DEI en plus. En outre, son taux d'activité des 15 à 64 ans ainsi que la part des non-salariés sont inférieurs à la moyenne wallonne. Depuis 1997, le taux d'activité a augmenté de 1 point de pourcentage (+3.4 points de pourcentage chez les 50-64 ans) contre 1.4 point de pourcentage pour la Wallonie. Le taux d'emploi a augmenté de 3 points de pourcentage (surtout chez les 15-49 ans) et le taux de chômage a baissé de 3.5 points de pourcentage : -3.4 points de pourcentage pour les hommes et -3.9 points de pourcentage pour les femmes.

Au niveau des **salariés résidant**, la région du Centre compte 8% du total des salariés wallons. De 1997 à 2002, ce nombre a augmenté de 9.6% (contre 8.7% en Wallonie), malgré une diminution de 1% la dernière année (diminution au niveau wallon : -0.6%). Au niveau du territoire du CSEF, la part des ouvriers (35.3%) et celle des employés (39.5%) est plus grande qu'au niveau wallon (29.8% d'ouvriers et 37.3% d'employés). On retrouve une proportion plus grande d'hommes chez les ouvriers (79.2% dans la région du Centre contre 74.9% pour la Wallonie) et de femmes chez les fonctionnaires (43.5% contre 41% pour la Wallonie). Enfin, les salariés âgés de 50 à 64 ans ne représentent que 16.5% du total contre 18.5% au niveau wallon. Du point de vue de la répartition sectorielle, l'industrie et la construction sont plus importantes dans la région du Centre qu'en Wallonie au contraire des services non-marchands. Plus en détail, le premier secteur des salariés de la région du Centre est celui de la santé et de l'action sociale. Les secteurs de l'éducation, de la construction, du commerce et du détail, de l'administration publique et des autres services rendus aux entreprises sont importants également. Il faut encore noter une sur-représentation des secteurs de la santé et l'action sociale, de la construction, de l'intermédiation financière, de l'industrie chimique, de la métallurgie, du travail des métaux et de la fabrication de machines et d'équipements. Depuis 1997, on peut noter une nette progression des secteurs de la construction (+21.8%), des services marchands (+15%) et non-marchands (+10.3%). A l'opposé, le secteur industriel régresse plus dans la région du Centre (-4.4%) qu'en région wallonne (-1.2%).

Le territoire du CSEF de La Louvière compte 7.2% des **indépendants** wallons. De 1995 à 2002, on enregistre une baisse de 1.3% (-1% pour la Wallonie.). Les hommes représentent 70.1% des indépendants. Au niveau sectoriel, le commerce de détail arrive en tête (43.2% des indépendants, ce qui représente un indice de spécialisation de 1.51), suivent les professions libérales qui sont sous-représentées par rapport à la moyenne wallonne (21% des

indépendants), l'industrie et l'artisanat qui sont également sous-représentés par rapport à la moyenne wallonne (17%). Il faut noter que les sous-secteurs du commerce de détail, du paramédical et des professions diverses à caractère manuel sont sur-représentés par rapport au niveau wallon. Depuis 1995, on constate une diminution du nombre d'indépendants dans les secteurs de la culture, de l'industrie alimentaire, du commerce de détail et des assurances. Au contraire, on relève une augmentation d'administrateurs de société et de travailleurs du paramédical.

Au niveau des **postes de travail salarié**, la région du Centre représente 6.6% de l'ensemble de la région wallonne, avec une augmentation de 5.1% (contre 9% à la région wallonne) depuis 1995, malgré une diminution de 0.3% la dernière année. Les hommes occupent 57.8% de ces postes. Les ouvriers, dont 78% sont des hommes, sont plus nombreux qu'en région wallonne (43.5% contre 37.4%).

Au niveau sectoriel, soulignons d'abord la part plus importante du secteur privé (69.8% contre 61.5% en Wallonie). Dans le privé, la région du Centre se caractérise par une répartition équitable entre les entreprises de moins de 50 personnes et celles comptant plus de 50 salariés. Dans le public, 75.7% des organisations totalisent plus de 50 collaborateurs. En 2002, les services aux personnes représentaient 41,7% des postes de travail de la région du Centre, contre 27.8% pour les services marchands, 20% pour l'industrie et 10.1% pour la construction. Ces deux derniers secteurs sont plus importants que sur l'ensemble de la Wallonie. De 1995 à 2002, les services aux personnes (+5.6% contre +12.3% en Wallonie), les services marchands (+16% contre +13.2% en Wallonie) et la construction (+31.4% contre +7.2% en Wallonie) ont augmenté leur volume d'emploi au contraire de l'industrie (-15.5% contre -5.4% en Wallonie).

Du point de vue de la structure sectorielle, les trois premiers domaines d'activités sont la santé et l'action sociale (indice de spécialisation : 1.07), l'éducation (dans indice de spécialisation : 0.99) et l'administration publique (en situation de sous-représentation avec un indice de spécialisation de 0.76). Soulignons également le poids de la construction (forte sur-représentation avec un indice de spécialisation de 1.57) dont 50% de l'emploi est concentré sur La Louvière et Binche. Viennent ensuite, le commerce de détail (50% de l'emploi situé sur La Louvière), les autres services fournis aux entreprises (72% des postes de travail de ce secteur se situent sur le territoire de La Louvière), la chimie (sur-représentation très sensible avec un indice de spécialisation de 2.01), les transports terrestres et les services auxiliaires de transports (indice de spécialisation de 0.95), la métallurgie (indice de spécialisation de 1.68), le commerce de gros et intermédiaires commerciaux (indice de spécialisation : 0.83). D'autres secteurs sont également sur-représentés par rapport à la Wallonie mais ils sont numériquement peu importants (le travail des métaux, la fabrication d'autres produits minéraux non-métalliques, l'industrie du papier et du carton, les autres industries extractives et la recherche et le développement).

Entre 1995 et 2002, certains sous-secteurs industriels ont augmenté leur volume d'emploi. Il s'agit des autres industries extractives, des industries alimentaires, de l'industrie chimique et du travail des métaux. Au contraire, l'emploi a diminué au sein des entreprises de papier et carton, de confection, de caoutchouc et plastique, d'assemblage de véhicules automobiles, d'autres produits non-métalliques, de la métallurgie et de la fabrication de machines et d'appareils électriques.

La construction connaît une hausse de son nombre de postes de travail de 31%.

Les services marchands en progrès concernent le commerce de gros, le commerce de détail, les transports terrestres et les autres services fournis aux entreprises. L'emploi salarié est en baisse au sein des postes et télécommunications.

Quant aux services aux personnes, la situation s'améliore sur le plan de l'emploi dans l'administration publique, la santé et l'action sociale et les activités récréatives et culturelles. Le phénomène inverse s'observe pour l'éducation et les activités associatives diverses.

La taille moyenne des entreprises de la région du Centre est légèrement supérieure à la moyenne wallonne. En effet, les entreprises de plus de 20 travailleurs représentent 12.4% des établissements contre 10.8% en Wallonie. Pour l'industrie, 39.5% des salariés travaillent dans des sociétés comptant de 100 à 499 travailleurs et pour les services non-marchands, les établissements de 20 à 499 personnes représentent 72% des postes de travail de la région du Centre. Au contraire, dans la construction et au sein des services marchands, 44% des entreprises comptent moins de 20 travailleurs.

Le CSEF de la Région du Centre compte 9.3% des **demandeurs d'emploi inoccupés** (DEI) wallons. De 1997 à 2003, nous constatons une baisse de 2.3 points de pourcentage (contre -1 point de pourcentage pour la Wallonie), avec cependant une hausse depuis 2001 (observée seulement pour la Wallonie depuis 2002). Les femmes représentent 56.3% des DEI. Globalement, le taux de chômage atteint 19.3% (+2.1 points de pourcentage par rapport à moyenne wallonne), soit une diminution de 2.3 points de pourcentage par rapport à 1997. De 15 à 49 ans, les taux de chômage féminin sont plus importants que ceux des hommes. Au niveau des âges, les moins de 24 ans restent importants (41.8%) malgré une réduction de 6.6 points de pourcentage depuis 1997. Cette diminution n'est pas constatée pour les 50-64 ans (+0.1 point de pourcentage). Les jeunes se retrouvent surtout dans un chômage de courte et moyenne durée. La proportion de femmes DEI augmente avec la durée d'inoccupation. Par ailleurs, 45% des DEI de la région du Centre sont sans emploi depuis plus de deux ans (moyenne wallonne en la matière : 41.6%). Soulignons également l'importance des chômeurs âgés, des pré-pensions à temps plein et des chômeurs temporaires. La majorité des DEI ont un niveau d'études faible (primaires et secondaire inférieur) avec une proportion plus grande de DEI dans ces catégories qu'en Wallonie (+2 points de pourcentage et +2.5 points de pourcentage par rapport à la moyenne wallonne).

Cette problématique d'un déficit d'emplois marqué dans la zone du CSEF de la région du centre explique qu'on y trouve 40% de travailleurs résidant de plus que de postes de travail salarié. Faute d'emplois en suffisance sur le plan local, bon nombre d'habitants de la région du Centre sont contraints de devoir aller travailler dans des zones avoisinantes. Parmi ces dernières, nous soulignerons l'importance du bassin d'emploi bruxellois.